

Sites de l'Observatoire photographique des paysages de Vanoise (Parc national de la Vanoise)

[Aller au menu](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

001. Tignes , Le Villaret du Nial

Le hameau du Saut, barrage de la Sassièrè

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2270 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Construction traditionnelle , Routes et parkings

Présentation du site

Le hameau remarquable du Saut n'est aujourd'hui qu'à 10 minutes en voiture du lac artificiel du Chevril qui alimente le barrage hydroélectrique de Tignes. En octobre 1952, la mise en service noie le vieux village et chef-lieu dans la vallée auquel ces maisons se rattachaient. EDF équipe aussi le vallon de deux autres retenues et construit une piste d'entretien : c'est la route au premier plan. Route bitumée contre roche et sentier : le XXe siècle fait soudainement intrusion dans les Alpes avec les grands travaux de reconstruction d'après-guerre. Le temps se contracte brutalement : ce hameau d'alpage, cadre des durs travaux agricoles d'été, devient un site délaissé qu'on traverse pour aller se garer plus loin. Le panneau de signalisation annonce la proximité du parking : très fréquenté l'été, il permet de s'avancer en voiture à la limite de la Réserve naturelle de la Grande Sassièrè et d'entrer sans marche d'approche. Le hameau du Saut témoigne d'une construction traditionnelle dictée par l'absence de transport et un rapport étroit au lieu : le quartzite est extrait sur place; le poids et le choix judicieux des formes permettant de se passer de mortier. Il est ici question d'un savoir-faire humain que seule la pratique transmet et valable seulement ici. Subdivisés au fil des successions, certains bâtiments se retrouvent appartenir à plusieurs dizaines de propriétaires, lesquels, partis de Savoie trois ou quatre générations auparavant, l'ignorent parfois. Lorsqu'une commune souhaite protéger un tel hameau, elle doit donc retrouver tous les indivisaires puis tous les convaincre de vendre. Ici, la

commune a recherché en vain certains d'entre eux.



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
001-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

001-02



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

001-00



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)

001-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

002. Planay

Le hameau de La Rochette

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1500 mètres

Commune

Planay

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Architecture , Construction traditionnelle , Dynamique végétale

Présentation du site

L'hiver, la route venant de Chambéranger prend fin ici, aux chalets de La Rochette, un hameau autrefois exploité par une seule famille dans la zone

d'altitude intermédiaire entre l'habitat d'hiver dans la vallée et les alpages utilisés l'été. Un peu partout en Vanoise, ces chalets de « montagnettes » une fois délaissés comme bâtiments agricoles, hésitent entre abandon et restauration. Pour le toit, la tôle ondulée remplace la lauze ou le bois, et la rouille en gagnant sur le métal gris harmonise la couleur de l'ensemble. Maison principale ou résidence secondaire, location saisonnière ? Le sort du bâtiment du premier plan n'est pas scellé alors que les bâtisses au centre de la photographie ont été restaurées sans que leur allure ne soit modifiée. Pour que ce hameau conserve son caractère, l'évolution des lignes électriques aura son importance. Autour, les pâtures sont toujours fauchées et mangées par les vaches de deux agriculteurs du Planay, contenant ainsi la lisière de la forêt.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

002-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

002-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

002-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

003 . Termignon ¶

Rue du pré chamois dans le bourg de Termignon. En fond de gauche à droite la Loza, la Combe de Bonne Nuit et la Dent Parrachée

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Village , Architecture , Construction traditionnelle

Présentation du site

L'abandon de ce bâtiment agricole (comme le suggère la taille de la porte à double battant) en plein cœur du village de Termignon, en haute Maurienne, raconte mieux que n'importe quelle statistique l'exode rural et la fonte du nombre des paysans. La ruelle est à peine revêtue de goudron, autant voie de passage pour les bêtes que pour les hommes. Une bétonneuse stationne devant la porte, bâchée, les matériaux attendent sur le sol un prochain moment libre. Ce ne sont plus des pierres massives qui sont utilisées pour la remise en état de ce bâtiment paysan mais du béton moulé ou des éléments préfabriqués à des dimensions standard. Un compteur électrique extérieur se laisse déjà deviner, encastré dans le mur, sur le bord droit de l'image. Le raccordement sera facile : les lignes électriques sont aériennes. Les restaurations faites par les particuliers eux-mêmes ne sont coordonnées à l'échelle d'un village que si la commune veille à l'harmonie d'ensemble du bourg et de l'espace public. Un travail confié en général à un architecte ou un urbaniste, chargé de veiller à la cohérence des travaux. La commune peut aussi édicter des règles de restauration. Les modernisations inévitables du bâti sont ici régulées par les règles minimales du permis de construire.



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

003-01



Date de prise de vue
2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

003-03



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

003 -00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

003-04



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

003-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

003-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

003-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

003-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

004. Sainte-Foy Tarentaise

Lacs du Monal

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1874 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Lacs , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

Cet étang fait partie d'un ensemble de quatre plans d'eau : trois étangs, alimentés par des infiltrations et des résurgences de sources naturelles et une mare close, alimentée par la nappe phréatique. Située le plus à l'ouest du hameau du Monal, cette mare abrite le « triton alpestre », espèce protégée d'amphibien coloré d'une dizaine de centimètres de long et qui affectionne les eaux peu profondes et calmes. Dans les étangs voisins, dont celui sur l'image, prospère le saumon de fontaine, espèce nord-américaine introduite dans les années 50 par des pêcheurs locaux et qui s'est reproduite contre toute attente, faisant concurrence à la truite, espèce native. Or ce saumon est le prédateur naturel du triton...mais au Monal, mare et étangs ne communiquent pas entre eux. Pour éviter le piétinement de ce site sensible, les trois étangs sont classés réserve de pêche : le poisson ne peut y être capturé. L'eau abondante des pièces d'eau, une fois canalisée, va courir un peu plus loin aux pieds de quatorze petits abris de pierre à moitié enterrés, des caves dans lesquelles était mis à rafraîchir le lait de la traite des vaches. C'est donc l'eau qui structure le site, posé sur un replat ouvert sur la vallée et très fréquenté. Sa beauté tient aussi à la très belle forêt de mélèzes qui borde les étangs, s'y reflète et dans laquelle vit le tétras-lyre, ou « petit coq de bruyère », espèce malheureusement en régression en Vanoise du fait des aménagements touristiques. Ce milieu humide de tourbière est fragile et son évolution naturelle bien connue : l'eau stagnante remplace peu à peu l'eau courante, puis le lac se comble, et la forêt recolonisera la clairière ainsi formée. La mare, elle, est parfois déjà presque à sec l'été.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

004-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

004-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

005. Champagny-en-Vanoise

Lac asséché de la Glière, avec de gauche à droite : l'Aiguille Noire et le Col de la Croix des Frettes

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2060 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Avalanches / Risques naturels , Paysages d'altitude , Lacs , Érosion

Présentation du site

Ce lac blanc, le lac de la Glière, n'est pas pris par les glaces, malgré les apparences. Il est en réalité asséché depuis le XIXe siècle. En 1818, les hommes vivent alors dans le « petit âge glaciaire », période climatique plus froide commencée à la fin du XVIe siècle en Europe occidentale et dont nous sommes en train de voir la fin : le glacier de Rosolin vient alors « lécher » le bord du lac. Des séracs, autrement dit des morceaux de glaciers détachés de la langue principale, sont alors tombés dans ses eaux, bloquant l'écoulement naturel à la sortie du lac. L'eau a fini par déborder, emportant dans sa course les séracs, la boue et les roches vers l'aval. Après cette catastrophe naturelle de 1818, le lac s'est asséché, prenant un nouvel aspect. Après la vidange, les sédiments déposés au fond de la cuvette sont alors apparus à la lumière. L'alpage historique autour du lac n'en a pas été affecté, fréquenté qu'il est depuis le...XIIIe siècle.



Date de prise de vue

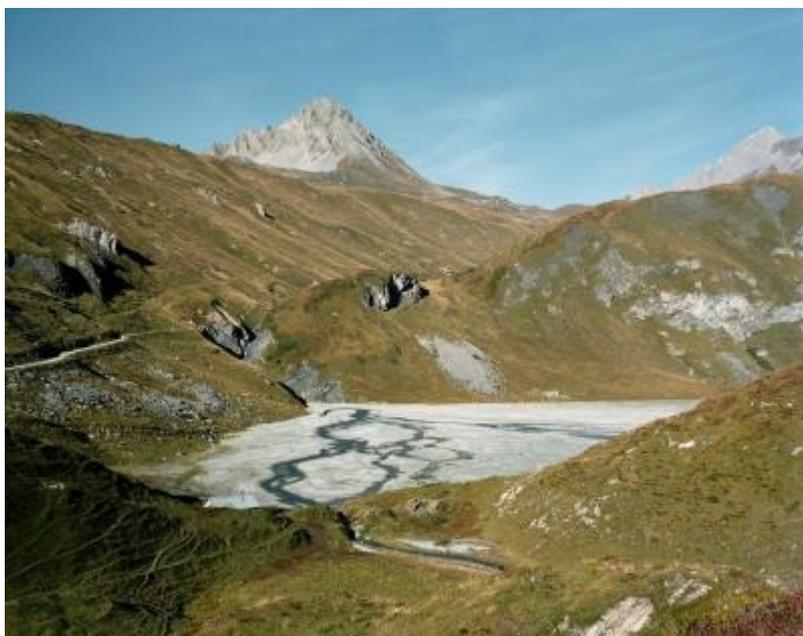
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

005-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

005-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alexandre GARNIER

Référence (*)

005-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alexandre Garnier

Référence (*)

005-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

006. Termignon

Lac du Lait, avec à droite la Dent Parrachée

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2210 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Glaciers , Landes et pelouses d'altitude , Dynamique végétale

Présentation du site

Un lac d'altitude surmonté d'une cime. Paysage classique de haute montagne modelé par les Glacier. À droite de la photographie, c'est le glacier de Belle Place qui a laissé sa trace, en descendant du versant Est de la Dent Parrachée. Un glacier dont l'épaisseur se réduit aujourd'hui à quelques mètres. Cette dernière grande glaciation du Würm recouvre toute la Vanoise et descend du Mont-Blanc jusqu'à Lyon. Difficile donc d'attribuer au lac du Lait une paternité précise. Mais son âge en revanche est certain : le lac a précisément 12 000 ans, date livrée par les analyses de pollens prélevés dans la tourbe. Nous sommes ici en présence de la seule vraie tourbière actuellement connue dans le cœur du Parc de la Vanoise. Elle tire une autre partie de son originalité de son altitude exceptionnellement élevée pour ce type de milieu. À plus de 2200 mètres, la cuvette creusée par les glaces s'est remplie d'eau après leur retrait, une zone humide s'est créée et elle se referme maintenant imperceptiblement, comblée par la végétation qui chasse l'eau. C'est en quelque sorte la dernière étape de l'évolution de ce lac, le crépuscule de sa vie. D'ici quelques milliers d'années, ce lac tourbière ne sera plus. De telles zones humides recèlent une grande biodiversité : demoiselles et libellules s'y pressent aux beaux jours, telle l'æshne des joncs. En bordure, sphaignes et plusieurs espèces de potamots, des espèces aquatiques, signalent à coup sûr l'acidité du terrain. Riches en minerai de fer, les falaises sous le sommet de la Dent Parrachée sont percées à environ 2400 mètres d'altitude de galeries de mines, exploitées au XVIIIe siècle. D'où le nom de ce site : La Ferrière.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

006-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

006-01



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)
006-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

007. Les Allues

Une piste de ski alpin à Méribel

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2000 mètres

Commune
les Allues

Thèmes
Agriculture et stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables ,
Forêts

Présentation du site
Pour rentabiliser leurs investissements et soutenir l'intérêt des skieurs, les

stations de sport d'hiver renouvellent régulièrement leur offre en proposant de nouvelles pistes ou activités. La recherche de la vitesse élargit aussi les descentes et remplace régulièrement les téléskis et les télésièges par des « télésièges express », plus rapides et confortables. La très grande piste large au centre de cette image est un stade de slalom et à gauche du pylône, les deux tranchées forestières se sont succédé pour accueillir le télésiège du Plan de l'Homme. Il faut dire que Meribel est la station de ski française qui comporte le plus de télécabines : 16 au total. Les câbles de ces remontées, peu visibles, constituent de véritables dangers pour les grands rapaces (gypaète, aigle) et le tétras-lyre (petit coq de bruyère). Des formes métalliques les signalent donc aux oiseaux. Le domaine skiable s'étend sur 1400 mètres, de Meribel Village, départ du télésiège du Golf jusqu'à 2952 mètres au sommet du Mont Vallon, accessible par une télécabine. Il est tout entier sous la protection des Gazex, que l'on devine le long de la ligne de crête. Une nouvelle ligne est en projet, à droite de la photographie, dans la forêt, à l'arrivée du télésiège « Olympic Express » juste hors champ. Les bulldozers interviennent maintenant chaque été sur cette montagne, pour reprendre ou créer des pistes, là où ils ne venaient que tous les deux ou trois auparavant. Au-dessus, un groupe de « halles », des écuries qui abritaient les bovins les nuits d'été à l'alpage, ont été conservées. Ce sont les Halles de Pra Coua, communales, et désormais utilisées pour ranger les panneaux de signalisation des pistes. Une nouvelle fonction qui leur évite de tomber en ruine.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

007-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

007-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

007-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

007-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

007-04



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)
007-05



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Nicolas GOMEZ

Référence (*)
007-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nicolas Gomez

Référence (*)

007-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

008. Val d'Isère [¶](#)

En montant au Col de l'Iseran depuis Val d'Isère par la D902, juste avant le lac artificiel.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2600 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Glaciers

Présentation du site

Bulldozers et pelles mécaniques travaillent ici la pente du Col de l'Iseran pour construire le nouveau télésiège des Pyramides en remplacement d'un double

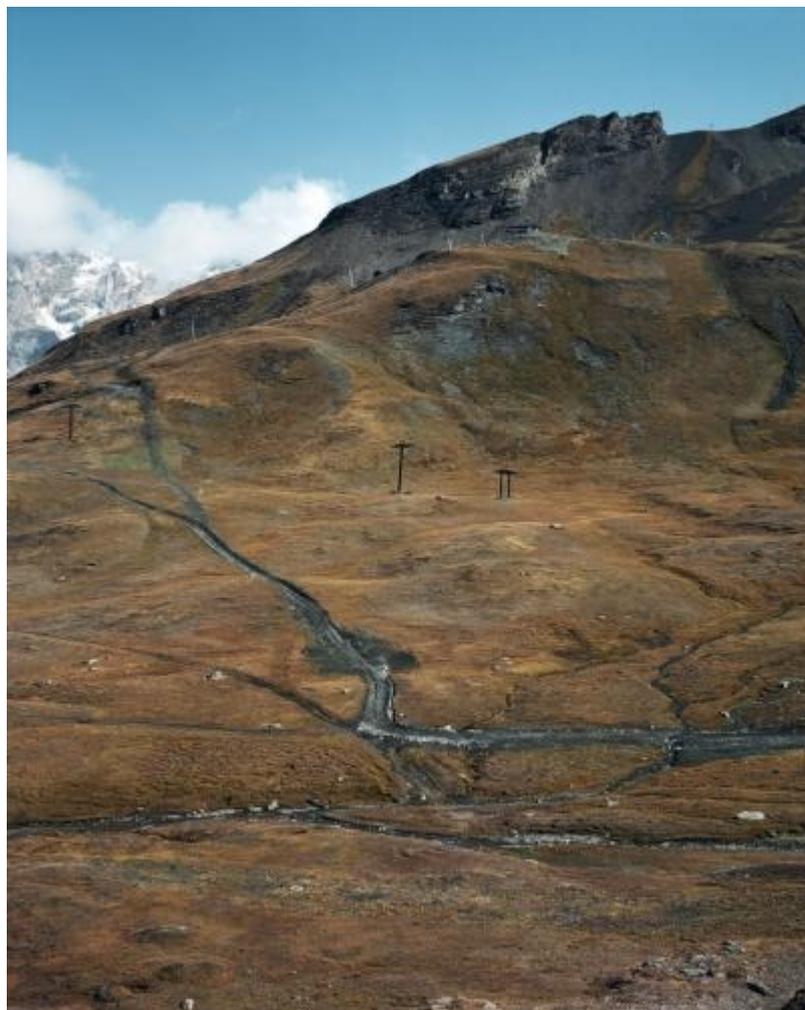
téléski. Chacun de leurs passages laisse des traces nettes sur le sol. Les roues des engins de terrassement et d'aménagement mordent légèrement la plaque neigeuse. Contrairement aux pistes agricoles qui se soumettent aux pentes et les grimpent en lacets, ces pistes-là vont « au plus droit », au plus court et donc au plus économique en temps et en carburant. Sur un sol de haute montagne mince et fragile comme celui de l'Iseran, replanter de la végétation est impossible mais il est en revanche envisageable de semer de nouvelles graines. Cette revégétalisation est toutefois délicate et prend du temps. Dans le premier tiers bas de la photographie et au centre, la neige dissimule une zone humide qui fait l'objet d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB). Comme son nom l'indique, cette mesure protège un biotope, c'est-à-dire tout un milieu naturel nécessaire aux espèces protégées. Ici, c'est la flore rare des zones humides, le carex bicolore et les laiches par exemple. Lorsque cette photographie a été prise, le 8 octobre 2006, la localisation précise de la limite n'était pas matérialisée sur ce site. Des panneaux d'information signalent l'entrée dans la zone de l'APPB ailleurs, par exemple lorsqu'elle est traversée par des chemins. Ce qui n'est pas le cas dans cette image. Ici, l'APPB ne sera donc probablement pas signalé. Ce cliché raconte une montagne aménagée, riche de projets de créations de nouvelles pistes. Une zone de 1 500 hectares – la Réserve naturelle de l'Iseran – a été déclassée en 2000 de son statut de zone naturelle protégée pour permettre les travaux de modernisation du domaine skiable tels que renouvellements de télésièges, de téléskis, l'installation de canons à neige et de retenue d'eau pour leur alimentation. En contrepartie a été créée la réserve de la Bailletaz, de 500 hectares, où flore et faune sont protégées, notamment bouquetins et chamois. Le long de la crête à droite, une ligne de câble de transport d'explosif (en abrégé Catex) permet de déclencher préventivement des avalanches lorsque le manteau neigeux se fait trop épais ou instable. Sur le ciel, se détache le glacier enneigé de Bazel, lui aussi en plein recul sous l'effet du réchauffement climatique.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
008-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

008-01



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — HERMANN Mylène

Référence (*)
008-02



Date de prise de vue
2010

Auteur
© Parc national de la Vanoise — CHASTIN Alain

Référence (*)
008-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mylène HERRMANN

Référence (*)

008-04



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Alain CHASTIN

Référence (*)
008-05



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Alain CHASTIN

Référence (*)
008-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alain Chastin

Référence (*)

008-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

009. Tignes, Les Almes [1](#)

Depuis le restaurant « La Chaumière » au lieu-dit Les Almes, à Tignes

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2058 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables

Présentation du site

La pointe du Lavachet domine Tignes-le-lac de ses 2652 mètres et de sa pente avalancheuse. Le service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM), placé sous l'autorité du Préfet, a largement équipé le sommet de pare-avalanche, succession de râteliers métalliques qui retiennent les grandes quantités de neige. Ce morceau de village contemporain a pris son essor dans les années 60, lorsque Tignes assoie la réputation de son domaine skiable. 848 habitants permanents en 1954, 2212 en 2002... Il n'a cessé de se développer et les immeubles de tourisme sont issus de constructions successives, liés par des grands espaces vides. Dans cette station dite « intégrée », les immeubles sont accessibles skis aux pieds. Comment évolueront-ils ? Seront-ils aménagés ? Laissés tels quels ? Tout est possible. Le bâtiment années 60 au premier plan à droite doit être restauré, mais comment ? Toit à double pente et rambarde tyrolienne se répandent depuis les années 90 et constituent un goût dominant : sera-t-il adopté ici ? Ou un goût plus contemporain se manifesterait-il, aligné sur des critères d'économies d'énergie en adoptant par exemple un toit plat et végétalisé ? Le PLU, Plan Local d'Urbanisme, est en cours d'instruction, mais la restructuration de la station de Tignes est d'ores et déjà entamée. Aucune nouvelle construction n'est prévue dans l'immédiat. Il faut dire qu'autour de l'église, dont on voit le clocher dépasser au second plan à droite, le quartier récent de la nouvelle mairie vient juste de s'achever.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
009-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
009-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

010 . Les Menuires – Val Thorens

Station de Val Thorens

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2315 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Autres – Occupation des sols , Lacs , Sentiers et randonnée

Présentation du site

L'urbanisme des stations de montagne a revêtu plusieurs visages, tous réunis sur cette photographie : immeubles groupés des années 70 en forme de tours et de barres puis – visibles en haut à gauche du village – de petites unités qui adoptent l'apparence du chalet traditionnel avec un toit à deux pentes et des revêtements de façade en bois. Elles se regroupent en un « hameau idéal » où les chalets sont bien séparés les uns des autres, tous orientés au sud et situés juste en bas des pistes. Créée ex-nihilo à 2300 mètres d'altitude en 1973, Val Thorens est une « station intégrée » de troisième génération, la plus haute d'Europe. Elle s'est construite sur un terrain d'alpage uniquement pâturé l'été, dans une optique de loger les vacanciers d'hiver au plus près des pistes, celles du domaine des Trois Vallées en l'occurrence. Un urbanisme de loisir fonctionnaliste et rationnel qui cherche dans le milieu les ressources nécessaires à son fonctionnement, comme en témoigne au premier plan le lac de retenue dans la continuité d'un petit lac naturel d'eau de ruissellement. Un cercle parfait, aux bords maçonnés, dont le contenu alimente les canons à neige. Conçue plutôt pour le ski d'été et en complément des Menuires, du fait de son altitude, Val Thorens se place au 5e rang des stations françaises pour son chiffre d'affaires.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
010-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
010-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

011. Saint-Martin de Belleville

Les Menuires

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1790 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Chalets – Hameaux d'alpage , Construction traditionnelle , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Routes et parkings , Autres – Occupation des sols

Présentation du site

Bien droite et bien neuve cette route qui mène des Menuires à Val Thorens, comme un ruban gansé de son liseré de gravier. Composée de matériaux industriels, uniformes et semblables de la Bretagne aux Landes par exemple. Comme les bétons et les plaquages bois des immeubles barres au soleil. Les maisons d'alpage par contraste sont faites de matériaux du lieu, murs de pierre locale et parfois toits de lauzes. Canons à neige, pylônes, grues, passerelle d'hiver, télésiège...la culture du ski l'emporte nettement sur la civilisation montagnarde pastorale, symbolisée par ce troupeau bovin, le dernier de la zone. Seules les vaches fréquentaient les alpages sur lesquels sont construits Les Menuires : à les voir paître ainsi entre les immeubles et la route, on mesure le bouleversement culturel subi par cette montagne. Dès la fin des années 60, on critique l'allure urbaine de la station des Menuires – on parle de « sarcellisation » de la montagne. Aujourd'hui les choix urbains des années 60 et 70 apparaissent aussi peu soucieux de la consommation de l'espace. Dans l'optique du développement durable, l'espace est une ressource non renouvelable, au même titre que l'eau ou les énergies fossiles. Est-ce pour essayer de redonner une atmosphère végétale à cette pente particulièrement nue et vide que l'on a reboisé en mélèzes sur le haut du versant ? Peut-être aussi pour contribuer à ralentir les avalanches derrière les immeubles ?



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

011-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

011-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

011-04



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

011-02



Date de prise de vue
2010

Auteur
© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)
011-03



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)
011-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nicolas GOMEZ

Référence (*)

011-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nicolas Gomez

Référence (*)

011-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

012. Val d'Isère

Val d'Isère, sur la route du Col de l'Iseran, au niveau de la tête de l'Arollay

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2533 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Activités estivales en stations , Routes et parkings , Équipements d'accueil , Paysages d'altitude , Glaciers

Présentation du site

Le Col de l'Iseran met en contact à 2764 mètres les deux vallées de haute Maurienne et de haute Tarentaise. Cette photographie est prise côté Tarentaise sur la commune de Val d'Isère. Le « Laisinant express », nouveau télésiège en haut à gauche de la photographie illustre bien la tendance actuelle aux équipements touristiques et sportifs de plus en plus imposants et de plus en plus rapides. Celui-ci « remonte » les skieurs en quelques minutes de Val d'Isère au milieu du domaine skiable avec un débit de 3600 personnes à l'heure. La Réserve naturelle de l'Iseran, zone particulièrement riche en flore, étendait son périmètre ici jusqu'en 2000, date de son déclassement pour permettre la modernisation du domaine skiable de Val d'Isère et de ce télésiège. En compensation, on a choisi de protéger la flore montagnaise ailleurs, sur le versant de la Bailletaz en classant celui-ci à son tour en réserve naturelle. Certaines autres zones de l'ancienne réserve continuent tout de même de bénéficier d'une mesure de protection grâce à un arrêté préfectoral de protection de biotope. C'est le cas de la crête des Leissières, du col et d'une petite partie du vallon de l'Iseran. Outre cet impressionnant télésiège, il est envisagé de construire (au milieu de la photo) une usine à neige (faite depuis). L'eau est y mise sous pression avant d'être envoyée dans les tuyaux des canons à neige. Un garage à chenillette et une digue de la retenue collinaire de Solaise devraient être visibles au niveau de la butte en herbe, à droite de la photographie. Sous les câbles du Laisinant Express, au milieu de la photographie, on distingue le télésiège de la Datcha qui pourrait être changé dans le futur. Au milieu de l'image toujours mais au premier plan, deux tables d'orientation permettent au visiteur d'identifier les sommets alentour. Leur succès explique le piétinement à leurs abords, surtout en venant du parking où les touristes garent leurs véhicules. Or ces tables sont installées sur des milieux fragiles de pelouses d'altitude, dans un site « inscrit » sur la liste des sites naturels, historiques ou pittoresques, donc signalés comme dignes de protection. Ce piétinement et le stationnement libres des voitures l'été sont donc un objet de préoccupation pour les agents du Parc national de la Vanoise. Ils observent aussi avec attention l'allure du glacier des Barmes de l'Ours, la zone plus blanche et

régulière sous la pyramide rocheuse à l'arrière-plan de l'image.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

012-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
012-01



Date de prise de vue
2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)
012-02



Date de prise de vue
2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)
012-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

013a . Bonneval-sur-Arc

Col de l'Iseran, sur le parking du col, avec vue vers le Col Pers

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2764 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Activités estivales en stations , Routes et parkings , Paysages d'altitude , Glaciers

Présentation du site

Le glacier du Grand Pisailas domine cette photographie panoramique des pentes de l'Iseran, du moins tant qu'il existe encore car comme nombre d'autres il recule d'année en année sous nos yeux et disparaît progressivement. L'enneigement artificiel est aujourd'hui présenté comme un possible palliatif pour limiter la fonte des glaciers et de la neige en plus de son utilité touristique afin de maintenir ou allonger la saison de ski d'été sur glacier. Des cannes d'enneigement, les « canons à neige », ont donc été installées sur le glacier fondant. L'eau qui les alimente est captée dans l'Isère, remontée dans une retenue collinaire ; lors de sa fonte, la neige artificielle rejoint l'Arc en Maurienne, la vallée voisine. Ces canons fonctionnent l'hiver pour augmenter la couche neigeuse et prolongent ainsi la tenue de celle-ci. Les bâtiments situés au centre de l'image sont des aménagements récents : deux gares de télésiège, l'une desservant le glacier du Pisailas à notre droite et l'autre tournée vers le Col de l'Iseran à notre gauche. Elles prennent place sur un thalweg, un lit de ruisseau comblé. Les travaux d'un restaurant d'altitude, dont seul le rez-de-chaussée apparaît, sont bloqués au moment où est prise cette photographie, le 8 octobre 2006 et toujours pas achevés en avril 2009. Le domaine skiable de Val d'Isère occupe toute cette zone autour des bâtiments. Une zone soumise par ailleurs à arrêté préfectoral de protection de biotope du fait de la présence de crépide rhétique,, espèce protégée à petite fleur jaune qui ressemble au pissenlit. Les pistes s'arrêtent en dessous de la crête qui forme la limite du cœur de Parc, zone de protection de la faune et de la flore. Au jour de la prise de vue, les préoccupations principales concernant cette zone portent sur le remodelage des pistes de ski, les remontées mécaniques, la réfection de la route du lac Céma, ou encore la ligne moyenne tension dont on voit les piliers métalliques alignés en diagonale de l'image.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

013a-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

013a-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

013b. Bonneval-sur-Arc

Col de l'Iseran, sur le parking du col, avec vue vers le Col Pers

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2764 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Autres – Stations de ski , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Glaciers

Présentation du site

Le glacier du Grand Pisailas domine cette photographie panoramique des pentes de l'Iseran, du moins tant qu'il existe encore car comme nombre d'autres il recule d'année en année sous nos yeux et disparaît progressivement. L'enneigement artificiel est aujourd'hui présenté comme un possible palliatif pour limiter la fonte des glaciers et de la neige en plus de son utilité touristique afin de maintenir ou allonger la saison de ski d'été sur glacier. Des cannes d'enneigement, les « canons à neige », ont donc été installées sur le glacier fondant. L'eau qui les alimente est captée dans l'Isère, remontée dans une retenue collinaire ; lors de sa fonte, la neige artificielle rejoint l'Arc en Maurienne, la vallée voisine. Ces canons fonctionnent l'hiver pour augmenter la couche neigeuse et prolongent ainsi la tenue de celle-ci. Les bâtiments situés au centre de l'image sont des aménagements récents : deux gares de télésiège, l'une desservant le glacier du Pisailas à notre droite et l'autre tournée vers le Col de l'Iseran à notre gauche. Elles prennent place sur un thalweg, un lit de ruisseau comblé. Les travaux d'un restaurant d'altitude, dont seul le rez-de-chaussée apparaît, sont bloqués au moment où est prise cette photographie, le 8 octobre 2006 et toujours pas achevés en avril 2009. Le domaine skiable de Val d'Isère occupe toute cette zone autour des bâtiments. Une zone soumise par ailleurs à arrêté préfectoral de protection de biotope du fait de la présence de crépide rhétique,, espèce protégée à petite fleur jaune qui ressemble au pissenlit. Les pistes s'arrêtent en dessous de la crête qui forme la limite du cœur de Parc, zone de protection de la faune et de la flore. Au jour de la prise de vue, les préoccupations principales concernant cette zone portent sur le remodelage des pistes de ski, les remontées mécaniques, la réfection de la route du lac Céma, ou encore la ligne moyenne tension dont on voit les piliers métalliques alignés en diagonale de l'image.



Date de prise de vue

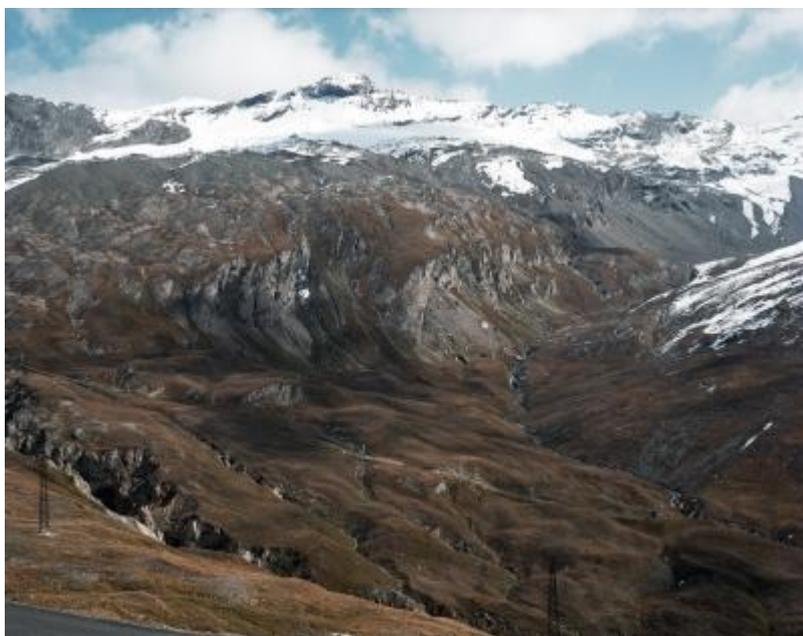
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

013b-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

013b-01



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)
013b-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

014. Tignes ¶

A partir de la Tovière, vue vers les pistes et le Glattier, en face à gauche, avec le Mont Blanc (4807 mètres) à l'arrière-plan

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2695 mètres

Commune
Tignes

Thèmes
Autres – Agriculture , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Routes et parkings , Glaciers

Présentation du site

Les pistes visibles au premier plan, à la fois pistes d'alpages et de ski l'hiver, sillonnent ce paysage et en marquent les pentes. Mais sur un substrat de gypse, pierre blanche et tendre que l'on connaît tous sous le nom plus commun de « pierre à plâtre » et qui affleure tout en bas de la photographie, le plus léger passage laisse sa trace. Difficile ici de revégétaliser. A l'arrière-plan sur la gauche, de nouvelles pistes de VTT ont aussi marqué ce milieu fragile. De telles atteintes ne sont pas sans risques. Peu stable, ce sol s'érode très facilement et se dissout parfois par endroit sous l'effet de l'eau. Une fois à l'air libre, le gypse peut « fondre » en effet jusqu'à 2 centimètres par an sous le seul effet des précipitations. Les projets de création de pistes de vélo tout terrain (VTT) envisagés pour développer sur le versant à gauche, à l'arrière plan de la photographie, une activité estivale complémentaire au ski soulèvent les réticences des géologues et des protecteurs des milieux naturels.



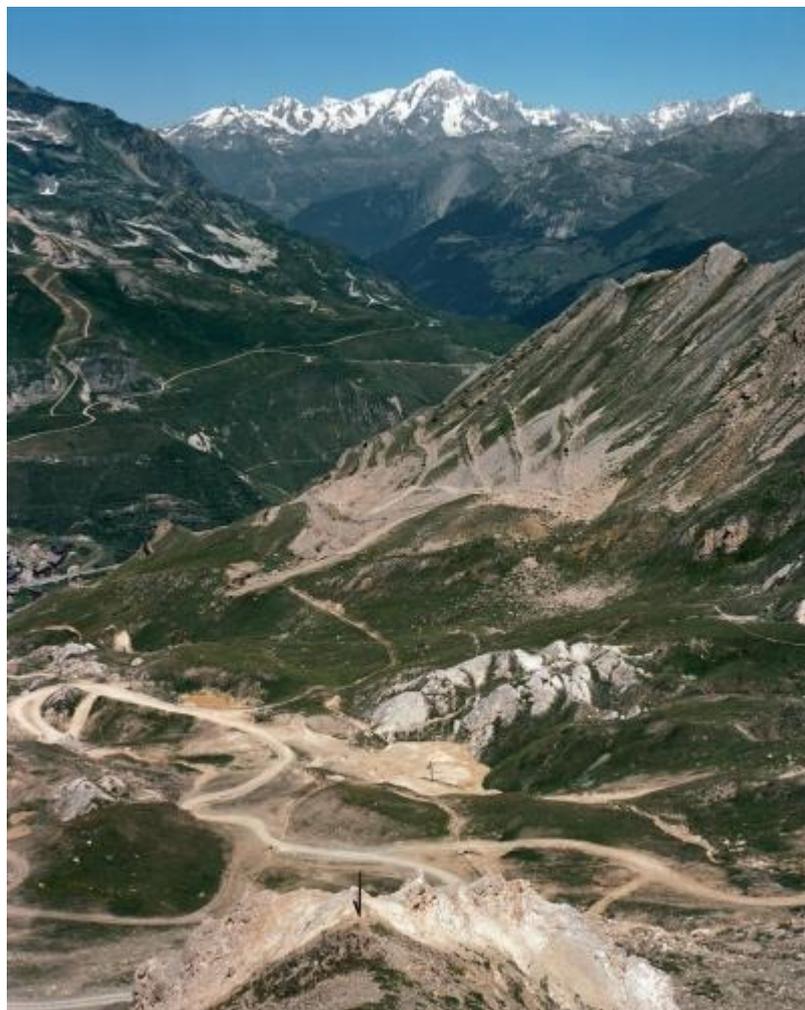
Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

014-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

014-01



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — HERMANN Mylène

Référence (*)
014-02



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Alain CHASTIN

Référence (*)
014-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

015. Tignes

Tignes, alpage accessible depuis la piste du Glattier, en prenant la piste raide à gauche vers le plateau inférieur.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2300 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Érosion , Dynamique végétale

Présentation du site

Une piste récente en forme de « Z » sillonne l'herbe sous les remontées mécaniques pour permettre aux bulldozers de reprofiler les pistes de ski et aux tout terrains 4x4 d'entretenir les infrastructures (pylônes, gares de télésièges). Pour la tracer, il a fallu édifier un talus. Or, même replanté d'herbe et remis en état, le couvert végétal ne peut retrouver son usage initial de pâturage que très progressivement. À cette altitude, l'herbe pousse lentement, les graines dormantes ont été perdues et les microorganismes du sol mettent du temps à se reconstituer. L'herbe ne retrouvera ses complètes capacités nutritives pour le troupeau qu'au bout de plusieurs années. Ces talus soustraient une part non négligeable de terres à l'exploitation agricole. Dans le coin supérieur gauche de l'image, en partant du pied du dernier pylône de la remontée mécanique, un canal de drainage descend presque tout droit en travers de la pente. En sortant l'eau du talus, il peut paradoxalement en assécher l'aval et peut-être y perturber un peu la reprise de la végétation. Cette piste d'entretien traverse l'alpage, autrement dit le pâturage d'altitude d'été d'un des deux derniers éleveurs bovins de Tignes. Celui-ci exploite aussi le restaurant « La Ferme » à Tignes-Lavachet, une double activité commune dans les Alpes. En hiver, elle est recouverte par la neige et parcourue par les skieurs, comme toute le versant, et sa couverture entretenue par les canons à neige, presque parallèles au télésiège sur cette image. En été, la piste agricole permet au paysan de monter sa machine à traire électrique et d'accéder en 4X4 à son troupeau.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

015-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

015-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain CHASTIN

Référence (*)

015-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

016. Aussois

Le village d'Avrieux et ses environs

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1460 mètres

Commune

Aussois

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Village , Hydroélectricité , Tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin , Infrastructures économiques et militaires , Rivières et torrents , Forêts , Glaciers

Présentation du site

Cette photographie rassemble un large éventail d'occupations humaines possibles dans un fond de vallée alpine, celle de l'Arc en Maurienne. Elle est prise depuis le Fort Marie-Christine, ancien fort militaire piémontais – édifié pour protéger l'accès de la haute Maurienne contre une éventuelle invasion française – et domine le village d'Avrieux, au premier plan. Au centre, le site de l'ONERA, Office National d'Etudes et de Recherches Aérospatiales, dont la soufflerie se reconnaît à son bulbe bleu, a choisi un site bien pourvu en énergie électrique. La route qui remonte sur la gauche aboutit à Villarodin. Plus haut, en pleine forêt, la station de ski de La Norma, où aboutissent les pistes qui sillonnent la forêt. Des infrastructures militaires, routières, des industries, des villages...les activités humaines se développent de plus en plus largement dans un espace – la vallée – contrainte par la géographie. À Avrieux, le lotissement en construction à droite du village prend sur les terres agricoles les plus proches pour loger les nouveaux habitants permanents. La Chambre d'agriculture préconise de préserver les prés en bas à gauche du ruisseau lors de la révision du Plan Local d'Urbanisme. Car une fois bâties, ces terres seraient perdues ; en montagne l'espace cultivable est rare. Le long de l'Arc, Modane apparaît et disparaît entre les pentes, ville liée à la gare transfrontalière et à la douane, où débute le tunnel routier du Fréjus qui rejoint l'Italie. Un gigantesque chantier se tient en effet dans cette zone : en 2030, un tunnel ferroviaire reliera Turin en passant sous la Maurienne. Les entreprises qui le creusent prévoient de déposer 3 millions de m³ de déblais extraits de la montagne derrière l'ONERA en plein centre de l'image.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

016-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

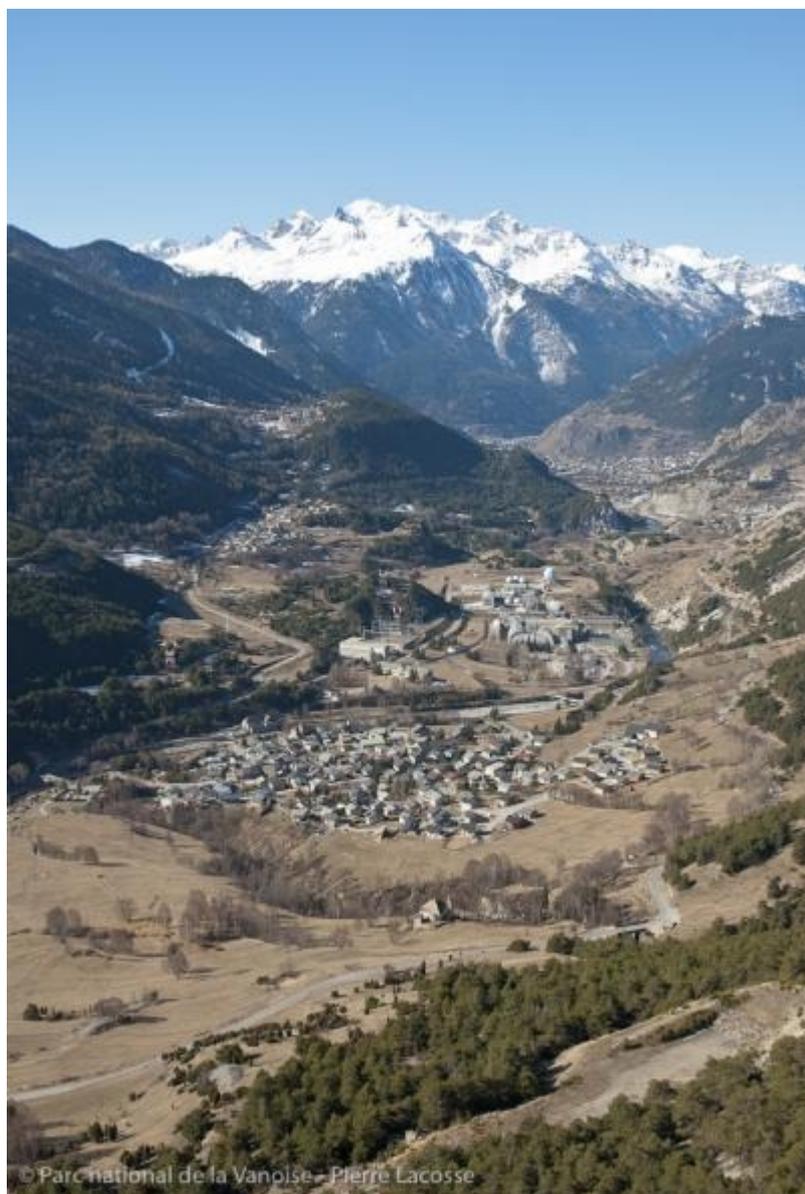
016-01



Date de prise de vue
2009

Auteur
© Parc national de la Vanoise — LACCOSSE Pierre

Référence (*)
016-02



Date de prise de vue
2011

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Pierre LACOSSE

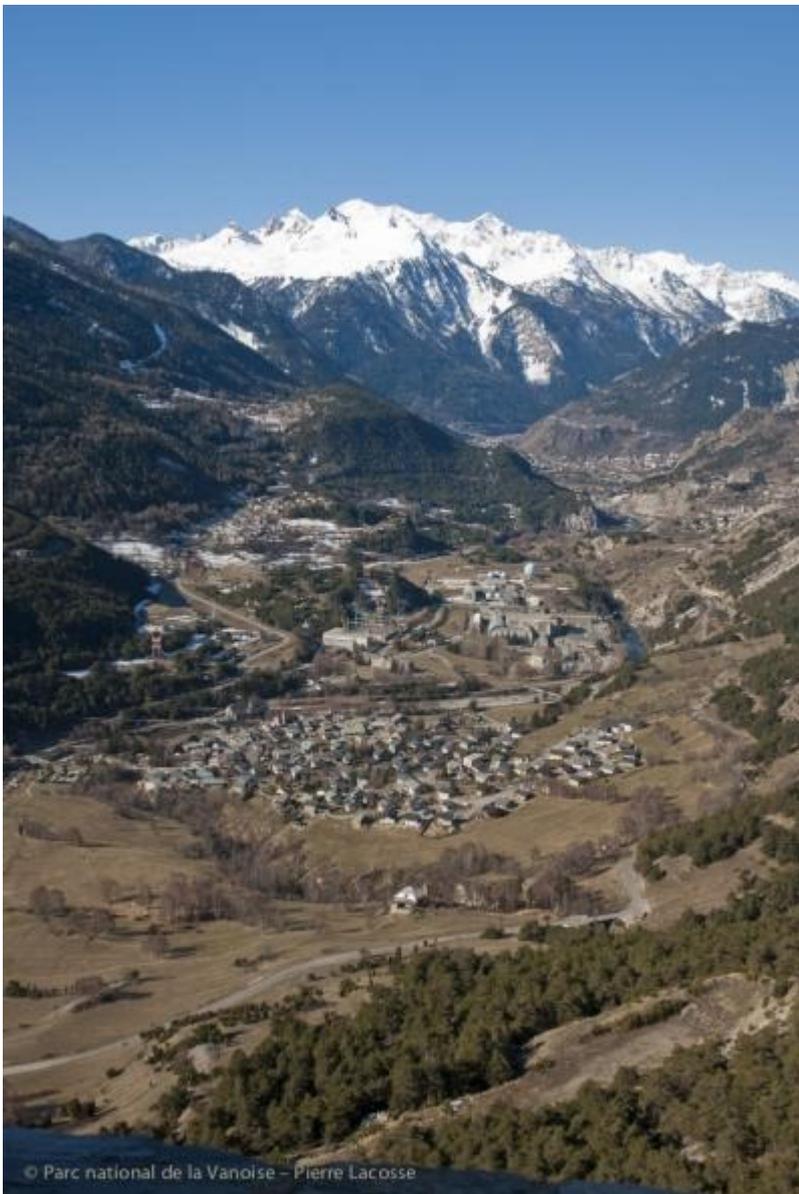
Référence (*)
016-03



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)
016-04



© Parc national de la Vanoise – Pierre Lacosse

Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)
016-05



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Pierre Lacosse

Référence (*)

016-06

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

017. Peisey - Nancroix [1](#)

Au-dessus du refuge de Rosuel

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1590 mètres

Commune

Peisey-Nancroix

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes , Routes et parkings , Autres – Occupation des sols , Forêts

Présentation du site

Le refuge de Rosuel, un des cinq refuges-portes du Parc, se situe hors de la photographie à droite et c'est l'extrémité ouest de son parking que nous voyons ici. Les randonneurs y laissent leurs véhicules pour plusieurs jours, les pratiquants de la via ferrata des Bettières pour la journée et les visiteurs du refuge pour quelques heures. Il est d'ailleurs devenu un but d'excursion en soi, pour déjeuner, dîner même entre membres de clubs d'affaire ou de personnes âgées, les bus pouvant se garer facilement. Le cadre de la haute montagne est à portée de roues, avec fortes chances d'observer bouquetins et chamois aux beaux jours ou l'un des trois couples de gypaète barbu, qui niche dans la vallée. Les chemins s'ouvrent vers le lac de La Plagne ou le Mont Pourri, tel le GR 5. De novembre à mai, Rosuel ferme ses portes, les prés de fauche se couvrent de neige et seule demeure habitée l'ancienne ferme du premier plan, malgré la fermeture de la route. Cette vallée est incluse dans la zone AOC Beaufort. Le cahier des charges de l'AOC incite les agriculteurs à utiliser les prés de fauche, pour produire le foin destiné aux vaches laitières l'hiver. Ces prés sont donc préservés du fait de leur forte nécessité économique, ce qui explique qu'un seul équipement pérenne ait été ici construit : le terrain de football. Les terrassements de l'arrière-plan accueillent une salle de traite automatisée qui « traite » 120 vaches à l'heure : elle témoigne de la vitalité de cette production fromagère. Les fréquentes avalanches du secteur contiennent aussi l'urbanisation : en 1995 l'avalanche descendue du sommet de Bellecôte a emporté sept bâtiments. En 2003, c'est une coulée de boue qui a laissé une trace blanche bien visible sur la partie gauche entre les deux rideaux d'arbres.



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

017-01



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

017-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JORDANA Régis

Référence (*)

017-02



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Régis JORDANA

Référence (*)

017-03



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

017-04



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

017-05



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Marie-Laure Tonnelier

Référence (*)

017-06

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

018. Bonneval-sur-Arc

Bonneval-sur-Arc, sur la route du Col de l'Iseran, vue vers la vallée de l'Arc

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2085 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Routes et parkings , Paysages de vallée , Rivières et torrents , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

Au fond de cette vallée glaciaire, au profil typique « en auge », coule l'Arc, aux crues parfois titanesques, comme celle de 1957. Mais malgré cela, le chemin sur sa rive droite a pris le joli nom de « chemin du petit bonheur », seul accès à

Bonneval-sur-Arc avant la construction de la route. Bonneval, dernier et plus haut village permanent de la haute Maurienne, à 1800 mètres, dont on distingue les premières maisons en bas de la photographie. Dans un tel relief, les terres agricoles se concentrent le long de la rivière –sur la surface la plus plate– pour les jardins et surtout pour les prairies de fauche. Le chemin mène de l'une à l'autre – les parcelles plus claires sont déjà fauchées. Les vaches, elles, broutent les versants plus abrupts en attendant de gagner leurs alpages en aval du Col de l'Iseran. Bonneval-sur-Arc réalise actuellement une zone agricole pour ses exploitants en activité, afin qu'ils puissent installer les étables hors de leurs habitations. Dans ce cadre en apparence si préservé, le respect de la nature ne va pour autant de soi : dans le coude de la rivière, sur sa rive gauche, un triangle clair au bout d'un chemin...c'est une décharge sauvage. Les versants montagneux sont sous haute surveillance car le secteur est très sensible aux glissements de terrain et aux avalanches. Un projet de tunnel qui aurait traversé le versant gauche a d'ailleurs été envisagé pour sécuriser l'itinéraire routier. Des canons à gaz de type « Gazex » ou des avalancheurs (Avalex) préviennent les très grosses avalanches de la rive gauche, mais n'empêchent pas pour autant chaque hiver les coupures temporaires de la seule route d'accès.



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
018-01



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

018-00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

018-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

018-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

019 . Termignon, vallon de la Rocheure

Prise d'eau après le pont de la Renaudière, avec de gauche à droite : Dôme de Chasseforêt, des Glaciers de la Vanoise

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2023 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Chalets – Hameaux d'alpage , Hydroélectricité , Rivières et torrents , Glaciers

Présentation du site

Dans le « cœur de Parc » voici la prise d'eau d'Entre-Deux-Eaux (c'est le nom du site) sur le Doron de Termignon (c'est le nom du cours d'eau). Le Doron de Termignon se forme après la confluence des torrents de la Leisse et de la

Rocheure et son eau est presque entièrement captée par ce barrage. Seule une petite partie est restituée à l'aval du captage. Ce « débit réservé » de 78 litres par seconde, est calculé pour maintenir un vie biologique minimum dans le torrent (plantes, poissons, microorganismes). Le Doron de Termignon est donc un cours d'eau artificialisé. L'eau captée s'engouffre alors dans une galerie souterraine de 15 kilomètres creusée dans la roche. À plus de 2000 mètres d'altitude, elle collecte d'autres ruisseaux et torrents qui alimentent la retenue du barrage de Plan d'Aval, sur la commune d'Aussois. La prise de Termignon, mise en service en août 1941 est l'une des milliers qu'EDF a installé dans les Alpes. Turbinée, l'eau se transforme en électricité. De tout cela, rien de visible sur ce cliché. La ligne électrique sert actuellement à la vidange automatique du barrage et à alimenter en courant quelques chalets et un refuge de la zone d'alpage proche. Sur un à-plat, quelques bâtiments éclectiques : le plus à gauche, c'est la gare du téléphérique EDF, édifiée pour acheminer les matériaux de construction de la prise d'eau depuis Termignon, commune de rattachement de l'ouvrage. Des chalets anciens côtoient les baraques EDF : une montagne équipée et productive, c'est ce que montre ce cliché pris à Entre-Deux-Eaux



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta
Référence (*)

019-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

019-01



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)
019-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

019-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

020. Sollières–Sardières

Le torrent de l'Envers

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1290 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Autres – Occupation des sols , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

À sa confluence avec l'Arc au premier plan, voici à quoi ressemble le torrent de l'Envers, qui se dirige vers nous depuis le fond de la photographie. Il est le plus souvent à sec car ses eaux s'infiltrent dans un sol fait de gypse, entre autres. Alors pourquoi de tels aménagements ? Un lit large et canalisé, des berges surélevées laissent deviner au centre de la photographie, partant tout droit vers les pentes plantées de mélèzes, de secrètes et brusques fureurs du torrent. Et ses crues sont en effet violentes et brutales. Il suffit pour s'en convaincre de regarder le bas de la photographie : blocs de pierre, sables, galets proviennent de ces crues et ont été déposés en couche épaisse sur la rive gauche de l'Arc. Le torrent charrie alors tous les matériaux de la montagne. En 1999, la crue particulièrement importante a emporté la route nationale au premier plan. Alors on a enroché, canalisé, détourné le torrent. On a ménagé aux boues dévalant de la montagne une aire d'épandage, pour protéger les premières maisons de Sollières L'Envers, visibles à gauche du pont. D'autant que derrière elles, un peu plus en amont, hors du cadre de cette photographie, un camping s'est installé. A l'arrière-plan lointain de l'image en haut à droite, le bourg principal du village de Sollières L'Envers semble moins exposé aux fureurs torrentielles, abrité par un repli de terrain et un peu plus à l'écart du cours d'eau.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

020-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

020-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

020-04



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

020-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

020-03



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

020-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

020-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu Beurier

Référence (*)

020-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

021. Saint-Bon Tarentaise ¶

En venant du pas du roc Merlet, et avant de descendre le petit chemin qui mène au lac supérieur des lacs Merlet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2500 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Paysages d'altitude , Glaciers , Autres – Milieux naturels , Alpinisme et sommets

Présentation du site

En dessous du Col de Chanrouge, le paysage prend une allure lunaire et ces pelouses rocailleuses d'altitude se succèdent en un moutonnement inquiétant. Serait-ce parce que le sol bouge ? Aux pieds des pierriers délimités à droite par les arêtes, un glacier rocheux se dissimule en effet. Les glaciers ne sont pas forcément ces seules langues blanches éclatantes contre le ciel mais se cachent aussi sous terre. Lorsque l'eau s'infiltré dans des éboulis et se transforme en glace sous-jacente ou interstitielle, elle forme un glacier mélangé de pierres et qui avance sous le sol exactement comme un glacier apparent. Il forme à la surface du sol comme des rides, charriant et animant de puissantes masses de matériaux. Si son mouvement est notable, il a une amplitude moindre que celle des « vrais » glaciers. Mais comme eux, il est aussi soumis au réchauffement climatique. Sous l'effet de la fonte, les moutonnements du sol devraient s'accroître et ce paysage du cœur de Parc accuser son caractère déjà bien marqué. L'arrière-plan éclairé est actuellement pâturé par des génisses. On leur réserve généralement les pâturages d'herbe un peu moins riches et surtout moins accessibles que pour les vaches laitières, même si l'alpage de cette zone reste tout de même une « montagne » à Beaufort.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

021-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

021-01



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Nicolas GOMEZ

Référence (*)
021-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

022. Pralognan-la-Vanoise ¶

L'alpage de la Glière, avec de gauche à droite : la Grande Aiguille de la Glière (3392 mètres), la Petite Aiguille de la Glière (3322 mètres), l'Épéna (3421 mètres), la Grande Casse à l'arrière-plan (3855 mètres) et l'Aiguille de la Vanoise (2796 mètres) à droite

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2045 mètres

Commune
Pralognan-la-Vanoise

Thèmes
Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire /

Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Itinéraires de passage historique , Rivières et torrents , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Au-dessus du refuge des Barmettes commence l'alpage de la Glière, célèbre dès le XIXe siècle pour ses chalets et ses murets de pierre sèche qui bordent l'ancien itinéraire de la route du sel. Du XIIIe siècle jusque vers 1860, cette piste muletière permettait d'acheminer le sel extrait aux Salines de Moûtiers, plus bas dans la vallée, vers la Maurienne par le Col de la Vanoise. Et de Maurienne vers le Piémont italien. Elle a gardé de cet usage par les animaux un tracé caractéristique en lacets larges qui permet de ravitailler le refuge du Col de la Vanoise en 4x4. Ce sentier est aujourd'hui un des itinéraires les plus fréquentés du Parc. Les murets du premier plan, effondrés, ont été remontés dans le cadre d'un chantier pilote pour transmettre la technique de construction traditionnelle en pierre sèche c'est-à-dire sans mortier ajouté. C'est que les savoir-faire traditionnels se sont dilués puis perdus dans l'exode rural et les deux guerres mondiales. Ces ruptures historiques se lisent aussi dans les toits : toit de lauzes (pierres plates) anciennes en second plan, toit d'appareillage plus récent venant d'Italie. Car si le savoir-faire de pose a perduré sur l'autre versant des Alpes, il s'est en grande partie perdu en France durant le XXe siècle. Enfin sur l'extension de droite, un toit de tôle, matériau courant depuis son apparition il y a 50 ans sur les bâtiments agricoles mais aussi sur les habitations. L'automne, les génisses pâturent encore cet alpage de la Glière, à deux pas du cœur du Parc. La zone est aussi d'une très grande variété géologique : le calcaire y côtoie la quartzite et les calcschistes.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

022-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

022-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

022-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

022-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

023a. Tignes, Les Boisses

Vue sur le chantier de détournement de la D 87

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1790 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Urbanisation des villages , Routes et parkings , Autres – Aménagements – travaux , Autres – Occupation des sols

Présentation du site

Une centrale à béton s'est installée au pied de la falaise où elle puise graviers et de sables de quartzite blanc. Des pelleteuses jaunes sont aussi à l'œuvre pour

déplacer la route départementale 87 qui traversait jusqu'alors le village des Boisses, hameau de Tignes. La circulation automobile, touristique surtout, en direction du Val Claret contournera ce village, rendu à son calme. La falaise éventrée est riche en primevères du Piémont, espèce protégée. Pour permettre les travaux, la falaise de la Grande Parei, dans le fond au centre, a été classée par compensation en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. La déviation a déjà changé le visage des Boisses: trois immeubles sont en construction à gauche de la photographie, entre les deux niveaux du hameau, à droite de la grue jaune et de la route. Ils sont destinés aux chasseurs alpins dont un logement plus ancien sera reconverti. Sous cette nouvelle route départementale, on a aménagé un passage enterré, que les piétons l'empruntent pour aller du vieux hameau au Parking. Tignes et ses hameaux connaissent depuis longtemps des travaux d'envergure. L'église à droite a recueilli le mobilier liturgique de l'ancienne église de Tignes démolie puis noyée sous les eaux du barrage du Chevril, dont un Christ aux bras pendants, et elle en est d'ailleurs la copie conforme. Cette centrale béton va-t-elle rester ? La question se posait en 2007. En 2009, elle a été remplacée par des immeubles. Comment le chantier, qui fait l'objet d'une revégétalisation va-t-il cicatriser? Et comment va évoluer la forêt en partie haute, réduite d'un côté par les aménagements de piste et de l'autre par de nouvelles constructions ?



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

023a-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

023a-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

023b. Tignes, Les Boisses

Vue sur le chantier de détournement de la D 87

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1790 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Stations – Villages , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Routes et parkings

Présentation du site

Une centrale à béton s'est installée au pied de la falaise où elle puise graviers et de sables de quartzite blanc. Des pelleteuses jaunes sont aussi à l'œuvre pour déplacer la route départementale 87 qui traversait jusqu'alors le village des Boisses, hameau de Tignes. La circulation automobile, touristique surtout, en direction du Val Claret contournera ce village, rendu à son calme. La falaise éventrée est riche en primevères du Piémont, espèce protégée. Pour permettre les travaux, la falaise de la Grande Parei, dans le fond au centre, a été classée par compensation en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. La déviation a déjà changé le visage des Boisses: trois immeubles sont en construction à gauche de la photographie, entre les deux niveaux du hameau, à droite de la grue jaune et de la route. Ils sont destinés aux chasseurs alpins dont un logement plus ancien sera reconverti. Sous cette nouvelle route départementale, on a aménagé un passage enterré, que les piétons l'empruntent pour aller du vieux hameau au Parking. Tignes et ses hameaux connaissent depuis longtemps des travaux d'envergure. L'église à droite a recueilli le mobilier liturgique de l'ancienne église de Tignes démolie puis noyée sous les eaux du barrage du Chevril, dont un Christ aux bras pendants, et elle en est d'ailleurs la copie conforme. Cette centrale béton va-t-elle rester ? La question se posait en 2007. En 2009, elle a été remplacée par des immeubles. Comment le chantier, qui fait l'objet d'une revégétalisation va-t-il cicatriser ? Et comment va évoluer la forêt en partie haute, réduite d'un côté par les aménagements de piste et de l'autre par de nouvelles constructions ?



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

023b-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — CHASTIN Alain

Référence (*)

023b-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alain CHASTIN

Référence (*)

023b-04



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

023b-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — CHASTIN Alain

Référence (*)

023b-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain CHASTIN

Référence (*)

023b-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain CHASTIN

Référence (*)

023b-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)

023b-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

024. Villarodin– Bourget [¶](#)

Le chantier du Tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin avec à droite, la pointe de Bellecôte; dans les nuages le signal du Petit Mont-Cenis

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1200 mètres

Commune

Villarodin–Bourget

Thèmes

Village , Tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin , Routes et parkings , Infrastructures économiques et militaires , Implantation des villages et des hameaux , Paysages de vallée , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

La haute Maurienne est le théâtre d'un des plus grands chantiers souterrains

jamais creusé sous les Alpes. En 2030, des trains circuleront entre Lyon et Turin à 580 mètres en dessous de l'actuel tunnel du Fréjus par un double tunnel ferroviaire à double sens de 52 km de long. Entrée côté français à Saint-Jean de Maurienne et sortie en val de Suse, en région Piémont. Objectif : transférer sur le rail le trafic routier de marchandises et pour les voyageurs relier plus vite les deux villes. Au premier plan, le gris du sol mis à nu nous indique l'entrée de l'une des trois descenderies françaises, c'est-à-dire d'un des trois tunnels latéraux qui permettent de sonder la roche puis d'accéder au niveau où sera creusé le tunnel principal à partir de 2012. Ici le creusement, achevé en novembre 2007, a agi comme un gigantesque drain sous la montagne : le tunnel a asséché des sources et des fontaines du village du Bourget, situé sur le replat à gauche. Cela générera sans doute des tassements et des mouvements de terrain et fragilisera l'équilibre du versant. Sous la forme d'un triangle gris, une usine de retraitement purifie les eaux ainsi récoltées. Les gravats, 3 millions de m³ pour cette seule descenderie, doivent être déposés de l'autre côté de la passerelle sur la rive opposée de l'Arc. Derrière le chantier, à l'emplacement des prairies est prévue pour l'avenir une autre zone de dépôt. Sur les crêtes, gardant l'ancienne frontière entre France et Savoie, les forts de l'Esseillon : le fort Victor-Emmanuel et plus à gauche, le fort Marie-Christine. Sur le site d'une ancienne ligne de défense se matérialise maintenant un symbole de coopération technique européenne.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

024-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

024-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — REVERDY Jean-Claude

Référence (*)

024-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — REVERDY Jean-Claude

Référence (*)

024-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

024-04



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mathieu BEURIER

Référence (*)

024-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mathieu BEURIER

Référence (*)

024-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mathieu Beurier

Référence (*)

024-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

025. Pralognan-la-Vanoise

Refuge des Barmettes, au-dessus de Pralognan-la-Vanoise

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2000 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Aménagement des domaines skiables , Itinéraires de passage historique , Refuges , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Le refuge des Barmettes matérialise la limite supérieure des pistes de ski de Pralognan-la-Vanoise, comme en témoigne au centre de l'image le télésiège

débrayable du Génépi, installé durant l'été 2007. Le refuge fonctionne l'hiver davantage comme un restaurant d'altitude que comme un refuge au sens habituel du terme. En pleine modernisation aussi, les murs de façade du refuge attendent un nouveau bardage en bois. Les talus du télésiège attendent eux que repousse l'herbe. Les pistes reverdies, outre qu'elles sont plus jolies, sont aussi plus faciles à damer. Plus à droite, une petite cabane en bois claire abritera les pisteurs et un poste de secours. La couleur claire des planches fait signe au jaune orangé des trois panneaux d'information sur site implantés à l'entrée du cœur de Parc. La nuance de jaune de ces panneaux permanents du Parc national de la Vanoise est strictement définie par la charte graphique des parcs nationaux et se retrouve dans tous les parcs nationaux français. Ils racontent aux randonneurs l'histoire de la conquête des sommets environnants par les premiers alpinistes - anglais - et du sentier muletier du Col de la Vanoise, itinéraire emprunté par le sel de Tarentaise et les fromages de Beaufort pour rejoindre la haute Maurienne et de là le Piémont. Le chemin serpente au tout premier plan, bordé par les mêmes murets qui délimitaient autrefois les parcelles d'alpage tout en empêchant les mulets d'y pénétrer et de brouter l'herbe des bovins. Éléments patrimonialisés de l'espace, ils ont été restaurés sur 500 mètres par le Parc national de la Vanoise en utilisant la technique traditionnelle de la pierre sèche.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

025-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
025-01



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)
025-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – GARNIER Alexandre

Référence (*)

025-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

025-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

026. Pralognan-la-Vanoise

Vallon de Chavière

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1800 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Érosion , Refuges , Sentiers et randonnée

Présentation du site

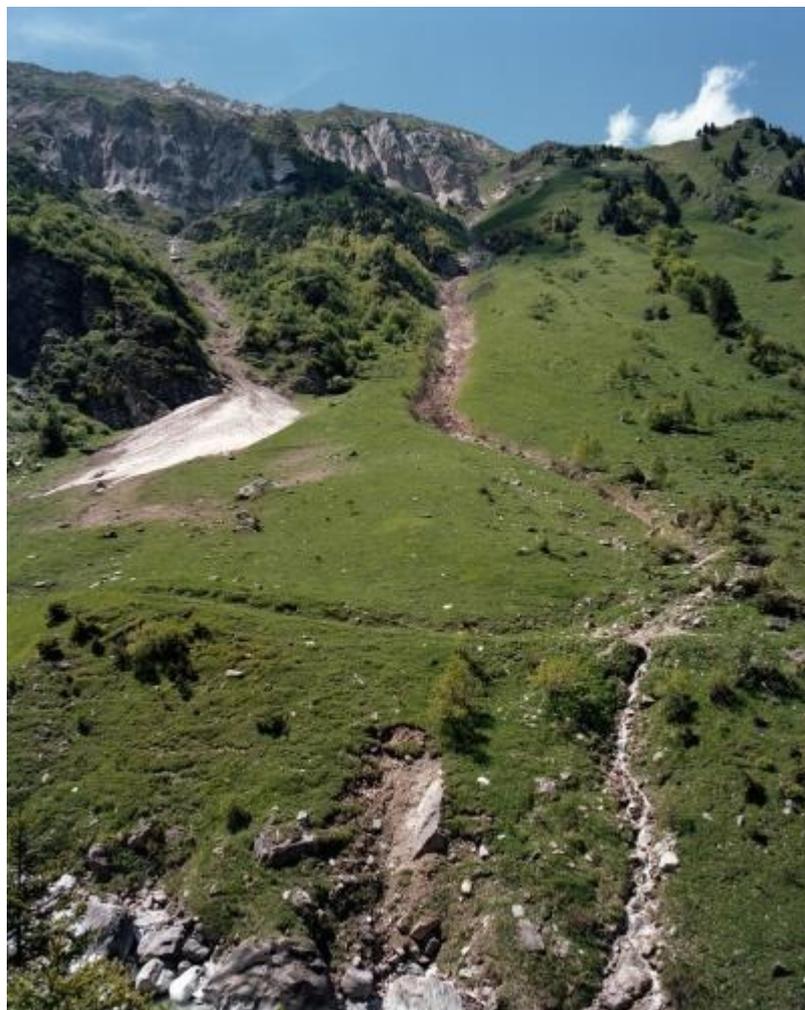
Dans le vallon de Chavière, le torrent des Diès ravine les pentes du petit Mont-Blanc, sur lesquelles pousse le chardon bleu des Alpes. Cette plante, symbole de la culture alpine, poussait autrefois dans certaines prairies fauchées régulièrement. Mais la baisse du nombre d'agriculteurs, conjuguée aux difficultés d'accès des prairies d'altitude pentues a entraîné l'abandon de la fauche. Les prairies s'embroussaillent, ombrant davantage le sol et la plante ne peut alors plus pousser. Le chardon bleu n'apprécie pas non plus les coups de mâchoires des bovins. Devenue très rare en Europe, cette espèce protégée n'est plus présente en France que dans une quarantaine de localités, et le plus souvent en effectifs réduits. Mais à Pralognan-la-Vanoise, des flancs de la vallée de Chavière abritent un des plus beaux peuplements des Alpes françaises. Le site a donc été classé dans le réseau Natura 2000. pour assurer la protection de l'espèce. Un agriculteur de Pralognan-la-Vanoise sous contrat avec le Parc l'a régulièrement fauché de 1997 à 2006. Depuis, c'est l'Office National des Forêts qui s'en charge, sous la responsabilité de la commune. Dans cette image se joue donc pour partie l'existence d'une espèce protégée au niveau européen. La partie supérieure de la photographie montre un sol érodé et instable, constitué de gypse, incisé de ravines profondes. Or cette roche très malléable est soluble dans l'eau puisque le gypse gonfle, se décolle et s'affaisse. Le petit Mont-Blanc en est tout entier constitué et chaque débord ou inondation emporte un peu de terre agricole sur les pentes très raides. L'érosion due aux avalanches y est aussi particulièrement intense.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
026-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

026-01



Date de prise de vue
2011

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Christophe GOTTI

Référence (*)
026-02



Date de prise de vue
2014

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)
026-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

027. Champagny-en-Vanoise

La forêt du Miollet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1550 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Forêts

Présentation du site

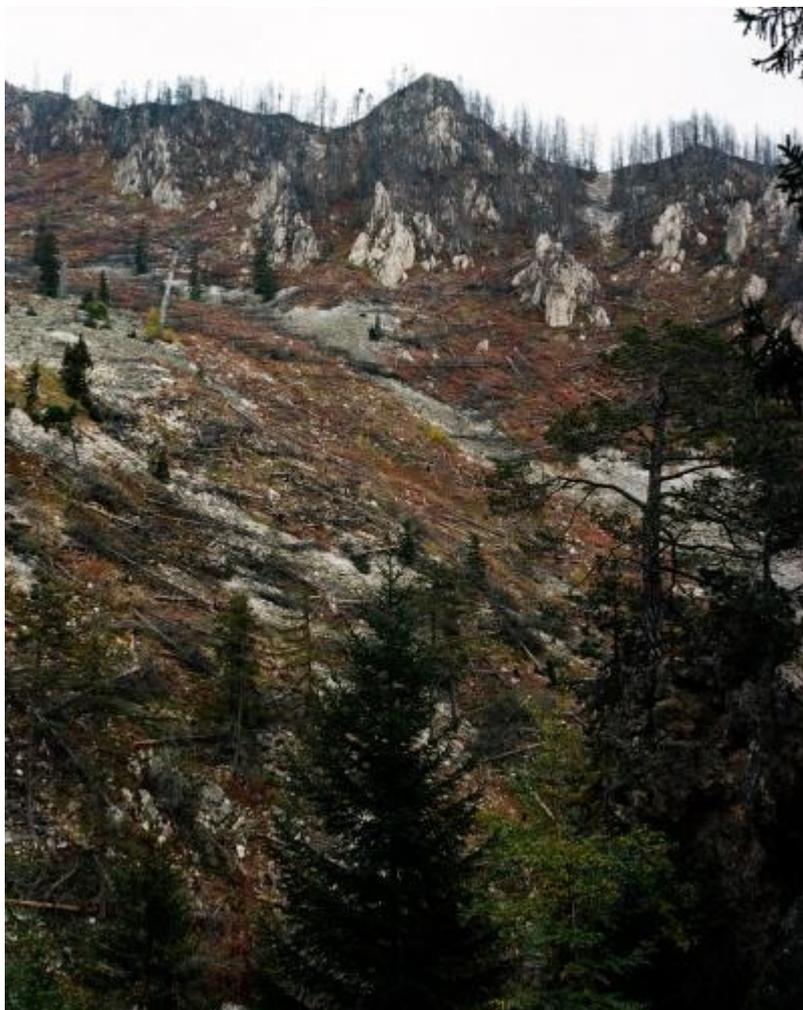
Durant l'été 2003, l'été de la sécheresse, un orage éclate et la foudre s'abat un soir sur la forêt du Miollet, qui s'embrase avec la facilité d'une allumette. Après une première intervention, on croit le feu éteint mais il repart quelques heures plus tard dans des pentes difficiles d'accès. Depuis, les troncs de mélèzes sont coupés et débardés petit à petit puis vendus comme bois de chauffe. La montagne, progressivement nettoyée avec l'aide de l'Office National des Forêts, est replantée là où cela est possible avec l'aide des enfants des écoles de Champagny : au total 5000 pousses de mélèzes, épicéas et pins en 5 ans. Dans les rochers et les zones plus abruptes, les silhouettes calcinées sont toujours là et les bois ébranchés et coupés à 80 cm de hauteur sont laissés sur place pour éviter de mettre à nu une pente qui favoriserait les descentes d'avalanches. Peu à peu, les pousses vertes reviennent. Du téléphérique de Champagny - dont on distingue un pylône métallique en haut à gauche de la photographie - qui mène au domaine skiable de La Plagne le regard se portera bientôt de nouveau sur une cascade de cimes.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
027-00



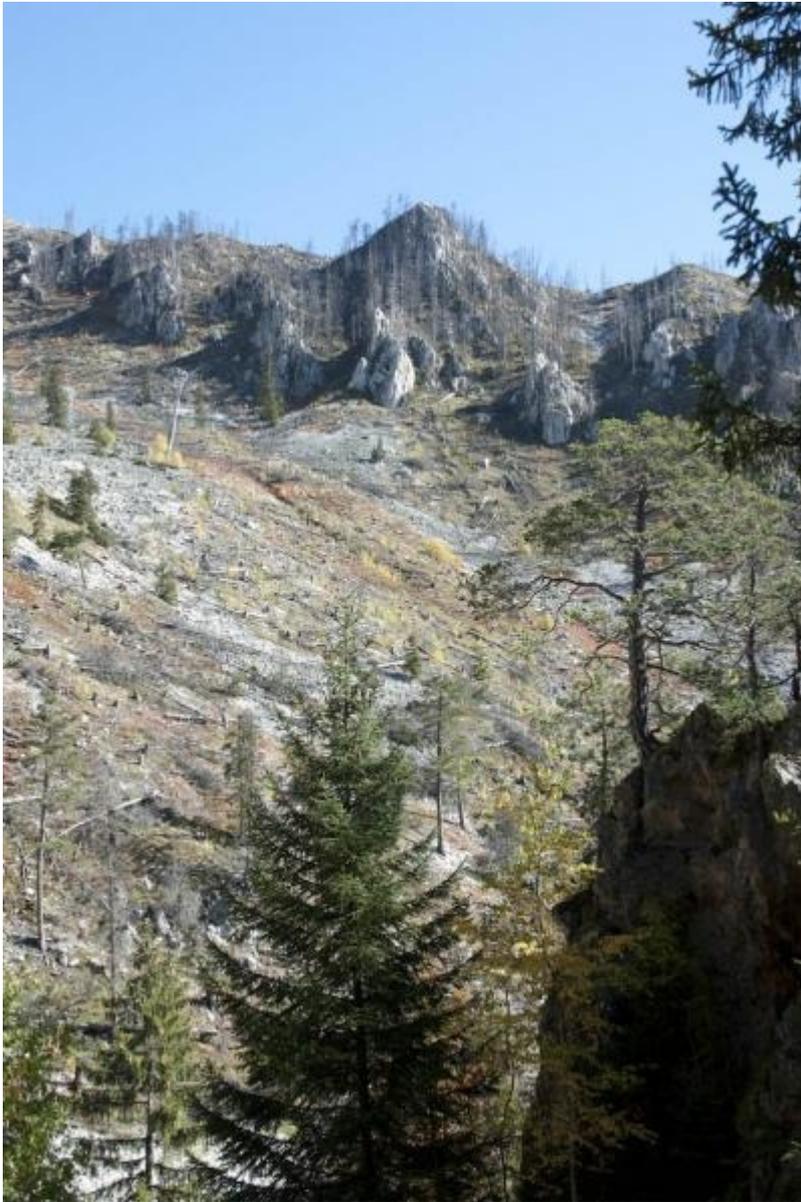
Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

027-01



Date de prise de vue
2010

Auteur
© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)
027-03



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)
027-02



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alexandre GARNIER

Référence (*)

027-04



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Alexandre GARNIER

Référence (*)
027-05



Date de prise de vue
2013

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Alexandre GARNIER

Référence (*)
027-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alexandre Garnier

Référence (*)

027-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

028. Tignes

Au bord du lac de Tignes, vers le val Claret, après le pare-avalanche

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2050 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Lacs

Présentation du site

La maison en pierre du premier plan est abandonnée depuis 18 ans. En partie incendiée, transformée, elle a vu se construire l'immeuble qui lui fait face, sur l'autre rive. Le contraste saisissant entre les formes pointe l'épisode fondateur douloureux de la station : en 1952, le lac du barrage de Tignes engloutit le vieux village dans la vallée. Les 400 expropriés sont relogés 400 mètres plus haut, sur leurs anciens alpages, dans un HLM baptisé le Renouveau- en face de nous sur l'image. En raison de l'enneigement important et des risques d'avalanche, la dispersion de petits collectifs est rejetée au profit d'un seul immeuble - l'unité touristique - qui limite l'emprise au sol du bâti, envoie les voitures stationner en sous-sol et limite le déneigement. Son plan épouse le pourtour naturel du lac : un arc de cercle ouvert vers le sud, avec vue panoramique. Horizontale affirmée, homogénéité de matériaux, de texture...tout s'oppose à la poésie bourrue de la maison d'alpage délaissée...Architecture sans architecte, elle sourd du sol, mouvement inverse à l'architecture des « stations intégrées » pensée sur le mode urbain, de grande capacité, ciblée sur le tourisme et créée ex-nihilo sur des sites vierges. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) prévoit de continuer la restructuration urbaine de la 7e station française qui a conquis le marché international avec ses 30 000 lits.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
028-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
028-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

029. Sollières–Sardières

Dans le village de Sardières, face au four communal, avec la Turra de Sollières en arrière-plan

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1500 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Construction traditionnelle , Aménagement de l'espace public urbain , Routes et parkings

Présentation du site

Cette place, espace de rencontre au centre du village de Sardières, montre ce jour-là un visage peu animé. Un four à pain et un bachal (abreuvoir) signent la nature publique de ce dégagement urbain au milieu de maisons qui évoluent peu, sauf pour une restauration ou une modernisation. Les changements se lisent avec plus de facilité dans le patchwork des matériaux : pierre, béton et ciment, lauzes et tôles se télescopent. Les différentes réparations du revêtement urbain, signalées par les reprises de bitume, ont relevé le niveau du sol de la place, sertissant le four, seul élément de patrimoine explicitement signalé. Permanence de fonction, mais changement des apparences, avec une décoration florale posée dans cet espace public. L'hôtel à gauche de l'image en arrière-plan affiche encore son nom d'Hôtel du Parc, mais il est désormais fermé et sera transformé en appartements. Au moment où est prise la photographie, la vente est d'ailleurs en cours. Pour le reste, Sardières vient d'achever l'instruction de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU, qui définit pour les années à venir les zones de construction et de développement.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

029-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

029-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

029-04



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

029-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

029-03



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

029-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

029-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mathieu Beurier

Référence (*)

029-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

030. Termignon

Immeuble récent de Termignon, avec au fond à gauche les crêtes de la Turra et la Pointe du Grand Vallon

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Village , Urbanisation des villages , Architecture , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

Cette rivière qui coule au premier plan, c'est l'Arc, à sa sortie de Termignon. Elle forme un méandre, boucle dans laquelle se sont récemment construits les lotissements que nous voyons au centre de l'image. Ils ont nécessité un considérable travail de terrassement qui a changé l'allure du village lorsque l'on arrive par la route en montant de Modane. Ces immeubles locatifs sont compacts pour créer le plus de lits possibles par rapport à la surface au sol. Leur forme est à lier au projet de développement touristique de Termignon basé sur l'extension du domaine skiable et le raccordement des pistes déjà existantes au domaine du Mont-Cenis situé sur la station voisine de Val-Cenis Vanoise et qui regroupe les communes de Lanslebourg-Mont Cenis, Lanslevillard et Sollières-Sardières. Le lit de l'Arc bouge souvent, sujet qu'il est à des inondations parfois très violentes comme en 1957 et 2008. C'est pourquoi ces immeubles sont construits en hauteur, hors d'atteinte supposée de l'eau. La digue en pierre, à gauche de la photographie, au pied des immeubles neufs, n'est pourtant pas destinée à les protéger davantage. Elle soutient seulement le plan d'eau, non visible sur la photographie, qui alimente les canons à neige de Termignon. Pour trouver la station de ski, il suffit de porter le regard sur la droite de l'image : les remontées mécaniques tracent un sillage dans la pente des pins. Les nouveaux immeubles ont délaissé la zone d'adrets, c'est-à-dire de versants ensoleillés, au pied du sommet de la Turra de Termignon, à gauche. Autrefois pâturés, on en fauchait aussi l'herbe pour le foin mais les pins sylvestres et les genévriers sont en train de les recoloniser.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

030-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

030-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

030-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

030-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

030-04



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

030-05

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

031. Termignon

Le village de Termignon, en haute Maurienne, vu depuis la route menant à Lanslebourg.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Village , Architecture , Implantation des villages et des hameaux , Paysages de vallée , Itinéraires de passage historique , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

Le village de Termignon est construit dans un méandre de l'Arc, sur la rive droite, là où la rivière a déposé ses alluvions. La rive gauche, soumise à une forte érosion était vierge de constructions, mais elle commence à son tour à être urbanisée comme en témoigne le nouveau quartier d'immeubles locatifs récents. Ces constructions plus hautes de 2 à 3 niveaux que celles du village ancien, jusque-là absentes de Termignon, affichent une architecture qui tourne le dos aux morphologies déjà existantes, et rompt cette forme urbaine très affirmée de village ancien enroulé sur lui-même comme un escargot. Comment Termignon va-t-il évoluer ? Les urbanistes en sont curieux. Les prairies de fauche et les pâturages occupent le fond de la vallée en entourant Termignon d'une ceinture verte. Pour se développer, le village va-t-il choisir de grignoter ces espaces agricoles ? La station de ski les a déjà entamés avec ses infrastructures, non visibles sur la photographie. Les toits de lauzes si caractéristiques de l'architecture de montagne se maintiendront-ils ? C'est qu'en eux réside une grande partie du cachet de Termignon. A l'intérieur du village, on a déjà réaménagé les places, les trottoirs et les rues de ce bourg situé sur l'itinéraire millénaire du Col du Mont-Cenis. Ce chemin des pèlerins vers Rome, des voyageurs vers l'Italie, Napoléon l'aménagera en route nationale, mais il reste une trace du tracé plus ancien, visible au premier plan à droite de l'image et qui semble se diriger vers nous. Ce chemin modeste est appelé à cet endroit « chemin du Barrioz », comme le verrou rocheux (barrium) qu'il s'apprête à franchir.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

031-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

031-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

031-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

031-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

031-04



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

031-05

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

032. Champagny en Vanoise

Vue de Champagny-la-Vanoise depuis le bas du village

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1195 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Urbanisation des villages , Architecture , Aménagement de l'espace public urbain , Stations - Villages , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

Champagny-en-Vanoise est ce qu'on appelle une « station-village », généralement opposée à la station intégrée du type Tignes ou Courchevel. Elle a gardé sa structure de bourg qui s'est développé en une génération mais toujours en continuité avec le village existant. Le Plan Local d'Urbanisme, approuvé en 2005-2006, a prévu de débloquer quelques zones pour la construction, mais toujours avec cette même philosophie. Deux maisons sur la gauche de la photographie sont d'ailleurs en demande de permis de construire. La grue est même déjà prête. En fond de vallée, Champagny a besoin d'attirer une clientèle en toute saison, même si elle est reliée au gigantesque domaine skiable Paradiski de la Plagne et des Arcs : « l'ambiance village » prime donc ici sur le ski et résulte d'une charte architecturale précise, qui impose par exemple la volumétrie et la hauteur du bâti. A l'arrière-plan, la butte est peu à peu colonisée par les feuillus, alors que tout au fond, sur l'éminence rocheuse et grise, sont encore visibles les traces d'un incendie qui a ravagé pendant l'été 2003 le bois des Cabannes.



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

032-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)

032-02



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alexandre GARNIER

Référence (*)

032-04



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)

032-03



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

032-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alexandre GARNIER

Référence (*)

032-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christophe GOTTI

Référence (*)

032-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alexandre Garnier

Référence (*)

032-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

033. Saint-André

Potager au hameau du Villards, au-dessus de Modane

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1170 mètres

Commune

Saint-André

Thèmes

Vergers et jardins potager , Équilibre agriculture / forêt , Dynamique végétale ,
Autres – Milieux naturels

Présentation du site

Morceau de nature joliment domestiqué, voici le potager de la maison. Depuis la fin des années 50, ces jardins privés se sont raréfiés en même temps que se propageait un mode de vie plus urbain. Les paysans contraints de délaisser l'agriculture pour aller travailler dans les usines d'aluminium de Maurienne par exemple, ne gardent parfois que ce potager et quelques bêtes comme lien avec la terre. Un monde domestique rassurant, humain, s'y résume, les barrières protégeant les légumes de la convoitise des animaux. Au bout du potager, et dans la tradition qui consiste à fleurir les extrémités de la parcelle, les pivoines du sud se sont bien acclimatées grâce au paillage à leurs pieds. Si les légumes poussent plus tardivement et plus lentement à cette altitude de moyenne montagne, ils sont aussi plus robustes, le gel et les hivers froids éliminant la vermine. Fournissant un appoint alimentaire non négligeable au salaire ouvrier, le jardin est aussi lieu de sociabilité et de délasserment, comme en témoigne le bac recouvert de toile cirée du premier plan à droite. Ce potager au milieu de la colline était autrefois entouré de prairies fauchées en fin d'été, sans arbres. Aujourd'hui il ne reste pour l'entretenir qu'un chevrier avec 150 bêtes et les arbres colonisent la prairie. Le bouleau, le frêne et l'érable reviennent en premier, ensuite suivis du pin. Ce sont ce que l'on appelle des essences pionnières.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
033-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
033-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Pierre LACOSSE

Référence (*)

033-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Pierre LACOSSE

Référence (*)

033-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

034. Lanslevillard

La sortie du village de Lanslevillard, en montant vers Bessans

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1470 mètres

Commune

Lanslevillard

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Stations - Villages , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux

Présentation du site

A Lanslevillard, l'espace constructible est déjà presque complètement utilisé, à l'exception de la pente douce à l'arrière de la photographie. Ce bourg de haute Maurienne est en pleine expansion, l'immeuble en finition au premier plan en témoigne. Les terres agricoles exploitées entourent le village, mais régressent depuis le début du XXe siècle car les agriculteurs sont de moins en moins nombreux. Par conséquent l'adret, c'est-à-dire le versant de la vallée le plus exposé au soleil, ici sur la gauche de l'image, se boise peu à peu. À droite, une fumée s'élève de la fumièrre, zone étanche de stockage de fumier avant l'épandage. Ainsi, les effluents agricoles, c'est-à-dire les liquides organiques (purin, lisier), ne se déversent-ils pas directement dans l'Arc. Chaque village de la vallée dispose aujourd'hui d'une telle fumièrre, sauf Bonneval-sur-Arc.

Lanslevillard est une station de vacances familiale et de taille humaine. À gauche de la route en montant, une forme claire et rectangulaire signale une plate-forme aménagée pour le skate-board l'été et pour accueillir des jeux gonflables pour enfants. Pour l'hiver, le village a décidé de se regrouper avec la commune voisine de Lanslebourg-Mont Cenis et de créer un domaine skiable plus vaste : le domaine de Val Cenis-Vanoise, rejoint depuis l'hiver 2008 par les communes de Termignon et de Sollières-Sardières. Ces stations de vallée ne peuvent prétendre au même enneigement d'altitude que leurs voisines de Tarentaise, mais restées plus authentiques et moins chères que les grandes stations, elles attirent aussi une clientèle qui préfère des domaines moins artificiels.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

034-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

034-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

034-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

034-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

035. Lanslebourg–Mont Cenis

Vue de la zone artisanale de Lanslebourg, avec de gauche à droite : le signal du Grand Mont–Cenis, la Pointe de Ronce et la Pointe de Tierce.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1400 mètres

Commune

Lanslebourg–Mont–Cenis

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Village , Urbanisation des villages , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Glaciers

Présentation du site

La zone artisanale de Lanslebourg regroupe des activités de natures différentes : trois bâtiments agricoles sur cette photographie – des étables à vaches, génisses ou porcs – une scierie et les services techniques de la commune. Elles ont toutes été « sorties », déplacées du centre du village vers sa périphérie en 1973 afin de libérer de l'espace dans le bourg. Saluée par les agriculteurs comme une excellente initiative, ces équipements très fonctionnels leur ont permis d'augmenter la taille de leurs « écuries » (le nom des étables en Savoie), donc de leur troupeau dans des normes modernes et avec un confort de travail : 40 % du lait récolté par la coopérative agricole de Lanslebourg est produit par les troupeaux de cette zone agricole et artisanale, lait ensuite transformé en Beaufort, tomme, beurre, yaourt. L'image de fromage d'excellence bénéficiant de l'AOC se concilie mal – aux dires des agriculteurs eux-mêmes – avec l'image d'une zone assimilée esthétiquement à une zone industrielle. Dans le fond de la photographie, le hameau des Champs est lui aussi rattaché à la commune de Lanslebourg–Mont Cenis. Son architecture est essentiellement faite de maisons individuelles et de petits immeubles collectifs. Plus à droite, le Centre International de Séjour de Vacances (CIS) côtoie l'ensemble d'immeubles Les Valmonts. Ils se situent au pied des pistes car le vaste versant boisé de l'arrière-plan appartient au domaine skiable de Val–Cenis. Au moment où est prise cette photographie, de nouvelles remontées mécaniques sont en projet.



Date de prise de vue
2007

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
035-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
035-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

035-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie Tissot

Référence (*)

035-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

036. Champagny-en-Vanoise

Au bord du lac asséché de la Glière, vue vers les Nants, au fond, au pied de la face nord de la Grande Casse (3855 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2030 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Construction traditionnelle , Avalanches / Risques naturels , Lacs , Érosion , Autres – Milieux naturels

Présentation du site

En 1818, des séracs chutent dans le lac de la Glière, et le « verrou », c'est-à-dire la partie du rivage qui retient les eaux, cède sous la pression. Et le lac déferle dans la vallée. Le chalet édifié sur la rive de ce lac asséché est donc relativement récent. À la suite de cette catastrophe naturelle, un exutoire artificiel a été ménagé pour un meilleur écoulement des eaux : il a formé une échancrure au centre de la photographie, au même niveau que le chalet. La terre noire retournée atteste du passage et du stationnement répétés d'un très gros troupeau bovin (170 bêtes) exploité pour la fabrication du Beaufort. La machine à traire électrique demeure parfois plusieurs semaines sans bouger et les bêtes se rassemblent donc toujours au même endroit en attendant leur tour. Elles rejettent alors des effluents organiques (fumier, urine) en quantité importante qui peuvent toutefois être évacués naturellement par le cours d'eau tout proche qui serpente au milieu des galets. Le principal impact de ce piétinement localisé est plutôt environnemental : favorisé par l'azote, le rumex, une oseille sauvage de 50 à 120 cm de haut, se met à pousser sur les zones piétinées, remplaçant l'herbe et donc le foin. Le diagnostic d'alpage – une sorte d'état des lieux agricole et environnemental réalisé en 2004 sur cet alpage communal du Plan du Sel – confirme la nécessité de déplacer régulièrement la machine à traire pour diminuer l'impact. A l'arrière-plan, le glacier de l'Épéna expose les roches rabotées au fur et à mesure de son recul. La menace des années à venir sur cet alpage n'est plus l'inondation mais l'assèchement.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

036-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

036-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alexandre GARNIER

Référence (*)

036-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alexandre Garnier

Référence (*)

036-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

037. Villarodin-Bourget

Vallon sur la commune du Bourget, photographié depuis la butte à la sortie du village en partant vers Villarodin, avec vue sur la D 215.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1150 mètres

Commune

Villarodin-Bourget

Thèmes

Équilibre agriculture / forêt , Patrimoine religieux , Routes et parkings , Paysages de vallée

Présentation du site

Ce vallon proche du village du Bourget se compose d'alluvions – de sédiments de boues, graviers et galets déposés par les glaciers. Les paysans y ont privilégié la fauche plutôt que le pâturage et planté au-dessus de la courbe de la route, quelques parcelles de luzerne, plante légumineuse utilisée aussi comme fourrage. Autrefois des terrasses étendaient la surface de culture en altitude, encore visibles en haut du versant de gauche. Organisé et étagé, cet espace agricole était borné par la chapelle Sainte-Appolline et dominé par la silhouette trapue du fort Marie-Christine, sur l'éperon rocheux de l'Esseillon, en arrière-plan. Par contraste, les pelouses sèches, milieu distinctif de la haute Maurienne, recouvrent les versants sud du vallon, les adrets, jusqu'à 1300 m d'altitude. Le climat de la haute Maurienne combine au quotidien sécheresse estivale, vent et très grandes variations de températures. Sur les pelouses les plus arides, les pelouses steppiques, pousse une flore originale qui nous vient des steppes d'Europe orientale. Le Parc national de la Vanoise considère comme prioritaire de conserver ce type de milieu, mais ici, comme en lisière de toute agglomération, la pression urbaine rebat les cartes de l'occupation de l'espace : la partie gauche du vallon est désormais zone constructible. Le village du Bourget, invisible sur la photographie, commence en effet juste sur le bord gauche de l'image à l'horizontale de la route. Si sont levées les réserves liées aux avalanches, une zone pavillonnaire de maisons individuelles se construirait ici le long des courbes de niveau naturelles, en s'étendant jusqu'au milieu de la courbe de la D 215 en contrebas. Le village se développe et a besoin d'espace pour accueillir de nouveaux habitants permanents.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

037-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

037-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Pierre LACOSSE

Référence (*)

037-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Mathieu BEURIER

Référence (*)

037-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

037-04



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre Lacosse

Référence (*)

037-05

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

038. Villaroger ¶

Vue sur le versant de Montvalezan avec la faille du torrent des Moulins et la forêt du Mousselard, au-dessus à droite. Au centre, au fond, la combe des Moulins surmontée par le Mont Valezan, légèrement enneigé. La photographie est prise depuis le versant opposé, au « Pré derrière », en montant depuis Villaroger. Sommets de gauche à droite : la Tête de l'Âne, le Mont Valezan

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1400 mètres

Commune

Villaroger

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Village , Autres – Habitat , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

Du haut jusqu'en bas, le versant de Montvalezan expose sa vingtaine de villages étagés les uns au-dessus des autres et alignés sur leurs routes. Ces nombreux hameaux éclatés recèlent un habitat traditionnel encore préservé même si leur environnement immédiat, des espaces agricoles, sont en train de se boiser. Deux chapelles se distinguent nettement sur cette vaste pente : leurs murs clairs enduits à la chaux les font ressortir sur le vert du versant. Au milieu sous la route, dans la partie gauche de l'image, il s'agit de Notre-dame de la Liesse au hameau du Villaret. Plus haut et plus à droite, plus au centre de l'image donc, voici la chapelle Saint-Michel, au hameau du Châtelard. Au-dessus d'elles, tout en haut, presque posée sur la crête, la station de la Rosière est en plein boom avec sa dizaine de grues en mouvement. Seule apparaît ici la partie récente qui date de 2006 : les Eucherts. La Rosière est associée à La Thuile en Italie, station du Val d'Aoste avec qui elle forme des plans d'avenir : elle projette de construire des remontées mécaniques et d'aménager des pistes de ski sur les flancs du Mont Valezan, pistes qui se prolongeraient éventuellement sur son versant italien pour redescendre vers la station de La Thuile. De part et d'autre de la faille incisée par le torrent des moulins, les versants nous montrent deux types d'occupation du paysage conditionnée par l'exposition : sous La Rosière, sur l'adret bien ensoleillé, une grande zone agricole est encore consacrée à la production de Beaufort même si le reboisement spontané gagne très nettement sur les alpages. L'ubac, plus à l'ombre, est le domaine des forêts.



Date de prise de vue

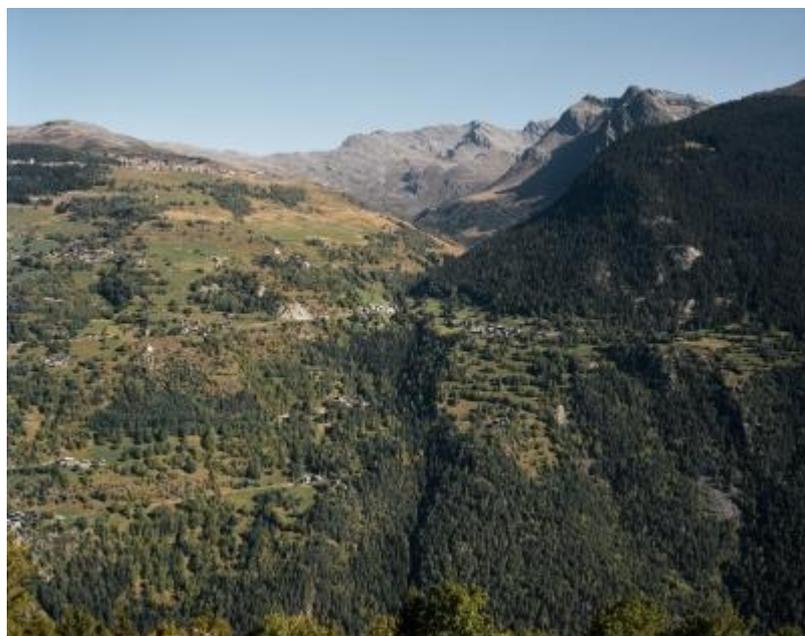
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

038-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

038-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane MÉLÉ

Référence (*)

038-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

038-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

039. Pralognan-la-Vanoise

Le hameau de Chollière, dans le vallon de Chavière, au pied des sommets de la Vanoise. Le sommet de la Grande Casse est dissimulé par les nuages

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1450 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Chalets – Hameaux d'alpage , Construction traditionnelle , Implantation des villages et des hameaux

Présentation du site

Quelques chalets au pied de sommets, dans un écrin de pâtures...le hameau de Chollière est une véritable carte postale de la Vanoise. Au printemps, en sortant de l'étable où elles ont passé l'hiver, les vaches laitières étaient mises à paître dans les alpages de « montagnette », un étage intermédiaire, à mi-chemin entre la vallée et l'alpage. Elles y attendaient quelques semaines « l'emmontagnée », la montée à l'alpage de haute montagne en juin. Les troupeaux s'y arrêtaient de nouveau à la redescente d'alpage en octobre pour pâturer l'herbe repoussée pendant l'été. Les vaches et la machine à traire sont encore là, minuscules tâches fauves à droite de la photographie. Mais les agriculteurs qui exploitaient ce vallon ne vivent plus dans les maisons voisines, anciens chalets agricoles désormais tous transformés en résidences secondaires. Le hameau, très bien préservé, a maintenu en l'état ou restauré les toitures de lauzes traditionnelles montagnardes. Le domaine des alpinistes et des skieurs commence à l'arrière-plan : la forêt est traversée par les remontées mécaniques et les pistes de ski de Pralognan-la-Vanoise. Vite surnommé le « petit Chamonix » grâce à ces paysages, Pralognan-la-Vanoise est devenu un centre historique et international de l'alpinisme dès la fin du XIXe siècle. Avec ses 37 km de pistes, elle est la plus petite des stations de ski de Vanoise, mais pas la moins réputée.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

039-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

039-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christophe GOTTI

Référence (*)

039-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christophe Gotti

Référence (*)

039-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

040. Bonneval-sur-Arc

Le vallon de la Lenta, en montant depuis Bonneval-sur-Arc vers le Col de l'Iseran. Vue depuis la route départementale 902, environ 900 mètres après le pied Montet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2200 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Routes et parkings , Rivières et torrents

Présentation du site

Étagé entre 2100 et 2270 mètres, le vallon de la Lenta est l'un des secteurs d'alpages de Bonneval-sur-Arc, en cœur de Parc. Les chalets et l'occupation de l'espace témoignent d'une civilisation agropastorale millénaire qui a su tirer le meilleur parti possible des ressources naturelles de la montagne, les seules disponibles dans une société qui se déplaçait peu. Continuer de faucher en altitude maintient une faune de petits passereaux notamment, mais garde aussi ouvert le plus largement possible la diversité floristique. L'intérêt est écologique bien sûr, paysager et aussi agricole car l'AOC Beaufort exige qu'une partie du fourrage donné à manger aux vaches laitières soit récolté localement. Le lait, et donc le fromage, est en outre beaucoup plus savoureux lorsque les vaches se nourrissent de fleurs qui contiennent les molécules aromatiques. Des paysans exploitant ces prairies de montagne, ont donc signé entre 2000 et 2005 des contrats leur attribuant une prime pour entretenir ces pratiques agricoles extensives : fauche tardive et fertilisation limitée. Signé en 2008, le classement de cette zone en réseau Natura 2000 a permis de prolonger certains de ces contrats. Autre pratique traditionnelle que la mécanisation avait reléguée au rang de folklore, l'entretien des biefs, les canaux d'irrigation creusés pour améliorer la pousse de l'herbe des pâtures, et élément important du patrimoine vernaculaire. Elle reprend du sens à l'heure du réchauffement climatique et après une série de quatre années de sécheresse, de 2003 à 2007. Après inventaire, le Parc national de la Vanoise étudie la remise état des biefs des alpages de la Lenta et de la Duise.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

040-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

040-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jean-Yves PLOYER

Référence (*)

040-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

041. Bessans, Alpage de la Buffaz

Vue sur la chèvrerie biologique d'Elizabeth et Gérard Ménuel, avec en fond les deux pointes du Châtelard. Pour y accéder, monter aux Planors depuis les Vincendières, Bessans.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2260 mètres

Commune

Bessans

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes , Dynamique végétale

Présentation du site

Le couple Ménéuel loue un chalet pour leur élevage de chèvres en agriculture biologique. N'étant pas propriétaires, ils ne peuvent pas l'agrandir en pierre et ils doivent recourir pour protéger le troupeau à l'abri en bâche vert que l'on voit sur la photographie. Les petits élevages caprins et ovins coexistent avec les troupeaux de vaches et de génisses. L'arrivée du loup dans ce vaste espace a provoqué l'abandon d'un éleveur sur l'autre versant de la vallée. Elizabeth et Gérard Ménéuel sont parmi les derniers alpagistes à fréquenter cette zone de pâturage en voie d'abandon, une des plus grandes zones d'alpage de haute Maurienne. Autrefois l'un des plus beaux et des plus riches secteurs de prairies de fauche de tout le massif de la Vanoise, il recèle une quantité inégalée de chalets et de granges à foin. La qualité de l'herbe se ressent aujourd'hui de l'abandon de la fauche et du pâturage, les prairies évoluent : la grande fétuque ou fétuque paniculée, graminée à grosses touffes, déjà dédaignée par le bétail, se développe peu à peu dans la pâture, remplaçant les autres herbes. Au stade final, le milieu n'a plus d'intérêt écologique ni agricole. Les agriculteurs ont bien tenté de gérer collectivement ces alpages, mais sans succès. Les chalets, abandonnés de leur vocation initiale, sont loués en résidence secondaire, d'où la piste qui traverse l'image et qui pourrait être prolongée dans l'avenir pour desservir les chalets au-delà.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

041-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Beatrix Von Conta

Référence (*)

041-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoît Deffrennes

Référence (*)

041-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

041-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

042. Villarodin-Bourget

Le vallon de l'Orgère vers la Norma, à l'Estiva, au-dessus du refuge-porte de l'Orgère. Au premier plan, dans les prairies, le refuge de l'Aiguille Doran. Dans le fond de la vallée, la soufflerie de l'ONERA, l'Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales. Au fond, l'aiguille de Scolette

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2600 mètres

Commune

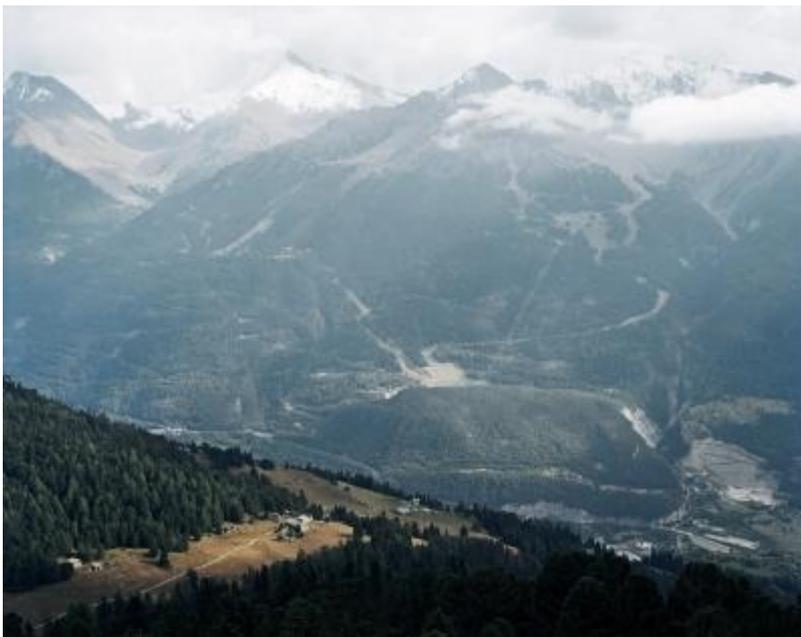
Villarodin-Bourget

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes , Paysages de vallée , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

L'usage des versants de vallées de montagne tient compte de leur exposition. Celui en face de nous – le versant ubac, le moins exposé au soleil – accueille la station de ski de La Norma, vers laquelle convergent les pistes et les remontées. Des pistes forestières et des pistes d'alpage s'y joignent pour dessiner sur la pente boisée un lacs d'itinéraires. Le thalweg de l'Arc, c'est-à-dire le lit du cours d'eau dans le fond de la vallée, est très creusé. Ce qui donne une idée de la force d'érosion de l'eau, confirmée par le débouché à droite du ruisseau Saint-Antoine. L'ancienne carrière visible dans le coin en bas à droite de la photographie, a été repérée pour recevoir les marinages, les gravats issus du creusement de la galerie de sécurité doublant du tunnel routier du Fréjus tout proche. Au premier plan, le versant ensoleillé, l'adret donc, est en partie consacré à l'agriculture. Dans le vallon de l'Orgère, seul le refuge-porte de l'Orgère appartient au Parc national de la Vanoise. Les autres bâtiments sont tous privés, y compris le refuge de l'Aiguille Doran. Les prairies qui les entourent, fauchées ou pâturées, se distinguent clairement au milieu des arbres. Sur la commune de Villarodin-Bourget, commune de rattachement de ces chalets, une association foncière pastorale a été créée qui regroupe un grand nombre de propriétaires: le foncier ressemble ici à une marqueterie d'environ 3 000 parcelles, parfois seulement de quelques m². Les terres sont exploitées par un agriculteur local qui y fait pâturer ses vaches et par un nouvel exploitant extérieur qui depuis 2008 a repris le pastoralisme ovin.



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

042-01



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

042-00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

042-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

042-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

043. Bramans

Ruisseau d'Ambin, dans le vallon du Planay

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1250 mètres

Commune

Bramans

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Rivières et torrents , Forêts , Érosion

Présentation du site

La piste de ski de fond de Laméranche traverse le ruisseau d'Ambin grâce à un pont de buses, de tuyaux, posées les unes à côté des autres. Cette piste de ski de fond longe ensuite le ruisseau à droite puis remonte vers les pâturages et le

hameau de Laméranche en passant par la forêt. La construction de ce petit pont a créé un plan d'eau, sur la gauche de l'image. Mais une spectaculaire crue printanière en mai 2008 a complètement modifié ce paysage, rabotant les rives et emportant la petite traversée, aussitôt reconstruite une centaine de mètres plus en aval. Elle commande en effet l'accès des hameaux d'alpage de Laméranche et des Champs, utilisés l'été. Les pistes de ski de fond ont été déviées, le cours d'eau étant envahi de branchages. Le ruisseau recèle en amont un captage hydroélectrique, semblable à celui installé dans le ruisseau d'Etache tout proche. Plus en aval, le cours de l'eau dissimule un autre ouvrage EDF : la galerie de vidange du barrage du Lac du Mont-Cenis, exploité par les Français et les Italiens. Cette galerie de secours servirait à évacuer en urgence l'eau retenue si la digue du barrage venait à céder. Dans les Alpes françaises, 80 % des cours d'eau sont captés pour l'hydroélectricité et modifiés radicalement par l'homme. Les falaises blanches de gypse à droite de l'image témoignent d'une autre activité humaine : le minerai de sulfate très soluble au contact de l'eau a été ici largement exploité. Dans ce vallon du Planay, ces falaises de la pointe de Bellecombe, placées sous surveillance constante, se montrent relativement stables.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

043-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

043-01



Date de prise de vue
2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

043-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

043-04



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

043-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

043-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

043-06



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre Lacoste

Référence (*)

043-07

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

044. Val d'Isère

Depuis le barrage du Saut vers le lac de la Sassièrre par le sentier rive gauche (côté Picheru). Après le chalet de la Sassièrre.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2300 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Rivières et torrents , Érosion

Présentation du site

Ce torrent arrive de la retenue d'eau du barrage de la Grande Sassièrre plus en

amont. Régulièrement, EDF pratique des lâchers d'eau qui, ajoutées aux « crues », déplacent le lit du torrent et provoquent l'arrachement du talus le long de ses berges, comme on le voit au milieu de l'image. Étroit, collé à sa rive droite, ce ruisseau n'occupe qu'une toute petite partie de son lit majeur, plein de graviers, qui se revégétalise entre deux crues. Là où le glacier de la Grande Sassièrè venait autrefois souligner la cime, il est à peine perceptible aujourd'hui, retiré 20 à 30 mètres sous la crête. Les torrents de la face sud de la Sassièrè, c'est-à-dire à gauche sur la photographie, ont vu leur débit augmenter considérablement à la fonte des neiges et leurs tracés se déplacer dans la pente. A l'arrière-plan de cette photographie, prise dans la Réserve naturelle de la Grande Sassièrè, un chalet communal est mis à la disposition des gardes-moniteurs du Parc national de la Vanoise pour les observations de la flore et de la faune sauvage entre autres. Ce bâtiment est l'un des deux seuls de la réserve puisque à gauche, hors du cadre de la photographie, se trouve un unique chalet d'alpage. Si s'amplifiait l'érosion des versants de la Grande Sassièrè, très visibles en dessous des barres rocheuses, peut-être des aménagements de sécurité deviendraient-ils nécessaires.



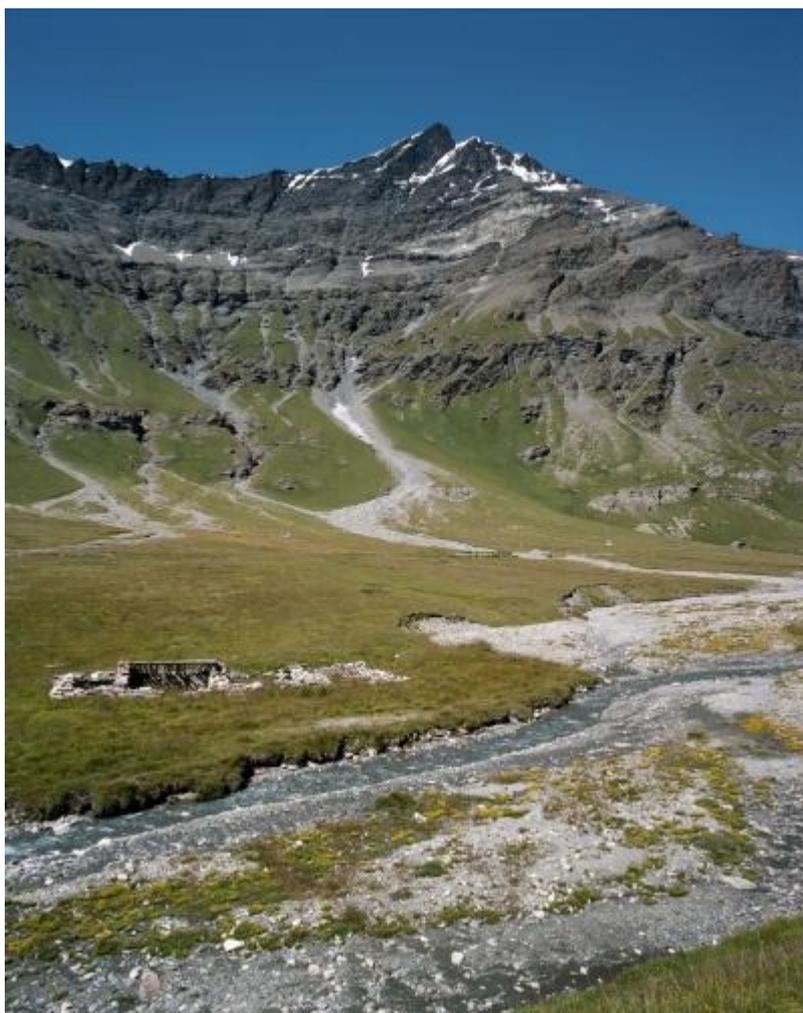
Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

044-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

044-01



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise - Alain CHASTIN

Référence (*)
044-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

045. Saint-Bon Tarentaise [¶](#)

Après le Col de la Platta, sur le sentier à droite. Vue vers les Dômes de la Vanoise

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2400 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Pistes , Glaciers

Présentation du site

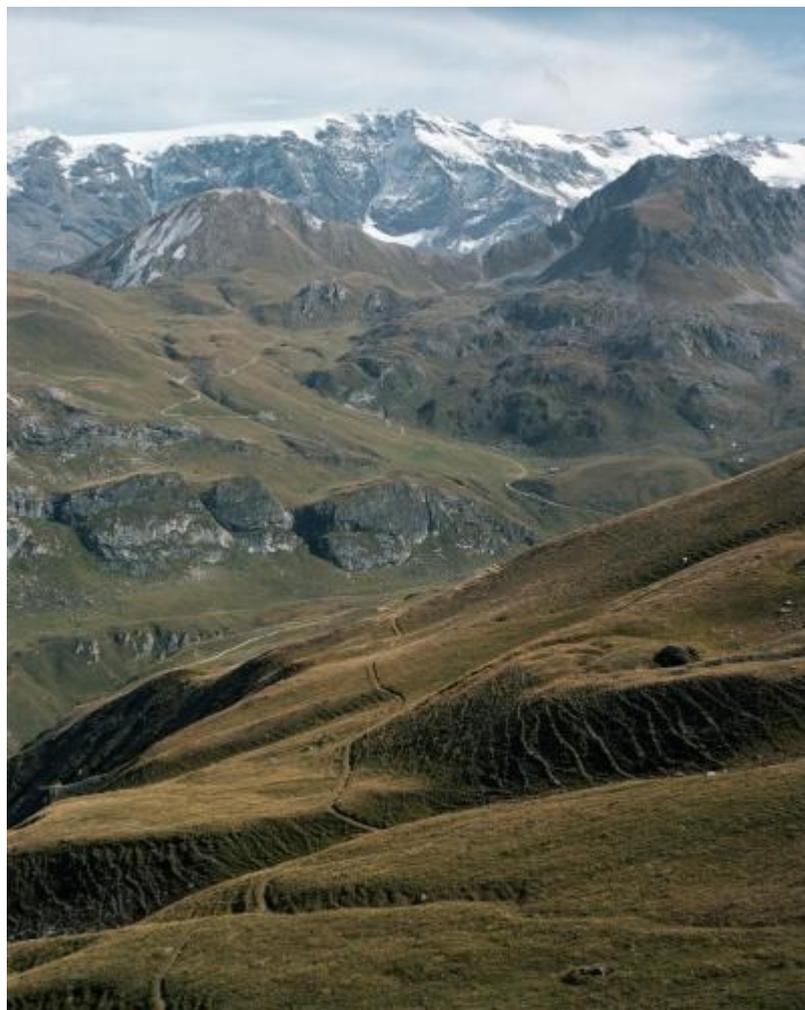
Une fois passé le Col de la Platta, le sentier redescend et dessine son tracé sur la pente sans heurter l'œil. Pas un arbre ne pousse dans cette vaste zone d'alpage. Les pelouses pâturées par les troupeaux bovins en été sont marquées des traces de passages des bêtes à droite dans l'ombre de la pente et le sentier semble suivre une courbe de niveau. Au fond, un bâtiment se niche sur un replat, seul abri dans l'immensité naturelle. Ce chalet communal de la Petite Val ne sert pas de fromagerie pour fabriquer le Beaufort mais plutôt aux chasseurs comme abri en période de chasse au chamois par exemple. Nous sommes ici dans des alpages de « grande montagne », pâturages mangés par des troupeaux de très grande taille que plusieurs éleveurs mettent en commun. Ici, elles sont environ 600 à les parcourir l'été, de juin à septembre, pour se régaler de l'herbe d'altitude. Puis viennent les zones rocheuses, royaume des bouquetins et des chamois. Enfin, tout en haut la calotte glaciaire des Dômes de la Vanoise inclut le glacier des Nants dont l'épaisseur se réduit, se fragilisant avec la fonte des glaces. De la glace qui surmonte des montagnes modelées et travaillées par l'activité humaine - ce paysage résume bien la Vanoise.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
045-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

045-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nicolas GOMEZ

Référence (*)

045-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

046. Champagny-en-Vanoise

À La Motte, sur le sentier, en allant du Laisonnay vers La Glière

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2000 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Forêts , Érosion , Landes et pelouses d'altitude , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Voici l'Épéna, la plus haute falaise calcaire de France : trois kilomètres de large et 800 mètres de haut. Nous regardons ici sa face nord depuis le lieu-dit La Glière, une face stable, sans évolution particulière. À ses pieds une aulnaie verte, une des plus grandes forêts d'aulnes verts d'Europe. Dans ce monde contrasté de la roche et des arbres, les amateurs d'escalade sont au paradis. Au centre de l'image, les alluvions du torrent se sont accumulées jusqu'à former ce que l'on appelle un cône torrentiel. En dessous, au bord du Doron, le torrent qui traverse l'image en bas, les vaches de race tarine sont dans leur élément. Cette race autochtone de la vallée de la Tarentaise, rustique et solide, à la robe rousse, est parfaitement adaptée aux rudes conditions de vie de la haute montagne.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

046-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

046-01



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Alexandre Garnier

Référence (*)

046-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

047. Bessans

Bessans vers Bonneval-sur-Arc, vue depuis le pont sur le torrent du Ribon et la vallée de l'Arc, avec de gauche à droite, la Pointe du Châtelard et la Croix Dom Jean Maurice

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1739 mètres

Commune

Bessans

Thèmes

Équilibre agriculture / forêt , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Paysages de vallée , Rivières et torrents

Présentation du site

Nous sommes ici sur le domaine de ski de fond de Bessans. Au niveau de ce village, la vallée de la haute Maurienne s'élargit notablement, formant « la plaine de Bessans » : plaine constituée de sédiments déposés dans le fond d'un ancien lac d'altitude qui s'était formé après le « chaos de la Madeleine ». Le torrent du Ribon, qui coule au milieu de l'image, va rejoindre perpendiculairement l'Arc un peu plus loin. Ses berges évoluent sans cesse sous la pression du torrent et des entretiens des pistes de ski de fond. Le sentier à droite du torrent, piste de fond l'hiver, conduit aussi à la fumière de Bessans, entrepôt étanche et temporaire de fumier. Le terrassement visible un peu plus au centre de l'image, toujours sur la droite du torrent, est destiné aux quelques équipements mécaniques de ski de piste de la commune. En face de nous, sur le versant, à droite sous les barres rocheuses, une levée de terre avance en diagonale parfaite dans la pente et annonce ainsi son côté artificiel. Il s'agit d'une tourne, c'est-à-dire un talus construit pour détourner les avalanches des habitations et sécuriser les pistes. Le ravin principal, qui divise la montagne, au centre de l'image, est d'ailleurs un couloir régulier de descente de neige. Sur ce même versant ensoleillé, en grande partie en cœur de Parc, les pâturages de pentes succèdent aux prairies de fauche en bas de versant. À bien les observer, certaines commencent légèrement à se « fermer », c'est-à-dire à être colonisées par des arbustes et des plantes ligneuses ; le climat globalement sec de la haute Maurienne freine toutefois leur progression.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

047-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

047-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

047-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

048. Val d'Isère

Environs du village du Fornet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1940 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Vergers et jardins potager , Aménagement des domaines skiables , Rivières et torrents , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

La commune de Val d'Isère ne compte plus que deux agriculteurs permanents. Ce

sont les vaches de l'un d'eux que nous voyons en train de paître. Ces bêtes n'appartiennent ni à la race tarine, ni à la race abondance et le fromage produit avec leurs laits ne s'inscrit donc pas dans les critères de l'appellation d'origine contrôlée Beaufort, quand bien même elles paissent dans la zone AOC. L'exploitant en question tient aussi un restaurant à Val d'Isère où il vend et sert les produits cuisinés issus de son élevage (fromages et viandes) aux touristes d'hiver. Les sports d'hiver comme débouchés à l'agriculture ? Certes. Et les vaches de leur côté entretiennent les pistes de ski en en broutant l'herbe. Coupés à ras, les brins d'herbe se transforment en millions de minuscules picots qui retiennent la couche neigeuse. Là où disparaissent les agriculteurs, le risque d'avalanche augmenterait donc car la neige glisse plus sur des herbes couchées. Parallèlement, les installations nécessaires aux sports d'hiver prennent sur les bonnes terres agricoles : ici, un téléphérique, qui dessert un restaurant d'altitude refait pour l'hiver 2006-2007, et des pylônes du télésiège Pyramide Express. Une nouvelle piste de ski, en bas à gauche de la photographie, serait envisageable. Elle côtoierait les murets de pierre sèche, autrefois utilisés pour délimiter les parcelles et contenir les troupeaux sur leur zone de pacage. Un humble élément de patrimoine paysan, un élément esthétique qui contribue au caractère du paysage. Comment la forêt, le petit jardin et le reliquat de vergers du premier plan sortiront-ils de la confrontation avec le développement des pistes ? C'est toute la question posée par cette photographie.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

048-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

048-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

049. Val d'Isère

Au grand rond-point de la poste, dos tourné au restaurant « Crêpe val », à environ 5 mètres de la terrasse

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1810 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Aménagement de l'espace public urbain , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Routes et parkings , Équipements d'accueil

Présentation du site

Cette place, espace public situé en plein centre de la station de ski de Val d'Isère, est soumise aux conditions climatiques extrêmes de la haute montagne : froid, neige et sel l'hiver et soleil en été. Les bancs, fontaines, poubelles, et plus largement tout le mobilier urbain vieillissent et se dégradent rapidement. Réalisés en bois, dans un souci d'authenticité, ils deviennent gris au contact de l'eau et prennent une teinte brûlée au contact du soleil donnant une impression de négligence là où il n'y a pourtant qu'un processus de vieillissement naturel. Les façades de plusieurs immeubles ont aussi été réhabilitées en bois, teinte « pin d'orégon », selon un style néo savoyard actuellement très prisé comme on peut le constater sur l'immeuble bas au centre de la photographie. On peut s'interroger aujourd'hui sur l'avenir des grands bâtiments à l'arrière-plan, avenir esthétique d'une part et fonctionnel d'autre part. Ces immeubles locatifs construits dans les années 70, essentiellement composés de « studios cabines » ne correspondent plus guère à la demande actuelle de confort et d'espace de la clientèle de la station. Sur la droite de l'image, une zone enneigée est encore vierge de construction. On peut se demander si elle le restera, dans une station qui se densifie. À l'arrière-plan, les arbres semblent gagner du terrain sur des zones autrefois pâturées.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

049-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

049-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

049-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)

049-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

050. Saint-Martin de Belleville, Les Menuires

Le plan d'eau des Bruyères, aux Menuires, sur la route de Val Thorens

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1760 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Activités estivales en stations , Autres - Occupation des sols , Lacs , Autres - Milieux naturels

Présentation du site

Le plan d'eau de loisirs des Bruyères est artificiel et construit de la main de l'homme : ses 3,5 hectares ont été creusés entre 2006 et 2007 dans l'ancien marais de Peppaz. Côté amusant de l'histoire, ce marais était lui-même un ancien lac de tourbière, comblé naturellement. Tables de pique-nique, zones réservées au barbecue, et postes de pêche...ce plan d'eau est d'abord destiné à ceux qui aiment taquiner la truite fario, réintroduite par la société de pêche locale. Des îlots, des eaux peu profondes, des plantations variées et recherchées : on a ici créé une nature aquatique idéale, diversifiée, et réussit à fondre au maximum cet équipement dans la nature environnante. Les plantations expérimentées ici servent de tests pour d'autres zones humides à revégétaliser. En compensation de ces aménagements, la zone limitrophe du plan d'eau, une tourbière et la frayère du Doron (c'est-à-dire du torrent) - soit 11 hectares au total - ont été placées sous la protection d'un Arrêté préfectoral de Protection de Biotope. Ce type d'aménagement de plein air cherche à dynamiser la fréquentation de la montagne en été pour compléter la saison d'hiver et lisser l'activité économique sur l'année mais aussi pour anticiper le réchauffement climatique. Avec la hausse des températures, les stations ne pourront plus compter à moyen terme sur les seuls sports d'hiver et de neige. Les rochers qui ponctuent le versant à l'arrière-plan sont ainsi le terrain de jeu d'une activité « montagne aventure », avec de l'escalade et des ponts de singe. Autour, la lande est le milieu qu'affectionne le tétras-lyre, espèce protégée plus connue sous le nom de « petit coq de bruyère ».



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

050-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

050-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

050-03



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

050-04



Date de prise de vue

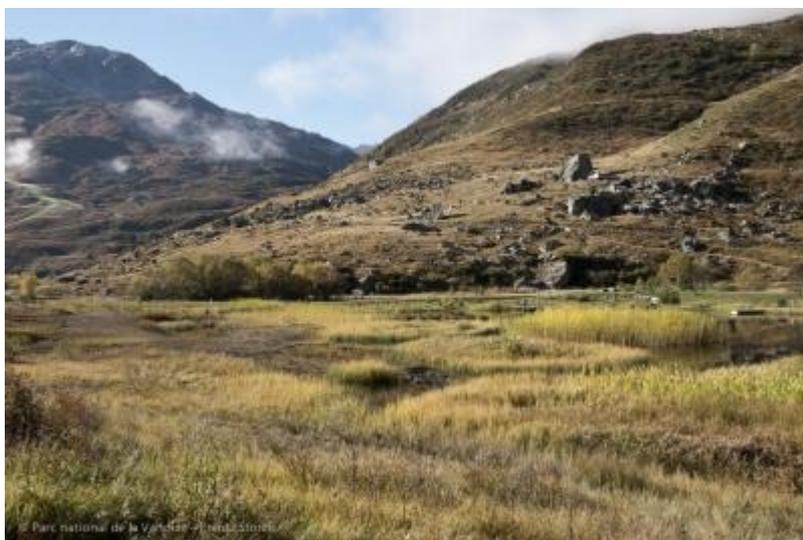
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

050-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

050-05



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nicolas GOMEZ

Référence (*)

050-06

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

051. Termignon

Le hameau d'alpage de La Chavière, avec de gauche à droite : le Mont-Froid à l'arrière-plan, la Pointe de la Turra de Termignon (en sombre)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2250 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Routes et parkings , Itinéraires de passage historique , Glaciers , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Le hameau de la Chavière regarde la vallée de l'Arc. En tournant le dos à la pente

bien perpendiculairement pour se protéger des avalanches. Contre la neige tournes, fossés et talus se complètent mais il n'y aura peut-être bientôt plus grand chose à protéger car le hameau de la Chavière, un des plus beaux du massif de la Vanoise et le plus représentatif des hameaux d'alpage, est abandonné depuis plusieurs années et menace ruine. Les toits risquent l'effondrement et les murs tutoient l'écroulement. La commune de Termignon et le Parc national de la Vanoise tentent depuis plusieurs années de convaincre en vain les nombreux indivisaires de ce patrimoine du bien fondé d'un projet de restauration. Car tout ici témoigne de la densité du passé : les pierres et rochers au premier plan sont les restes des murets qui bordaient l'ancien chemin muletier du Col de la Vanoise, ancienne route du sel et des fromages qui permet de rejoindre Entre-Deux-Eaux et Pralognan-la-Vanoise. Ils servent en même temps à délimiter la propriété d'alpage. Le code de l'urbanisme autorise un changement d'affectation pour les chalets d'alpage. Et quel meilleur moyen pour sauver un édifice que de lui retrouver une utilité sociale et économique ?



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

051-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

051-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

051-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

051-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

052. Champagny-en-Vanoise

Hameau de Friburge

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1508 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Avalanches / Risques naturels , Implantation des villages et des hameaux

Présentation du site

Le hameau de Friburge se protège des avalanches en s'abritant sous un rocher, mais par précaution le service de Restauration des Terrains en Montagne, le RTM, a aussi édifié sur sa gauche une « tourne », digue en remblai contre laquelle le

flot de l'avalanche vient buter et dont elle dérive ainsi le cours loin des habitations. Des avalanches à l'Est et à l'Ouest, un torrent susceptible de sortir de son lit au Sud et des chutes de blocs au Nord : Friburge est menacé de toutes parts et doit à ces multiples dangers cette allure de bourg pelotonné sur lui-même. Cette implantation en habitat groupé économise aussi la précieuse terre agricole cultivable. Une seule famille y réside à l'année, les autres habitations ayant été restaurées en résidences secondaires, avec une très grande variété de matériaux de toiture : lauzes, bac acier, tôle ondulée, ou tavaillons (tuiles de bois). La seule route d'accès est coupée l'hiver environ un kilomètre avant le hameau et pour aller travailler, les habitants ont le choix entre la marche ou les skis. Autour de ce hameau protégé au titre de la loi de 1930 sur « les sites naturels de caractère pittoresque, historique, scientifique ou légendaire », les prés bordant les habitations sont encore pâturés car faciles à exploiter mais les pentes, elles, ne sont plus utilisées. La chapelle que nous apercevons au premier plan récemment restaurée est placée sous la protection de Notre-Dame des Grâces, traditionnellement invoquée contre les dangers de la montagne.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

052-00



Date de prise de vue
2011

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Alexandre GARNIER

Référence (*)
052-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

053. Lanslebourg–Mont Cenis [1](#)

Le Col du Mont–Cenis

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1980 mètres

Commune
Lanslebourg–Mont–Cenis

Thèmes
Alpage / Prairie pâturée , Construction traditionnelle , Pistes , Hydroélectricité , Infrastructures économiques et militaires , Itinéraires de passage historique , Lacs

Présentation du site

Vers 1800, le Col du Mont–Cenis est terre piémontaise. Non pas italienne, car sur l'autre versant des Alpes, les régions et les grandes familles ne se sont pas encore unifiées en une nation commune. Et pour l'heure, assise sur le Mont–Cenis

comme un cavalier sur sa selle, la Maison de Piémont-Sardaigne règne de Genève à Turin et de Bourg-en-Bresse à Mâcon. Le fort de Variselle, posé sur la butte à l'arrière-plan, est construit à cette époque pour surveiller l'accès au col secondaire du Petit Mont-Cenis, auquel conduit à droite le vallon du même nom. Au premier plan, les murs de pierre, précis et à la facture soignée comme un traité de guerre, témoignent de l'attention militaire pour ce passage d'importance européenne. Cette route conduit depuis 2000 ans les pas des pèlerins chrétiens vers Rome. Le long mur du barrage retient l'eau du lac du Mont-Cenis, qui sera turbinée en électricité, comme en témoigne le petit bâtiment EDF au bout de la retenue. Ce que l'on ne voit pas en revanche, c'est le complexe réseau souterrain qui mène ces eaux vers les lacs de barrage de Tignes, de Plan d'Amont, Plan d'aval et vers l'Italie. Alpagnes de qualité convoités depuis le Moyen Âge, les montagnes du Mont-Cenis voient en juin monter des vallées françaises les vaches de race tarine et abondance et aussi les troupeaux italiens de races bien différentes. Ce sont elles qui broutent au premier plan. Deux fois par jour elles se dirigent vers la machine à traire électrique et mobile le long du sentier pour délivrer un lait savoureux, au goût de noisette et violette, matière première pour la fabrication du Beaufort et de la tomme. La flore particulièrement riche du Mont-Cenis est favorisée par la très grande diversité des roches donc des substrats, par les abondantes précipitations que véhicule la Lombarde, qui souffle en remontant de Turin jusqu'au col. La saponaire jaune s'en réjouit comme bien d'autres espèces endémiques. Si ces troupeaux bovins venaient à diminuer, des arbustes comme les aulnes, les saules ou les bouleaux continueraient à pousser et replieraient en quelques années le large éventail des espèces présentes comme sur la presqu'île de Variselle. Un autre écosystème s'étendrait alors : une lande, favorable au lagopède et au tétras-lyre, le petit coq de bruyère.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

053-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

053-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jessica BUCZEK

Référence (*)

053-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

054. Bonneval-sur-Arc

Aux Évettes, les lacs des Pareis

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2585 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Glaciers , Landes et pelouses d'altitude , Dynamique végétale , Alpinisme et sommets

Présentation du site

En 1856 le glacier des Évettes occupe l'ensemble de ce site glaciaire, grande et large cuvette de gneiss griffée sur ses bords par les roches et la puissance de la glace. Depuis le front a reculé de 2 kilomètres. Une fonte spectaculaire de 13 mètres par an en moyenne. Le petit âge glaciaire est alors à son apogée: partout dans les Alpes les langues glaciaires s'avancent dans les vallées frôlant et détruisant même certains villages. Les températures ont monté de 1,5°C en moyenne durant le XXe siècle pendant lequel le glacier des Évettes a fondu à vue d'œil. Le plan des Évettes est la « délaissée glaciaire » apparue après son retrait, ponctuée par quelques lacs : les lac des Pareis au premier plan et tout au fond le lac des Évettes formé entre 1945 et 1949 et hors de notre vue. La végétation des espaces de moraines ou d'éboulis recolonise peu à peu les anciens espaces englacés : la linaira alpine ou le saxifrage à feuilles opposées, plantes pionnières des milieux rocheux d'altitude très adaptées à l'absence de sol ou aux basses températures, s'installent au fur et mesure du recul du glacier. Elles peuvent pousser jusqu'à 4200 mètres. La pointe du Pic Rigaud en plein centre domine le site de sa serpentine, roche verte couleur de reptile. Au sommet du glacier, cachées par les nuages, se trouvent la petite et la grande Ciamarella et l'Albaron qui culmine à 3637 mètres.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

054-00



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jean-Yves PLOYER

Référence (*)

054-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

055. Saint-Bon Tarentaise ¶

L'altiport de Courchevel

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2010 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Pistes , Forêts , Autres – Milieux naturels , Autres – Haute montagne

Présentation du site

Seule piste d'atterrissage en Europe située à 2000 mètres d'altitude et déneigée toute l'année, l'altiport de Courchevel n'accueille quasiment que des avions privés et des hélicoptères commandés par une clientèle fortunée qui prend aussitôt ses quartiers à Courchevel 1850, dans un des 45 hôtels de luxe (dont 5 palaces) tous situés à 10 minutes au plus de l'altiport. La station de la jet-set, des personnalités du show-business, des grands capitaines d'industrie et d'une élite nationale et internationale est aussi devenue depuis le milieu des années 1990 le lieu de villégiature des oligarques russes ou de certaines fortunes pétrolières. Courchevel a muté depuis la station populaire de qualité, conçue en 1946 par l'architecte et urbaniste Laurent Chappis pour un site de montagne complètement vierge. Le concept de la station-ski aux pieds, né ici, a fait école dans le monde entier : les pistes de ski commencent à quelques mètres même de la piste d'atterrissage de l'altiport, ligne grise à droite qui remonte face à la pente. La bande plus large et claire sur la gauche indique que la piste de ski a été sans doute reprise au bulldozer. Pylônes et canons à neige filent parallèlement à l'altiport au bout duquel veille le local de l'aéroclub de Courchevel qui dispose de deux avions d'instruction. Un peu plus à gauche, le hangar des hélicoptères : l'héliport de Courchevel est une base de départ des secours en montagne avec une équipe d'intervention du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM) qui alterne une semaine sur deux avec les CRS et une équipe du SMUR (Service Médical d'Urgence). Précisons que la tour de contrôle rappelle systématiquement aux appareils l'interdiction de survol à moins de 1000 mètres d'altitude par rapport au sol du Cœur du Parc national de la Vanoise, tout proche, pour préserver la quiétude des animaux.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
055-00



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)
055-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

055-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

056. Saint-Martin de Belleville

Les Menuires, depuis le restaurant « 3V » de l'Épaule de la Masse

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1820 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Routes et parkings , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

Une barre d'immeuble tire un trait au pied d'une pente en surplomb de la station des Menuires. Vue imprenable sans doute sur la vallée depuis les balcons

ensoleillés de cet ensemble du Brelin, mais sans doute aussi une sensation de ne pas avoir vraiment quitté la ville. Cette photographie nous montre une architecture typique des années 60 : des barres et des tours qui à la même époque couvrent tout le pays. Les Menuires est une station dite « intégrée » de troisième génération, une ville nouvelle construite de toutes pièces en pleine montagne dont l'urbanisme est entièrement conçu avant sa création. Elle est la seule station intégrée française à avoir été portée par les capitaux publics de la Caisse des Dépôts et Consignations. C'est une équipe parisienne d'architectes, celle de Douillet et Maneval, qui remporte en 1964 le concours d'architecture. L'étude géologique révélera des versants instables et imposera de construire les immeubles en les dispersant dans l'espace. Au fil des extensions, Les Menuires glisse vers l'éclectisme et l'hétérogénéité architecturale. La station y gagnera le surnom de « Sarcelles des neiges ». « La civilisation des loisirs » se transcrit par une urbanisation sur laquelle la commune de Saint-Martin de Belleville, support des stations des Ménuires et de Val Thorens, aura bien du mal à revenir. En 1988 lors de projets d'extension de la station, on continue à proposer de nouvelles tours, rejetées par le conseil municipal. Pour atténuer la froideur de cette pente 200 000 arbres – des pins cembro surtout – seront plantés et en 2000 un clocher et une église édifiés, ici au centre de l'image. Dans le même temps, la mairie intervient sur les espaces publics pour recréer une ambiance villageoise, comme pour conquérir une histoire locale encore à écrire.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

056-00



Date de prise de vue
2010

Auteur
© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)
056-01



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)
056-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

057. Termignon

Parking de Bellecombe, Sommets de gauche à droite : la Pointe de Cugne, le Signal du Mont-Cenis, le Mont Froid

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2312 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Pistes , Routes et parkings , Rivières et torrents , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Ce parking est l'un des plus grands du Parc de la Vanoise, mais on ne le découvre qu'en y arrivant, après une montée de 12 km depuis Termignon. Son impact sur le paysage est donc faible. Situé en altitude, il est pris d'assaut l'été car il permet de s'approcher au plus près du cœur du Parc et d'accéder avec facilité au refuge du Plan du Lac, un des cinq « refuges-portes du Parc » à une demi-heure de minutes de marche de là. Il n'est pas rare que des randonneurs y laissent leur véhicule plusieurs jours, le temps d'un circuit autour des glaciers. Le parking a été construit dans les années 70 sur une zone humide plane, dans laquelle se prélassaient les eaux provenant d'un lac un peu en amont. Elles s'écoulaient maintenant à gauche du parking dans la large rigole creusée à cet effet. Le climat de la Maurienne étant sec, les eaux de fonte étaient en partie récoltées et canalisées dans des « biefs » pour irriguer les prairies d'altitude fauchées tard dans l'été. On distingue encore nettement un de ces canaux dans la pente à gauche de la photographie que l'ombre est en train de recouvrir. Creuser et entretenir ces biefs nécessitait un travail considérable mais l'herbe était précieuse : il fallait bien nourrir les bêtes durant l'hiver. Enfin, précisons que l'ancienne piste muletière de la Route du sel et des fromages qui monte de Termignon se devine au fond de la photographie sur l'épaule de gauche au moment où elle redescend vers le parking. Elle le traverse avant de se poursuivre vers le Col de la Vanoise et la Tarentaise.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

057-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

057-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie TISSOT

Référence (*)

057-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie Tissot

Référence (*)

057-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

058. Villarodin-Bourget

Le chantier de percement d'une des descenderies du tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

Villarodin-Bourget

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Urbanisation des villages , Tunnel ferroviaire entre Lyon et Turin , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents , Forêts , Dynamique végétale

Présentation du site

Au bord de l'Arc, voici l'un des chantiers de reconnaissance du futur tunnel ferroviaire Lyon - Turin. En Haute Maurienne, ici sur la commune de Villarodin-Bourget, ont commencé les travaux de creusement d'une des descenderies c'est-à-dire d'un des futurs tunnels d'accès au tunnel principal. Dans ce secteur sec au microclimat particulier et à pluviométrie basse, le chantier a eu un impact sur les sources, dont certaines semblent être taries depuis le début du chantier. Les fontaines publiques du village se sont aussi interrompues mais en association avec la commune, d'autres circuits d'eau sont en cours d'aménagement. Les versants de la vallée sont d'anciennes pelouses sèches qui ne sont plus pâturées et se sont spontanément enforestées. Le Parc et le Conservatoire Départemental du Patrimoine Naturel souhaitent maintenir quelques-uns de ces milieux ouverts. LTF, l'entreprise Lyon Turin Ferroviaire, en charge des travaux du tunnel, pourrait financer cette initiative en installant une exploitation agropastorale. Par exemple de moutons car ils mangent les petites plantes ligneuses comme les genévriers. Au-dessus du chantier du tunnel, un très gros rocher bien connu des amateurs de grimpe porte le joli nom de Rocher des Amoureux. La commune de Villarodin-Bourget projette de construire un lotissement entre ce rocher et le village. C'est l'un des deux projets d'extension urbaine, l'autre se situant dans le petit vallon en creux à droite du bourg. Il faut dire que lorsque le chantier du tunnel proprement dit débutera, en 2013, il emploiera plusieurs milliers d'ouvriers qui s'installeront dans la vallée avec leurs familles. Il devrait durer 17 ans, jusqu'à la date prévue d'ouverture du tunnel en 2030. Turin sera alors à 1h45 de TGV de Lyon contre 4 actuellement, et à 4h de Paris, contre 7 aujourd'hui. L'équivalent de 1 million de poids lourds seront transférés sur le rail (40 millions de tonnes de marchandises prévues).



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

058-00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

058-03



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — BEURIER Mathieu

Référence (*)

058-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — BEURIER Mathieu

Référence (*)

058-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

058-04



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

058-05



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu Beurier

Référence (*)

058-06

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

059. Termignon

Veine de quartz

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2110 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Paysages d'altitude , Glaciers , Landes et pelouses d'altitude , Dynamique végétale , Autres – Milieux naturels

Présentation du site

Le genévrier, le myrtillier et le raisin d'ours –plus connu sous le nom de busserole– ont spontanément recolonisé ces alpages abandonnés vers le lac du Lait. Ces arbustes ligneux couvre-sol trouvent à cette altitude la fraîcheur qui leur

est nécessaire pour produire leurs baies : myrtille et genièvre noirs bleutés, baies rouges sombres pour la busserole. Un festival de couleurs qui contrastent avec le blanc éclatant de la veine de quartz qui dessine une clôture minérale dans la roche. La Vanoise est un casse-tête et un extraordinaire terrain de jeu pour les géologues car elle possède la particularité de réunir pratiquement tous les types de roches. Mais les lichens peuvent nous donner des indices dans cette devinette car ils dépendent de la composition chimique de leur support. Les roches grises sont ici recouvertes de ce beau lichen jaune presque vert qu'est le *Rhizocarpon geographicum*, ainsi nommé car il évoque une carte de géographie. Il ne croît que très lentement, de quelques millimètres par an et indique à coup sûr la présence de silice, donc par exemple de gneiss, une roche métamorphique très courante qui contient cette silice à côté du feldspath ou du mica. D'où aussi la présence de cette éclatante veine de quartz blanc, de la silice pure que les titanesques plissements alpins ont portée à très haute température et fait cristalliser. Un autre blanc lui répond : celui de la calotte glaciaire du Dôme de Chasseforêt, qui se réduit inexorablement.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

059-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en

droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

060. Pralognan-la-Vanoise

Alpage de La Glière

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2150 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Pistes , Itinéraires de passage historique , Rivières et torrents , Érosion , Sentiers et randonnée

Présentation du site

En redescendant depuis les 2515 mètres du Col de la Vanoise vers Pralognan-la-Vanoise, on dépasse le lac des Vaches puis on aperçoit le refuge des Barmettes et les chalets d'alpage de la Glière. Aux méandres du torrent en contrebas répondent les méandres du sentier dont le tracé découle de son passé de route de commerce. Pendant des siècles les caravanes de muletiers ont en effet convoyé le sel et le Beaufort vers le Piémont italien depuis Pralognan-la-Vanoise puis rapporté en Tarentaise des produits manufacturés ou des épices. Lourdemment chargés, les mulets prenaient la pente la plus en biais possible multipliant les lacets serrés pour éviter la glissade et la chute. Aujourd'hui ce « profil » paraît trop doux et trop fastidieux à certains randonneurs qui coupent les lacets et érodent ainsi les à-côtés du vieux chemin. À leur décharge, il faut reconnaître qu'une piste profonde et large, très inconfortable et caillouteuse, a remplacé par endroits la route du sel. Une conséquence du ravinement et de l'extrême fréquentation de cet itinéraire, portion du GR 5 et de l'itinéraire de Grande Traversée des Alpes, l'un des plus fréquentés du Parc. Cette ancienne piste muletière permet aussi l'été de ravitailler en 4x4 le refuge du Col de la Vanoise, refuge historique du Club Alpin Français dans un massif fréquenté par les premiers alpinistes dès les années 1860. Le premier refuge -un simple abri- est construit au Col de la Vanoise en 1878. Une solution, à l'étude au sein du Parc national de la Vanoise, serait de recreuser le sentier originel de transport du sel et de re-végétaliser les raccourcis pour ramener les marcheurs sur la « bonne voie. »



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

060-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)

060-01



Date de prise de vue
2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

060-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

061. Saint-André [¶](#)

Refuge et vallon de l'Orgère

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1985 mètres

Commune

Villarodin-Bourget

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes , Routes et parkings , Forêts , Dynamique végétale , Refuges

Présentation du site

Le refuge-porte de l'Orgère, l'un des cinq du Parc, est installé dans un bâtiment construit par EDF pour nourrir les centaines d'ouvriers qui travaillaient au fond du vallon à construire une conduite forcée des eaux des ruisseaux du Povaret du

Saint-Bernard vers le barrage de Plan d'Aval. L'ancienne cantine est exposée au soleil du sud, prenant exemple sur les chalets d'alpage enterrés du vallon alentour dont elle imite aussi la forme en la transposant à plus grande échelle. Comme eux, elle s'implante perpendiculairement à la pente au cas où l'avalanche ne l'épargnerait pas. Notons d'ailleurs comme les bâtiments – le récent à gauche et les deux anciens à droite de la photographie – évitent les deux couloirs principaux qui passent de part et d'autre de la butte boisée au centre de l'image. Derrière le refuge, la forêt stabilise les sols mais s'étend aussi de plus en plus. En 1963, date de la création du Parc national de la Vanoise, celui-ci rachète à EDF le bâtiment, le transforme puis le confie en délégation de service public à des gardiens indépendants, ce qu'il est resté depuis lors. La piste de travail ouverte par EDF s'est facilement transformée en route d'accès puis équipée d'un parking. Ouvert du 1er juin au 30 septembre, le refuge compte 70 places. Comme les gîteurs n'y séjournent qu'une nuit en moyenne, il affiche une fréquentation totale impressionnante. Au premier plan de l'image, l'herbe tracée de roues révèle des passages et des demi-tours répétés d'engins agricoles et de véhicules privés. Dans les années 1980, certains chalets d'alpage du vallon de l'Orgère ont changé d'affectation et se sont transformés en résidences secondaires. Une modification qui n'est autorisée à présent que pour une utilisation agricole ou dans une optique de restauration du patrimoine (Loi « montagne » de janvier 1985) Mais le vallon comporte encore de nombreux propriétaires agricoles privés, qui se sont regroupés dans une association foncière pastorale, interlocuteur unique pour les bergers qui souhaitent y faire pâturer leurs bêtes. C'est actuellement un berger local qui fréquente le vallon avec ses brebis allaitantes.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

061-00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

061-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — REVERDY Jean-Claude

Référence (*)

061-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

061-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

062. Villaroger

Site de l'avalanche des Chapuis

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1150 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Avalanches / Risques naturels , Forêts

Présentation du site

Au printemps 2006 l'avalanche des Chapuis s'est engouffrée dans son couloir classique de descente passant par-dessus le torrent et couchant les arbres jusqu'à l'Isère. Aucune perte humaine mais des dégâts considérables. Une évidence au vu des feuillus et des bouleaux couchés par le souffle de la

poudreuse fraîche. Les forêts contribuent à limiter les départs d'avalanches mais lorsque le manteau neigeux est trop instable, elles ne peuvent freiner l'avalanche partie au-dessus d'elles. Tout au plus, peut-on pour protéger les maisons respecter les règles simples issues des pratiques traditionnelles de l'espace : construire loin des couloirs et dos à la pente sans ouvertures par exemple. Cette photographie nous rappelle que la haute montagne, même ici à relativement basse altitude, peut aussi se montrer brutale.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

062-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — BALAIS Christian

Référence (*)

062-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — BALAIS Christian

Référence (*)

062-02



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian BALAIS

Référence (*)

062-03



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

062-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

063. Bramans

Route en direction des vallons d'Ambin et d'Étache

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1320 mètres

Commune

Bramans

Thèmes

Patrimoine religieux , Routes et parkings , Forêts , Érosion

Présentation du site

Cette route mène depuis Bramans au fond du Vallon du Planay et dessert les vallons d'Étache et d'Ambin, à peu près parallèles à la vallée de l'Arc en Maurienne. Elle traverse des zones de gypse qui s'effondrent facilement. Le sol est ici presque totalement à nu : une configuration risquée car à la fonte des neiges, en cas de pluies abondantes ou d'orage brutal, les eaux de ravinement l'entraînent facilement. L'eau se charge alors des fines particules des éboulis et se transforme en une boue si pâteuse, une coulée si lente qu'elle prend le nom de « lave torrentielle ». Le talus au-dessus de la route est ici arraché, effondré par plaques entières. Par contraste, la partie boisée se porte mieux. Les arbres retiennent les cailloux, les rochers et la terre. Leurs feuillages amortissent la force de la pluie avant qu'elle n'atteigne le sol et les racines maintiennent les particules fines, de l'argile par exemple. On a tenté de freiner le mouvement d'érosion en déployant des géotextiles, des tissus biodégradables dont la trame laisse passer l'eau tout en retenant le sol afin que les végétaux puissent reprendre racine et se réimplanter. Les replats horizontaux ont été ménagés pour adoucir la pente et donc le ruissellement. Mais l'érosion est ici trop forte et la partie inférieure des géotextiles a été rapidement emportée. Pour aider à la repousse, le sol a été revégétalisé. À gauche de la photographie, au-dessus des lignes téléphoniques, se laisse deviner un pan de mur de l'église Saint-Pierre-d'Extravache, seul édifice roman de Maurienne. Le christianisme aurait pénétré en Savoie par ce vallon, importé par deux disciples de Saint-Pierre. Ils auraient établi un premier lieu de culte sur une hauteur à l'embouchure du vallon, consacré selon la tradition par Saint-Pierre lui-même.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

063-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

064. Saint-Bon Tarentaise

Courchevel 1650, route vers le chalet d'Ariondaz (Col de la Platta). Au début de la piste qui mène à l'alpage d'Ariondaz et au refuge des lacs Merlet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1730 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Village , Stations – Villages , Architecture des stations de sports d'hiver , Routes et parkings

Présentation du site

Cette photographie ressemble au jeu bien connu du Avant – Après avec deux bâtiments côte à côte. L'un, à gauche, date manifestement des années 1970 avec un toit à double pente inversée caractéristique de ce moment de l'histoire architecturale (toit « en ailes de papillon ») Le second immeuble, à droite, est...exactement le même, mais transformé dans les années 2000. Les Jeux Olympiques d'Albertville de 1992 lancent en effet une grande vague de réhabilitation des immeubles des années soixante dans toute la vallée de Tarentaise. Courchevel incite alors fortement les propriétaires privés à augmenter leurs surfaces locatives en les exonérant du surplus de taxe d'habitation. Les toits monopentes et en ailes de papillon se transforment alors en toits classiques à deux pans « en accent circonflexe », le surélévement dégageant un niveau supplémentaire de combles. On pare la façade de balustrades découpées (les palines) inventées pour l'occasion car les constructions de la vallée de Courchevel n'en comportent traditionnellement pas. Les cheminées laissent imaginer de confortables feux de cheminée. Tout raconte la promesse de plaisir hivernal attaché à la location de vacances. Les balcons d'agrément, élément architectural de ville importé en montagne pour des vacanciers urbains, permettent de profiter de la vue et des pâturages du premier plan. En Vanoise, les seuls balcons connus sont utilitaires : ce sont les « suspentes » extérieures destinées à faire sécher des combustibles comme le bois ou la bouse de vache.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

064-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

065. Tignes

La fromagerie-restaurant des trois capucines, avec de gauche à droite : la Crête de Doumé, le Rocher de la Darie, l'Aiguille de la Grande Sassièr

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2040 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Stations – Villages , Architecture des stations de sports d'hiver , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings

Présentation du site

Cette fromagerie–restaurant, « La Ferme des Trois Capucines », à Tignes est dirigée par l'un des deux derniers éleveurs bovins du village. La photographie est prise depuis le télésiège de Chaudannes. C'est dire si les pistes de ski sont proches. L'éleveur–restaurateur et son épouse commercialisent ici directement une partie des fromages produits sur leur exploitation, et les servent aussi dans leur restaurant sous forme de plats savoyards tels que raclette ou tartiflette. Le couple est bien en phase avec l'envie d'authenticité alimentaire des consommateurs urbains et de contacts avec un monde plus naturel à leurs yeux. Cet exploitant agricole propose aussi tous les jeudis matins d'été dans le même bâtiment d'assister à la fabrication du fromage. Les palines (balustrades) décorées, le bois qui sèche en façade, le bachal fleuri...la décoration participe à une élaboration du sens du produit agricole : ici l'on ne vient pas seulement acheter ou déguster un produit de terroir mais un fromage ou un yaourt dont le producteur peut raconter l'histoire. Les 4x4, l'antenne satellitaire, les poteaux d'éclairage urbain ancrent toutefois bien cette agriculture dans le présent, En Savoie, plus de la moitié des agriculteurs exercent ainsi une double activité, cumulant par exemple élevage l'été et monitorat de ski l'hiver. Dans la pente gauche, les pylônes des Catex (Câbles de Transport des Explosifs) permettent la circulation des explosifs utilisés pour déclencher des avalanches préventives. En arrière–plan, les râteliers pare–avalanche se succèdent au–dessus de la route, elle–même protégée par des « casquettes » en béton. Ces tunnels ouverts empêchent la neige de s'écraser sur la route et de la couper.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

065–00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

065-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

066. Peisey-Nancroix

Le hameau du Villaret

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

Peisey-Nancroix

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Urbanisation des villages , Stations – Villages , Aménagement des domaines skiables , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

Ce hameau du Villaret a connu un essor récent en 2001 avec la construction d'un lotissement de chalets individuels et collectifs, dont le logement des gardes-

moniteurs du Parc national de la Vanoise du district de Peisey-Nancroix. Aux bâtiments agricoles du premier plan répondent les constructions des années 1970 dans le virage, reconnaissables à leurs toits caractéristiques à un pan incliné. En face et en haut à gauche de l'image, les remontées mécaniques grillagées (le « télévillage ») relient Peisey à la station de Plan-Peisey, créée à partir de 1963. Elle est elle-même connectée depuis décembre 2003 au domaine skiable des Arcs et de La Plagne, le domaine Paradiski. En 3 min et 50 secondes, le Vanoise Express fait le trajet entre les deux stations d'altitude, en s'arrêtant au passage à Plan-Peisey. À sa mise en service, il est alors le plus grand téléphérique du monde. Ce développement touristique a permis une remontée de la population du village, qui s'élève aujourd'hui à plus de 620 habitants.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

066-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JORDANA Régis

Référence (*)

066-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

066-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Marie-Laure Tonnelier

Référence (*)

066-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

067. Champagny-en-Vanoise

Le village de Champagny-en-Vanoise

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1400 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Stations – Villages , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

En 1970, Champagny-en-Vanoise amorce sa transformation en raccordant son chef-lieu au domaine skiable de La Plagne. Durant trente ans, la commune s'engage dans des programmes d'hébergements touristiques réalisés sous forme

de petites opérations d'urbanisme ensuite raccordées entre elles pour former une station. Le vieux village constitué autrefois de hameaux disjoints s'est urbanisé en remplissant les espaces internes laissés vacants plutôt que de grossir par l'extérieur. Une démarche que la loi de janvier 1985 relative au développement et à la protection de la montagne (appelée en raccourci « loi montagne ») impose désormais : toute nouvelle urbanisation doit être réalisée en continuité avec les bourgs et les villages existants. Champagny est devenue une station village en vallée de 4000 lits qui tient à son activité agricole, qu'elle s'emploie à maintenir. La zone agricole du premier plan est préservée car il y a risque d'avalanche. Tant mieux pour les agriculteurs car nous sommes en zone AOC Beaufort, dont la réglementation est précise: le foin nourrissant les vaches laitières en hiver doit provenir en majeure partie de ce secteur. Les prairies sont donc fauchées et entretenues, alimentant aussi l'image touristique de village vivant. Les versants environnants, autrefois pâturés ou fauchés, sont en revanche peu à peu abandonnés et colonisés par les feuillus.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

067-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GARNIER Alexandre

Référence (*)

067-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

067-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

068. Aussois ¶

Aussois vu depuis la route de Sollières, avec le Massif des Sarrazins et le Mont Thabor, au lointain arrière-plan

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1500 mètres

Commune

Aussois

Thèmes

Prairies de fauche , Village , Patrimoine religieux , Stations – Villages , Routes et parkings

Présentation du site

Alors que les grandes stations de Tarentaise ont développé d'immenses domaines skiables regroupés sur plusieurs communes, les villages de haute Maurienne ont choisi un chemin touristique complètement différent. À Aussois, le projet de station est né au début des années 1960, favorisé par la construction des barrages hydroélectriques. Ce sont les ressources de la régie électrique et la redevance payée par EDF à la commune qui ont permis l'installation des remontées mécaniques. Aussois aménagera en 1984 le domaine de ski nordique du Monolithe en association avec la commune voisine de Sollières-Sardières. Ce développement très progressif du tourisme se transcrit dans le paysage sous une forme relativement douce. Bien qu'au pied des pistes, Aussois a pu garder une allure générale de village agricole, bien exposé aux rayons du soleil sur son replat bénéficiant d'un large vue ouverte sur la vallée. Les deux grandes prairies sont ainsi classées inconstructibles au Plan Local d'Urbanisme, celle de gauche, la Dotta, étant d'ailleurs l'ancien domaine skiable d'Aussois. Celle de droite, Planchamps, est encore exploitée en pré de fauche. Derrière l'église et au-delà du village, hors de notre vue donc, s'étendent aussi d'autres très grandes prairies fauchées. Au premier plan, la piste descend vers un centre équestre et un vallon dans lequel la commune projette de construire un plan d'eau. Le torrent de Saint-Pierre recevait toutes les eaux usées de la commune et les déversait dans l'Arc jusqu'à la mise en service durant l'été 2008 d'une station d'épuration destinée à toutes les communes du canton de Modane.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

068-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — LACOSSE Pierre

Référence (*)

068-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

068-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

068-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

068-04



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu Beurier

Référence (*)

068-05

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

069. Lanslebourg–Mont Cenis

Route du Mont–Cenis, au col géographique.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2082 mètres

Commune

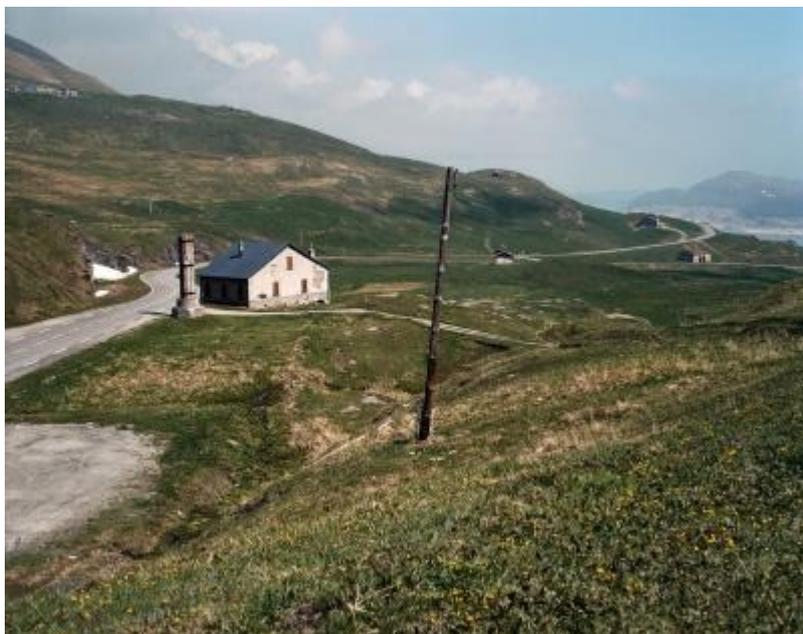
Lanslebourg–Mont–Cenis

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Autres – Agriculture , Itinéraires de passage historique , Lacs

Présentation du site

À sa construction entre 1803 et 1813, la route impériale du Mont–Cenis est jalonnée de 23 maisons cantonnières numérotées depuis Suse jusqu'à Lanslebourg pour assurer son entretien, le déneigement hivernal et porter secours aux voyageurs en difficulté. Au premier plan à gauche, la plate-forme cimentée signale l'emplacement de la numéro 18 aujourd'hui démolie. Cette route de portée internationale perd de son importance en 1980 avec l'ouverture du Tunnel du Fréjus entre Modane et Bardonnèche : elle n'est plus ouverte que l'été, la neige la fermant de novembre à mai environ. L'hiver, une piste de ski (la piste escargot) emprunte alors le tracé de la route. Utilisé pendant des siècles par les princes de Savoie entre leurs deux capitales Chambéry et Turin, le col symbolise une montagne ouverte au cœur du royaume savoyard. En 1863, on sait que 40 000 personnes le traversent (20 000 dans chaque sens). La montagne ne sépare pas, bien au contraire. Mais le passage du Mont–Cenis se referme au début du XXe siècle : en 1939 la frontière avec l'Italie Mussolinienne passe ici et la colonne en béton reprend le faisceau des licteurs romains, symbole dont le régime fasciste tire son nom. Il s'agit d'un monument aux morts : le béton tombe en morceaux, le métal est complètement rouillé, mais le monument rappelle à ce jour trop de souvenirs douloureux pour qu'une restauration soit décidée. La bâtisse aux volets clos n'est autre que le poste de douanes. Il faut imaginer ici des patrouilles incessantes de soldats en armes jusqu'en 1947, date à laquelle la totalité du col redevient française. Cette zone d'alpage accueille 1200 vaches laitières l'été, venues de Lanslebourg se régaler de l'herbe très fleurie des pâturages. En haut à gauche de la photographie les grands bâtiments agricoles de la Buffat regardent vers le lac de barrage du Mont–Cenis dont on distingue au lointain arrière-plan la zone de marnage, bande claire au-dessus du niveau de l'eau. La plus grande partie du Col est classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope, dont la réglementation assez souple permet l'exploitation agricole des nombreuses estives et prairies de fauche.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

069-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JOURDAN Jérémie

Référence (*)

069-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

069-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

070. Saint-Bon Tarentaise

Sentier d'alpage de l'Ariondaz vers le Col de la Platta, le long de la piste qui mène au passage des Chapelets, avant le réservoir, avec de gauche à droite : le Roc Merlet et la Crête de Plan Mugnier

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2180 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

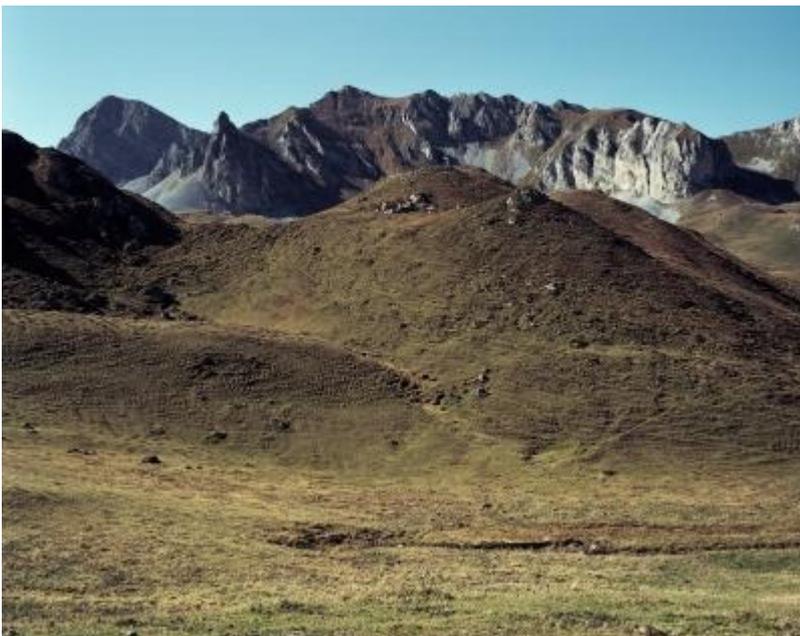
Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Autres – Milieux naturels

Présentation du site

Des dizaines de sentes et de marques de sabots strient la pente. Ce sont les

piétinements des troupeaux qui fréquentent cet alpage de l'Ariondaz. Le sol a de la mémoire, qui en garde les traces et si l'Ariondaz est si fréquenté, peut-être est-ce aussi grâce à l'eau de la zone humide au premier plan. L'herbe y est plus sombre et l'on devine le tracé du ruisseau qui la traverse. Nous sommes en effet à deux pas des pistes de ski de Courchevel ; les pylônes du télésiège des Pyramides nous le rappellent. À cette altitude, terres agricoles et infrastructures de sports d'hiver entrent en concurrence directe. Pylônes, gares de télésiège, restaurants s'implantent au plus facile et au plus plat, là où il est aussi le plus aisé de mettre les vaches en pâture. De même, les zones planes comme les zones humides sont-elles convoitées pour installer les retenues collinaires, réservoir de stockage d'eau pour alimenter les canons à neige. Un projet de ce type, encore à l'étude lors de cette photographie, a été réalisé depuis sur ce site. L'Hormin des Pyrénées y avait été repéré, plante qui bénéficie d'une protection régionale car seules deux autres stations ont été recensées à Bozel et Pralognan-la-Vanoise. Il a donc fallu mettre en défens les talus lors des travaux de construction. Alimenté par le lac de la Rosière le réservoir occupe une superficie de deux hectares et contient 125 000 m³ d'eau. Courchevel s'engage en effet à fournir en début comme en fin de saison un enneigement de qualité grâce à ses 563 canons à neige (pour 150 km de pistes de ski alpin).



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

070-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

071. Champagny-en-Vanoise

Champagny-le-haut, vers le refuge de la Glière, au « grand chalet », avant les chalets et le virage, avec la Grande Motte en arrière-plan

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1870 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Autres - Agriculture , Pistes , Glaciers

Présentation du site

Vaches de races tarine et abondance se côtoient dans ce troupeau de vaches laitières ici à l'alpage. Au printemps les vaches broutent l'herbe des zones intermédiaires aux environs de 1500 mètres puis le troupeau remonte en suivant l'herbe au fur et à mesure de sa croissance. Vers la mi-juin, le troupeau monte à l'alpage au-dessus de 1800 mètres environ - c'est l'emmontagnée - où il restera le plus tard possible avant de redescendre entre mi-septembre et début octobre. La machine à traire électrique mobile, installée au centre du troupeau, suit aussi le même mouvement. Cette mécanisation a marqué l'espace car les sentiers d'alpage, muletiers la plupart du temps, ont dû être élargis pour permettre le passage de la machine, comme nous le voyons dans l'angle bas gauche de la photographie. Le Beaufort, fromage à pâte cuite pressée, est fabriqué à partir du lait de ces troupeaux. Il bénéficie depuis 1968 d'une AOC, Appellation d'Origine Contrôlée, label de qualité qui garantit surtout une constance de fabrication et un savoir-faire sur une zone géographique délimitée. La mécanisation de la traite et la prise de conscience précoce de la part des agriculteurs de la nécessité de s'organiser a permis de maintenir dans la zone Beaufort une agriculture de montagne plus vivante qu'ailleurs. Les prix de ce « prince des gruyères » flirte facilement aux étals des fromageries de ville avec les 25 euros le kg (pour le Beaufort d'alpage, le plus rare) et a donc assuré des revenus aux producteurs. Sur cet alpage, le troupeau a augmenté alors que la surface de sa pâture s'est, elle, réduite. La pression des animaux sur le milieu et le piétinement excessif localisé augmentent donc et même trop : ils risquent à terme d'endommager la qualité de l'herbe, donc d'altérer la qualité du fromage.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

071-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — GOTTI Christophe

Référence (*)

071-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

071-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

072. Landry

Verger de pommiers à Landry, avec le sommet de Combe Bénite

[Faites vos remarques](#)

Altitude

780 mètres

Commune

Landry

Thèmes

Vergers et jardins potager , Paysages de vallée , Glaciers

Présentation du site

Ce paysage de verger, très exactement de « verger-pré », se raréfie partout en Vanoise Cette pommeraie par exemple n'est plus entretenue depuis deux générations par ses multiples propriétaires qui viennent toutefois cueillir de quoi satisfaire une consommation personnelle ou familiale. Situés immédiatement à

proximité des villages, les vergers savoyards fournissaient jusque dans les années 1950 outre des pommes, des poires, coings, prunes, cerises et noix. La vente des plus belles pommes constituait un appoint en numéraire important et le reste de la récolte équilibrait l'économie familiale : les pommes les plus abîmées étaient transformées en cidre ou données aux animaux et les pommes moyennes étaient consommées à table. Elle constituait parfois le seul fruit de l'alimentation paysanne. Ce verger-pré dont les arbres ont continué à pousser en hauteur se situe à une quarantaine de mètres du village de Landry, à droite hors champ de la photographie. Le bourg est en expansion et ce verger pourrait donc passer en zone constructible. Conscient de la valeur patrimoniale de ce paysage et de son utilité pour la biodiversité, l'Assemblée du Pays Tarentaise-Vanoise se mobilise pour restaurer certains vergers et les remettre en activité. L'association des Croqueurs de Pommes de Savoie œuvre aussi depuis 1978 pour recenser et conserver les anciennes variétés locales, sélectionnées sur plusieurs générations et adaptées aux contraintes climatiques de la montagne. Par exemple la « pomme mâle » à la conservation très longue ou la « poire livre » ainsi nommée pour sa taille. L'association organise aussi des stages de taille d'arbres fruitiers pour faire renaître et transmettre ce savoir-faire.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
072-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JORDANA Régis

Référence (*)

072-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise –Regis JORDANA

Référence (*)

072-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

073. Sainte-Foy Tarentaise et Tignes

Vallon du Nant Cruet, avec de gauche à droite : la Petite Sassièrre, l'Aiguille de la Grande Sassièrre, la crête de Doumé.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2000 mètres

Commune

Villaroger

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Pistes , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents , Forêts , Glaciers

Présentation du site

Cette frappante photographie pourrait se prêter à merveille à une lecture classique de l'occupation de l'espace en montagne : la forêt pousse un peu plus facilement sur les pentes moins ensoleillées et protégées des avalanches. Sur l'ubac donc, comme ici la zone boisée de la forêt de Nazonde. L'adret, à gauche, le mieux exposé au soleil, l'homme l'aurait déboisé au Moyen-Âge pour l'exploiter. Sauf que l'ensemble de ce versant est ici totalement orienté à l'Ouest... La profonde entaille du Nant Cruet, creusée par le torrent, qui sépare les deux rives et les distingue si nettement fait en même temps la limite entre les communes de Tignes (à droite) et de Sainte-Foy Tarentaise (à gauche). Serait-ce la raison d'une telle différence ? Sur la rive encore pâturée, à gauche pour nous, alternent les prairies de fauche, d'un vert clair, et les pâtures en vert bronze. Une piste en zigzag se devine en milieu de pente qui permet de conduire sur l'alpage la machine à traire mobile d'un agriculteur de Sainte-Foy Tarentaise. Les deux hameaux, celui de Nant-Cruet, en haut et celui du Biolley en bas, ne sont pas habités à l'année. Sur la rive plus boisée de droite, au-dessus de la limite supérieure de la forêt, les moutons viennent pâturer, menés par un berger transhumant originaire de Tignes mais installé dans les Bouches-du-Rhône et qui monte l'été de la plaine de la Crau. Cette clairière de Nazonde fait aussi partie de cette grande unité d'alpage de la Davie. De part et d'autre de l'entaille centrale du torrent, les espaces ouverts sont recolonisés par les buissons d'aulnes verts ou les épicéas.



Date de prise de vue

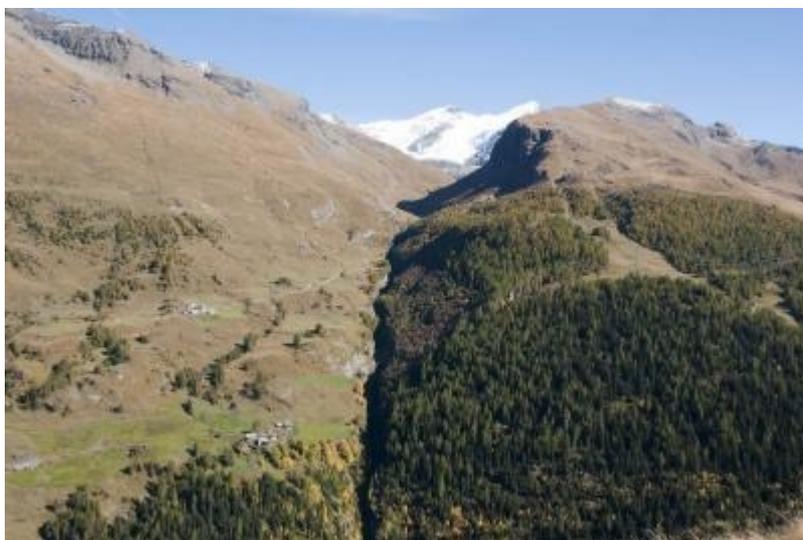
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

073-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — MELE Stéphane

Référence (*)

073-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane MELE

Référence (*)

073-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

074. Villaroger

Jardins potagers des hameaux de La Gurraz et de La Savinaz

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1550 mètres

Commune

Villaroger

Thèmes

Vergers et jardins potager , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Routes et parkings , Dynamique végétale

Présentation du site

Cette photographie a été prise sous la route menant du hameau de la Gurraz au hameau de la Savinaz, qu'elle rejoint au niveau du soutènement en béton sur le bord droit de la photographie. La barrière mobile jaune et noire est ici relevée

mais elle s'abaisse l'hiver pour couper la route menacée par les avalanches. Celles-ci dévalent par le couloir très raide au centre de la photographie, orienté Est / Sud-Est et ce versant n'est par conséquent bâti que sur les zones les plus sûres. Un troupeau de chèvres le fréquente. Si elles s'aventuraient jusqu'aux potagers, ils ne résisteraient sans doute pas à leurs dents insatiables. A l'arrière-plan à gauche, la piste en terre a été récemment élargie, comme en témoigne le talus coupé dans la pente : elle relie par le haut les deux hameaux de La Gurraz et de La Savinaz. Les habitants et les touristes l'empruntent en été. Les habitants des deux hameaux cultivent les jardins potagers du premier plan, La Savinaz se situant à environ 50 mètres et La Gurraz à 300 mètres de là. Les zones planes sont rares dans cette pente et étaient autrefois toutes travaillées par l'homme, plantées en seigle par exemple ou parfois en orge.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

074-00



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane MÉLÉ

Référence (*)

074-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — MELE Stéphane

Référence (*)

074-01



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

074-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

075. Lanslebourg–Mont Cenis [¶](#)

Au Mont–Cenis, le torrent de Ronce. Sommets de gauche à droite : la Nunda, le signal du Grand Mont–Cenis

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2090 mètres

Commune

Lanslebourg–Mont–Cenis

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Routes et parkings , Rivières et torrents , Érosion

Présentation du site

Nous sommes deux cents mètres en dessous de l'ancien fort de Ronce, fort militaire construit par les Piémontais lorsque le col était possession italienne, entre 1862 et 1947. De nombreuses sources se forment au-dessus de la route,

que ce ravin récolte et conduit vers le lac de barrage du Mont-Cenis édifié par les italiens en 1921 puis surélevé par EDF en 1968. Ses eaux sont partagées avec la Région Piémont, qui les utilise pour alimenter Turin en hydroélectricité. Côté français, la retenue constitue un énorme réservoir de stockage des eaux de glaciers, collectées sur des bassins versants éloignés au moyen de captages, acheminées par des galeries souterraines. Du Mont-Cenis, elles sont enfin envoyées selon les besoins vers les retenues de Plan d'Amont, Plan d'Aval ou même de Tignes en haute Tarentaise qui les répartissent pour le turbinage. Même sous occupation italienne, ce secteur du Mont-Cenis n'a jamais cessé d'être pâturé par les troupeaux basés à Lanslebourg. Il en est ainsi depuis le Moyen-Âge. L'été, 1200 vaches se rassemblent sur ces estives, très recherchées pour la diversité de leur flore. Elles empruntent cette route pour rejoindre certains de leurs pâturages, route construite en travers d'un ravin et dont on a canalisé les eaux pour permettre le passage.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

075-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

076. Tignes

Lisière de Tignes

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2050 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Aménagement de l'espace public urbain , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Routes et parkings

Présentation du site

Tignes : 2200 habitants permanents, 13 fois plus lorsque la station de sports d'hiver tourne à plein. L'été fait apparaître tous les aménagements d'espaces publics que la neige habille d'ordinaire : panneaux indicateurs, lampadaires, bancs etc. Pour les agrémenter, les communes –Tignes n'est pas la seule – recourent à des plantations décoratives plus urbaines que montagnardes. Le conifère en pot au premier plan par exemple. Mais vers quel modèle urbain se tourner ? Si Tignes a été jadis village, il est désormais noyé sous les eaux du Lac du Chevril et la nouvelle station, créée sur des espaces qui n'étaient fréquentés que l'été pour faire paître les bêtes n'a aucune histoire villageoise sur ce site. La ville nouvelle a surgi en moins de dix ans en pleine montagne. Cette lisière urbaine frappe par l'éclectisme des matériaux, le caractère ordinaire de l'espace public et des sols. Le grand mur qui traverse l'image au premier tiers inférieur atteste pourtant de la volonté de Tignes de ne pas s'en tenir à cette seule apparence de « ville nouvelle » : à la fin des années 1990, elle confie à l'architecte Christian de Portzamparc une ample opération de réhabilitation des bords du lac (non visible sur cette photographie) et de construction d'une maison d'accueil. L'appareillage de pierre du premier plan fait référence à l'architecture des murs de pierres sèches de haute montagne mais ce mur contemporain est ici plus soigné et il semble se placer dans la continuité de cette prestigieuse opération de réhabilitation.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
076-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

077. Saint-Martin de Belleville

Val Thorens, avec l'Aiguille de Péclet à droite

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2330 mètres

Commune
Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes
Stations de ski d'altitude : urbanisme , Activités estivales en stations , Pistes ,
Autres - Occupation des sols , Rivières et torrents , Glaciers

Présentation du site

Football, Tennis...pour faire vivre la montagne l'été, les seuls randonneurs ne suffisent pas. Val Thorens diversifie donc ses activités pour inciter par exemple les propriétaires d'appartement à un deuxième ou troisième séjour annuel aussi sportif que l'hiver. Des pistes de Vélo Tout Terrain (VTT) ont ainsi été aménagées ; de grands complexes touristiques comprenant piscine, sauna, centre de remise en forme ont ouvert. La tendance « bien-être » concerne toutes les stations qui ciblent les vacanciers se rendant très majoritairement en bords de mer l'été. La géométrie et l'horizontalité de ce terrain de football tranchent avec le vacarme rugueux de la montagne à l'arrière-plan. Les installations de remontées mécaniques ne sont utilisées que les quatre mois d'hiver, ce terrain de jeu n'est lui aussi disponible que deux à trois mois maximum par an, compte tenu de l'altitude élevée (2300 mètres) et de l'enneigement particulièrement tardif de Val Thorens. Les deux équipements se complètent bien commercialement pour proposer des activités sur l'ensemble de l'année et pas seulement l'hiver. Mais dans l'espace, l'équipement d'été ne réutilise pas les infrastructures sportives déjà existantes, il s'y rajoute.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

077-00



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — STORCK Frantz

Référence (*)

077-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nicolas GOMEZ

Référence (*)

077-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

078. Planay, La Novaz

La Novaz

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1185 mètres

Commune

Planay

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Patrimoine religieux , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

En montant vers Pralognan-la-Vanoise, lorsque le regard se porte un instant juste à droite de la route, il est arrêté par l'allure inachevée et inhabituelle de ce bâtiment agricole. Du petit matériel, des bidons de lait gisent autour de la grange à foin dont l'enduit n'a jamais été appliqué. De l'autre côté de la petite route, la chapelle Notre-Dame-des-Neiges soigneusement restaurée de frais, forme un criant contraste. Le panneau signalétique rectangulaire appartient à un large circuit de mise en valeur du vallon du Planay : y sont abordés les thèmes de l'eau, du bois, de l'occupation de l'espace des montagnettes par exemple. Ils se basent sur un travail ethnologique de plusieurs années mené avec la commune italienne de La Salle en Vallée d'Aoste. Construit dans le virage qui précède le hameau de La Novaz, le bâtiment s'interpose entre les maisons anciennes et la chapelle, autrefois seulement séparées par un chemin bordé de murets de dépierréments des champs, les murgers. La forêt en fond tapisse le versant ubac, son implantation traditionnelle : là se trouve la ressource en bois de tout village alpin, nécessaire au chauffage et à la construction de charpentes et toitures. Dans cette vallée très fermée, le plan enneigé devant nous a été réservé aux terres labourables car le sol est constitué de sédiments glaciaires fertiles. La forêt d'épicéas, clairsemée, a été coupée mais inégalement. C'est qu'elle est privée : la forêt a poussé sur des parcelles autrefois cultivées et c'est ainsi qu'en Tarentaise, où ce phénomène est général, la surface moyenne forestière s'établit à 0,25 hectares par propriétaire. Chacun jouissant librement de sa terre, voici une forêt à allure bosselée, exploitée ici, délaissée là.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

078-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

079. Bessans, Avérole

Chapelle et hameau d'Avérole

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1990 mètres

Commune

Bessans

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Routes et parkings , Itinéraires de passage historique

Présentation du site

Cette photographie du hameau d'Avérole rassemble les quatre types de patrimoine : monumental, vernaculaire (de la vie quotidienne) vivant et paysager. La chapelle Saint-Pierre d'Avérole, grande et spacieuse, a été construite par les habitants du hameau, trop éloigné de l'église de Bessans, leur chef-lieu pour que les habitants puissent se rendre régulièrement à la messe. Inscrite depuis 1996 à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, les toitures de la chapelle ont été refaites en 2002 (il pleuvait dedans), puis les enduits jusqu'en 2007, avec l'étroite collaboration des habitants et de l'Association des Amis du hameau d'Avérole (130 adhérents). La cure attenante, édifiée en 1762 sur des terres données par les paysans, a servi après la révolution d'école jusqu'en 1914 puis d'étable. Au début des travaux de restauration, la couche de fumier atteignait un mètre de haut et les poutres s'étaient effondrées. La cure abrite aujourd'hui une salle d'exposition. L'oratoire devant la chapelle abritait une statue de Sainte-Thérèse maintenant disparue. La croix de mission à droite du clocher date de 1894, plantée lors des « missions » de réévangélisation des campagnes françaises par l'Église catholique. Si la restauration architecturale est un modèle du genre, elle affecté les petits animaux qui avaient au fil du temps trouvé à nicher dans les anfractuosités des murs abandonnés de la chapelle : mulots, reptiles, rouge-queue, martinets, hirondelles ont dû aller se chercher ailleurs de nouveaux habitats. Dans les murets de pierres sèches du premier plan par exemple, limites de parcelle en même temps que murs d'épierrement, aujourd'hui remplacés par des piquets de clôtures mobiles en plastique blanc. Ce sont avec les bidons de lait les seuls éléments contemporains de cette image. Un agriculteur exploite donc encore les terres d'Avérole : le lait de ses vaches part en coopérative pour la fabrication du fromage. Au début du XXe siècle vivaient ici 26 familles, dans des maisons semblables à celle située à gauche de la photographie. La suspente en façade destinée à faire sécher bois et bouses pour le chauffage est un élément architectural typique de haute Maurienne; les cadres peints autour des ouvertures témoignent aussi d'une influence sarde très nette. Il faut dire que la route devant nous, même si elle n'est goudronnée que depuis 1961, est l'un des principaux itinéraires transversaux des Alpes Intérieures. Il commande l'accès au massif de l'Albaron et donc conduit aux cols de l'Autaret, d'Arnès et au Colerin, qui ouvre l'accès à Turin. C'est d'ailleurs par cette route, plus discrète que celle du Mont-Cenis, que les ducs de Savoie envoyèrent en 1536 le Saint-Suaire de Chambéry à Turin. Aujourd'hui les randonneurs accèdent à Avérole en navette, les voitures n'étant autorisée que pour les professionnels et habitants.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

079-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JOURDAN Jérémie

Référence (*)

079-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

079-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

080. Villaroger, section spéciale de la Gurraz et de la Savinaz

Hameau de La Gurraz

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1600 mètres

Commune

Villaroger

Thèmes

Village , Architecture , Construction traditionnelle

Présentation du site

La Gurraz, comme celui tout proche de la Savinaz, est un hameau très excentré du chef-lieu de sa commune de rattachement, Villaroger, si bien qu'ils disposent

tous deux du statut de « section spéciale de commune ». La Gurraz se concentre sur un des rares replats qu'offre le relief, tout en versant abrupt et avalancheux. Très discret, à 3km de l'embranchement de la route départementale 902 qui relie Bourg-Saint-Maurice à Val d'Isère, le hameau de La Gurraz est parfois bloqué l'hiver par la neige : les enfants sont scolarisés sur place dans une classe unique et les habitants avaient autrefois l'habitude de se débrouiller par eux-mêmes. Cette relative autarcie a entretenu un fort sentiment d'appartenance et donc d'identité chez les Gurrains. Mais les maisons qui restaient dans les familles se vendent maintenant de plus en plus et sont transformées en résidences secondaires. L'une d'elles à gauche de la photographie, a été restaurée avec des matériaux contemporains et avec des palines, des balustrades, qui sont un élément plutôt haut-savoyard : les balcons de Tarentaise sont décorés plus simplement. La couleur miel, artificielle, du bois lauré tranche avec la coloration naturellement grise du bois vieilli. Une descente d'eau en cuivre signe la transformation. La maison de droite, austère, ne dit pas clairement si elle est abandonnée ou simplement fermée pour un moment. Autour de la porte en haut de l'escalier, a été appliqué un enduit de chaux qui permettait la respiration de la maison et la rambarde en bois de l'escalier réutilise une branche ramassée dans la forêt, déformée naturellement par le poids de la neige. La petite construction en pierres sèches, c'est-à-dire sans mortier, au premier plan servait à abriter le cochon familial. Bois massif, pierre. Cette maison restée « dans son jus » lors de la prise de vue initiale a été rachetée par des Lyonnais et entièrement restaurée en 2008.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

080-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

081. Pralognan-la-Vanoise

Le lac des Vaches au pied des sommets de la Vanoise, avec la Grande Casse (3855 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2318 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Itinéraires de passage historique , Lacs , Glaciers , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Dans le vallon de la Glière, voici le lac des Vaches, qui pourrait tirer son nom non pas des ruminants mais du vocable vatz, gué ou passage en savoyard. L'itinéraire qui le traverse en son milieu et sur lequel nous voyons passer deux randonneurs est pavé de larges lauzes (pierres plates), installées là par les Chasseurs Alpins qui fréquentaient la zone pour leurs manœuvres d'été. La place du chemin a varié en fonction de l'englacement. Il grimpe aujourd'hui sur la moraine au-delà du lac pour ensuite se diriger au fond à droite vers le Col de la Vanoise. Mais avant 1880 environ, il contournait le lac sur la rive droite (à gauche sur la photographie). Les moraines du glacier de la Grande Casse en marquent l'extension maximale, au petit âge glaciaire en 1820-1830. Il s'est retiré au point de ne plus être visible aujourd'hui depuis ce point de vue. Cet itinéraire de haute montagne, le plus fréquenté de tous les sentiers du Parc national de la Vanoise, donne accès à un site historique de l'alpinisme en France. Si Pralognan-la-Vanoise a gagné le surnom de « Petit Chamonix », en voici la raison. Par ce chemin, alors simple sente d'alpage, l'anglais Mathews (accompagné du guide d'Argentière Michel Croz, du révérend Bonney, et du chasseur Etienne Favre) est parti en 1860 pour la première ascension de la Grande Casse (dans le brouillard au fond à droite). Avec succès, puisqu'une des deux pointes porte aujourd'hui son nom. (les 4 hommes ont d'abord gravi la pointe Mathews, et se sont rendu compte que ce n'était pas le point culminant, qu'ils ont ensuite gravi dans la foulée, de l'autre côté du Col des Grands Couloirs qui sépare les deux pointes). Sa voie d'accès sur la rive droite du glacier des Grands Couloirs est abandonnée depuis maintenant quelques années du fait du réchauffement climatique qui a fait fondre la langue de glace : il faut donc désormais passer en rive gauche. Cette ascension est aussi devenue plus dangereuse, car les crevasses et les chutes de pierre sont aussi plus fréquentes. À

droite de l'image, se dresse l'impressionnante paroi calcaire de la face nord de l'Aiguille de la Vanoise (400 mètres), que les grimpeurs entreprennent souvent après une nuit passée au refuge du Col de la Vanoise posé à ses pieds, mais invisible sur la photographie. Chamois, bouquetins, marmottes, lièvres et lagopèdes prospèrent dans cette très vaste zone minérale, en restant cependant à distance du sentier et de la fréquentation touristique.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

081-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

082. Saint-Bon Tarentaise

Lac Merlet supérieur, avec l'Aiguille du Fruit (3051 m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2440 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Érosion , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Les deux lacs Merlet, donc nous voyons ici le lac supérieur, se situent dans le cœur du Parc national de la Vanoise au-dessus de la station de ski de Courchevel. Ce sont deux des 130 lacs d'altitude répertoriés dans le Parc au-dessus de 1 500 mètres, d'une superficie de plus de 0,5 ha et d'une profondeur supérieure à 3 mètres. Lové dans un cirque glaciaire, le lac Merlet supérieur est alimenté par la fonte des neiges au printemps et par les eaux d'un glacier rocheux situé au pied de l'Aiguille du Fruit. Il faut en effet imaginer alentour une montagne se gorgeant d'eau comme une éponge, puis la restituant au printemps et jusqu'en juillet. L'omble du Canada (aussi appelé cristivomer) peuple les eaux vertes de ce lac, très apprécié des pêcheurs, à environ 2h30 de marche de Courchevel 1650. Cette espèce d'origine nord-américaine n'est pas venue naturellement, mais a été introduite sous formes d'alevins dans les années 80 pour des tests d'acclimatation. Avec sa profondeur de 29 mètres, le lac offre un volume d'eau considérable, donc une énorme réserve d'oxygène dissous, nécessaire à la vie piscicole. Les eaux du fond du lac restent l'hiver à une température constante de 4 degrés Celsius. L'eau est alors partiellement prisonnière de la glace, l'oxygène s'y raréfie et les poissons survivent en se rassemblant sous la surface gelée : ils entrent en somnolence et en régime de disette, ne mangeant plus jusqu'au printemps suivant, lors de la débâcle. Les cartes de pêche spéciale « eaux closes », nécessaires pour la pêche touristique dans les deux lacs Merlet et le lac du Pêtre situé un peu plus bas sont vendues par la commune de Courchevel, qui gère pour l'instant les repeuplements : jusqu'en 2009, le lac a été réempoisonné irrégulièrement en cristivomer, dont la population est bien installée. Depuis 2004, les prises de salmonidés sur le lac Merlet supérieur doivent obligatoirement être remises à l'eau. C'est ce qu'on appelle une pêche « no kill ».



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

082-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

083. Saint-Bon Tarentaise

Lac Merlet inférieur avec de gauche à droite l'Aiguille du Râteau (2890m), l'Aiguille de Chanrossa (3045m), l'Aiguille des Corneillets (3055m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2391 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Érosion , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Le lac Merlet inférieur est approvisionné par les eaux du lac Merlet supérieur qui atteint son plus haut niveau au printemps, avec la fonte des neiges, et s'abaisse ensuite progressivement jusqu'à la fin de l'été. Mais le niveau du lac Merlet subit des variations de niveau spectaculaires de 3 à 4 mètres chaque année. Une explication avancée serait une perte au milieu du chenal qui déverse l'eau du lac supérieur dans le lac inférieur : tant que le débit est suffisant, l'alimentation se fait normalement mais lorsque le débit baisse, en cours d'été, l'eau s'infiltré, n'atteignant plus le lac Merlet inférieur. Mais cette hypothèse n'explique pas à elle seule l'ampleur de la variation, déjà attestée lors de la cartographie du lac en août 1971. Il est donc probable qu'une partie des eaux du lac inférieur s'infiltré aussi dans le fond d'un de ses trois bassins, conduite ailleurs par un « émissaire sous-lacustre ». Les zones grises sombres qui bordent l'eau de part et d'autre sont donc recouvertes au printemps et en début d'été. À la période d'étiage, c'est-à-dire lorsque les eaux sont au plus bas, le lac se stabilise à 17 mètres de profondeur. Ce qui en fait un des lacs d'altitude les plus profonds dans le cœur du Parc national de la Vanoise. La société de pêche de Saint-Bon Tarentaise introduit des alevins d'ombles chevaliers chaque année depuis 2006, ainsi que des truites arc-en-ciel, après autorisation du Parc national de la Vanoise. Les deux lacs Merlet s'étendent et prennent leurs aises entre les différentes cimes, pelouses et rochers, au-dessus du plan de Pêtre, situé en contrebas sur les contreforts de l'Aiguille du Fruit. Sur la gauche de la photographie, une piste conduit au refuge des lacs : rétrocedé à la commune par le Parc, il est gardé l'été et laissé en libre accès l'hiver.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

083-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

084. Bourg-Saint-Maurice

Les Arcs 2000

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2100 mètres

Commune

Bourg-Saint-Maurice

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Forêts

Présentation du site

Les randonneurs d'été pratiquent peu les stations de sports d'hiver, attirés plutôt par les grands espaces d'altitude. Sur les domaines skiables, la montagne est façonnée pour l'hiver et lorsqu'elles ne sont plus recouvertes de neige, les pistes laissent voir leurs coulisses, comme ici aux Arcs 2000, station de Courchevel : tracé défini et entretenu au bulldozer, pylônes de télésièges, canons pour projeter de la neige de culture. L'été est pourtant une période active en station. L'été court ne dure que trois mois en altitude, pendant lesquels doivent être réalisés tous les travaux de construction, de réparation des bâtiments ou d'entretien des infrastructures. C'est alors la pleine saison pour les entrepreneurs de travaux publics par exemple, avant que ne reviennent les premières neiges, parfois dès la fin septembre. Aux abords de ces stations, la faune sauvage s'est retirée. Le trafic des engins, la destruction des habitats naturels conjuguée aux dérangements causés l'hiver par les skieurs éloignent les animaux. La présence humaine les effraie d'ailleurs plus que le bruit. La population de tétras-lyre, petit coq de bruyère, a ainsi considérablement diminué sur cette zone. Quelques bosquets de pin Cembro (l'arolle) témoignent d'une forêt qui couvrait les versants de cette zone difficile d'accès avant la station. A l'arrière-plan, les éboulis gris-verts sous les barres rocheuses indiquent à coup sûr des quartzites blancs : la couleur verte leur est donnée par un lichen, le *Rhizocarpon geographicum* qui se développe sur des roches riches en silices et acides comme celles-ci. À l'origine les quartzites résultent de la transformation à très haute température d'anciens sables.



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
084-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

085. Saint-Martin de Belleville

Le plan de la Masse avec l'Aiguille de Pécelet (3561 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2200 mètres

Commune
Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes
Aménagement des domaines skiables , Pistes , Routes et parkings , Dynamique végétale

Présentation du site

Nous sommes dans la vallée des Belleville, sur le domaine skiable des Trois Vallées, qui inclut aussi les vallées de Meribel et de Courchevel. Les Trois Vallées totalisent à elles seules 600 kilomètres de pistes de ski alpin sur les 8 000 kilomètres que compte la France. À l'arrière-plan, les stations des Menuires et de Val Thorens, à 15 minutes l'une de l'autre. Sur le marché libre et très concurrentiel de la neige, elles attirent une clientèle internationale qui y trouve le meilleur rapport entre la capacité hôtelière et l'immensité du domaine skiable, qui touche les limites du cœur du Parc national de la Vanoise. La télécabine de la Masse au premier plan favorise l'hiver le ski hors-piste. Sur ces pentes du Plan de la Masse, la différence s'impose entre le « velours végétal » artificiel des pistes de ski et le couvert touffu vert sombre des broussailles. La piste de ski du premier plan est surmontée par la télécabine du Plan de la Masse, en activité l'été. Plus au fond de l'image, sur le flanc droit, le même ruban lisse descend en zigzags dans la pente vers le fond de la vallée où il rejoint le lacis des voies de communication. Partout des routes, des pistes, des sentes. Au milieu de la photographie, l'une des pistes conduit au lac du Lou, piste qui dessert aussi l'alpage du Plan de la Chasse. Elle part en fond de la vallée à proximité de la zone humide du Plan de l'eau, classée en Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
085-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

086. Tignes ¶

Les immeubles du Val Claret vus depuis le Rosset, sur l'autre rive du lac de Tignes, avec de gauche à droite, la Grande Motte (3653 mètres), les Rochers de la Grande Balme (2882 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2100 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Aménagement des domaines skiables , Activités estivales en stations , Routes et parkings , Lacs

Présentation du site

Les immeubles du Val Claret à l'arrière-plan ont été construits en seulement deux ans en 1968 et 1969 par l'architecte Raymond Pantz, directeur des services d'architecture du Ministère de la Reconstruction. Ils s'inscrivent dans un urbanisme de station dite « intégrée » où les skieurs accèdent skis aux pieds aux remontées mécaniques depuis les immeubles-tours. Une telle rapidité de construction et la grande cohérence architecturale de l'ensemble s'expliquent par le statut du promoteur du Val Claret, Pierre Schnebelen. Par concession, sa société a obtenu la maîtrise du foncier, la promotion immobilière et la gestion du domaine skiable. Sur l'autre rive du Lac de Tignes, d'où cette photographie est prise, sont édifiés des quartiers résidentiels moins denses (les Almes, Le Rosset, Crouze). Aux débuts de la station, cette rive regroupait les équipements collectifs, les courts de tennis sur le bord droit de l'image par exemple. Ils se répartissent aujourd'hui sur les deux rives du lac, avec une quinzaine de courts au Val Claret et un golf, dont le green est tondu régulièrement : ce sont les zones vertes, zones d'herbe régulière, au ras du pylône du télésiège. L'urbanisme a lui aussi évolué, faisant place aux chalets du hameau des Chartreux, de l'autre côté du lac. Celui-ci, lui-même considéré comme une ressource touristique, est pourvu d'une base nautique qui propose dériveurs et pédalos entre autres. Il est ouvert à la pêche, gérée par la commune de Tignes. Des activités plus rares s'y déroulent aussi, comme la plongée sous glace l'hiver, ou l'arrivée dans l'eau depuis le

tremplin de saut à ski. Les remontées mécaniques, dont les câbles traversent la photographie au premier plan, conduisent l'hiver les skieurs un peu en dessous de Tovière par le télésiège. L'aéroski, les « œufs », fonctionne l'été pour les piétons, les amenant jusqu'au sommet de Tovière, à 2695 mètres.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

086-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

087. Val d'Isère

Domaine skiable de Val d'Isère derrière la Pointe de Belvarde, avec le Rocher de Belvarde (2827 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2700 mètres

Commune

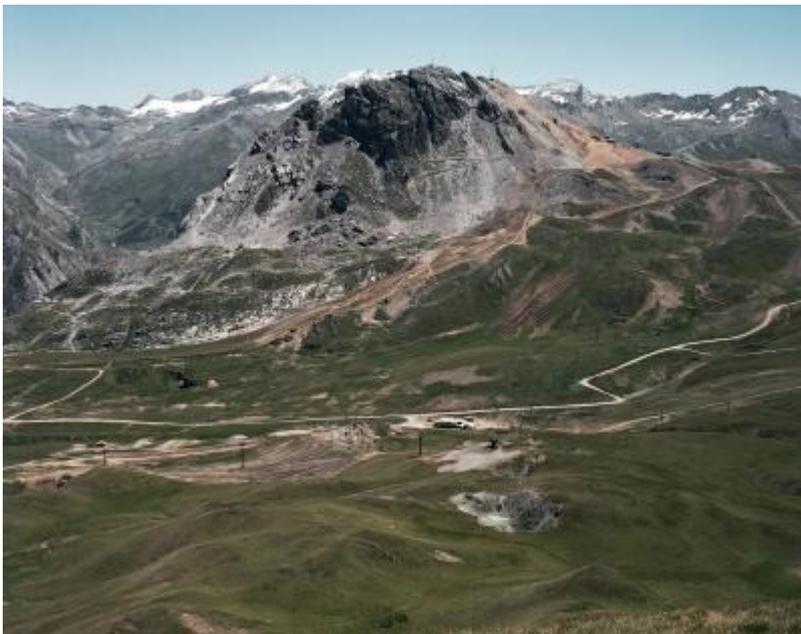
Tignes

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Équipements d'accueil , Érosion

Présentation du site

Championnats du Monde de ski, février 2009. Les skieurs plongent dans la piste mythique de la Face de Belvedere depuis le « mur de Belvedere ». Nous sommes quelques mois avant ce prestigieux événement sportif international et notre vue embrasse l'arrière du sommet. Sur son côté droit, en redescendant dans la pente, les engins de terrassement s'activent pour installer le télésiège Val 2009 qui montera les champions au départ de leur course. La crête est déjà en partie rabotée. La zone qui s'étend devant nous, au pied de cette barre rocheuse, est beaucoup plus tranquille : six pistes vertes (facile) une piste bleue (moyenne) la parcourent sur des pentes peu accidentées, deux pistes rouges descendent de la « face B » du Rocher de Belvedere. Elles entourent le bâtiment du premier plan, le restaurant-bar d'altitude « les Marmottes » à 2400 mètres d'altitude. Rabotée, passée au bulldozer, sillonnée, la montagne expose ses griffures encore ouvertes. Au premier plan, des formes grises en creux signalent des entonnoirs liés à la dissolution de gypse par l'eau. Cette roche malléable – du sulfate de calcium hydraté – est en effet soluble dans l'eau : un litre d'eau de pluie peut ainsi faire fondre 2 g de gypse. Ces entonnoirs s'auto-entretiennent car la neige s'y conserve plus longtemps qu'ailleurs et la fonte amplifie le trou. À droite hors champ de la photographie, une zone est réservée aux 4x4 qui sont autorisés à manœuvrer ici que l'été. Notons que Val d'Isère accueille en juillet un salon de plein air réputé de ces véhicules motorisés.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
087-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

088. Tignes ¶

Le quartier du Lavachet, les Almes (au premier plan), le Rosset (devant le lac), avec de gauche à droite : le Rocher de Belvedere (2827 mètres), la pointe du Lavachet (2652 mètres), la Tovière (2695 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2310 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Activités estivales en stations , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings

Présentation du site

Dans l'histoire du développement des stations de sports d'hiver, il y a un avant et un après 1977. Avant, des promoteurs puissants et un Etat qui fixe le cap : mettre la montagne à la portée de tous avec le « Plan Neige ». Après, des communes qui se réapproprient les projets les concernant grâce à une nouvelle procédure, celle des Unités Touristiques Nouvelles, les U.T.N. Cette date marque donc la fin des stations dites « intégrées » et le début des villages stations et des chalets en lotissements. Cette image du quartier du Lavachet à Tignes-le-lac, lue à la lumière de ce repère temporel de 1977, prend une épaisseur particulière : à gauche de la photographie, l'urbanisme est confié à une seule société concessionnaire, celle de Pierre Schnebelen, qui maîtrise le foncier, la promotion immobilière et la gestion du domaine skiable. Il construit le quartier du Lavachet de 1965 à 1974. De l'autre côté du lac de Tignes, donc hors champ de la photographie, ce sera le quartier du Val Claret à partir de 1968. Les deux opérations permettent de porter la capacité de Tignes de 2400 à 13 000 lits au total . Le modèle consiste à rentabiliser les investissements immobiliers par les revenus des pistes. Parallèlement, à partir de 1970, Schnebelen aménage donc le glacier de la Grande Motte et renforce la liaison avec le domaine skiable de Val d'Isère (Espace Killy). Le premier forfait commun voit le jour en 1971. On peut désormais skier à Val d'Isère jusqu'à 3450 mètres d'altitude et toute l'année à Val

d'Isère. Après 1977, non seulement la commune influe sur l'implantation des nouvelles pistes et leur gestion, mais elle reprend aussi la main sur son urbanisme : tout au long des années 1980 apparaissent des constructions plus petites, inspirées du bâti traditionnel de montagne, des lotissements de « chalets », à échelle plus humaine, soit individuels (à gauche de la photographie, devant les immeubles) soit semi-collectifs (à droite au premier plan du village.) Le nouveau tissu urbain reste organisé autour de l'espace central d'arrivée des pistes, qui descendent des sommets dominés par la Pointe du Lavachet à gauche. Elle-même largement équipée de râteliers pare-avalanche. Les canons à neige parsèment toutes les pentes, particulièrement bien visibles au premier plan. L'été fait aussi apparaître des courts de tennis, à gauche à l'arrière-plan du village, un des équipements destinés à développer l'activité en station hors saison de ski, de même que le centre nautique installé sur le lac et les pistes VTT (Vélo Tout Terrain).



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

088-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

089. Saint-Martin de Belleville

Les Menuires

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2080 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Pistes , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

La longueur particulière de la voirie de desserte des Menuires s'impose avec évidence dans cette image : un urbanisme ainsi dispersé dans la pente nécessite de plus longues liaisons. Cet urbanisme a en l'occurrence été imposé par les études géologiques menées sur le site avant sa construction : le sol était trop instable pour supporter un urbanisme concentré. La première phase de construction des Menuires débute en 1967, financée par les capitaux publics de la Caisse des Dépôts et Consignations, seul promoteur prêt à investir dans une opération immobilière d'envergure à une telle altitude (1800 mètres pour les Menuires et 2300 pour Val Thorens, pensée dès le départ en complémentarité et située sur la même commune, Saint-Martin de Belleville). Nous apercevons sur la gauche de la photographie, au nord, les tours issues de cette première urbanisation. A droite de l'image, les immeubles collectifs se font un peu moins hauts : cette deuxième phase de construction, au sud, conçue par l'architecte Maurice Novarina étage les ensembles d'immeubles dans la pente. Plus tard, et ce sera une troisième phase, celle des années 1980 et 1990, ces immeubles d'altitude seront rénovés, parfois agrémentés de bois. Un mouvement de retour aux sources supposées de l'architecture traditionnelle de montagne nourrira ici, comme dans toutes les autres stations de Tarentaise, la construction de chalets, à toits à deux pans. Parallèlement la mairie de Saint-Martin plante en nombre des épicéas, pour installer de la végétation sur cette pente déboisée, parcourue par les pistes. Au-dessus et autour des bâtiments, l'aspect du sol diffère entre zones arasées au bulldozer et revégétalisées, à l'aspect de velours fluide, et celles non parcourues par les skieurs, restées plus irrégulières. En haut à gauche de l'image, les pistes d'entretien côtoient les drains obliques dans les talus des pistes, petits traits parallèles les uns aux autres. Les canons destinés à produire la neige artificielle nous indiquent comme des pointillés les tracés des principales pistes de ski.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

089-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

090. Val d'Isère

Retenue collinaire en montant au Col de l'Iseran, avec la Pointe de Front à l'arrière-plan (2960 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2700 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Aménagement des domaines skiables , Autres – Stations de ski , Routes et parkings , Lacs

Présentation du site

Une retenue collinaire est un lac artificiel, implanté sur un replat, comme ici sur les pentes du Col de l'Iseran, pour stocker de l'eau qui alimentera ensuite les canons à neige. L'eau est pompée dans la rivière Isère, au Fornet, hameau de Val d'Isère, dans le fond de vallée à 1930 mètres, 770 mètres plus bas. Cette retenue alimente durant l'hiver les canons à neige installés sur le Glacier du Pisailas et le vallon de l'Iseran. Les retenues de ce type découlent entre autres du réchauffement climatique. Solution d'appoint à ses débuts, l'enneigement artificiel est devenu un argument commercial, chaque station mettant en avant le nombre de ces canons. Le cap des 3000 mètres pour leur installation a été franchi en 2004 sur le Glacier de Tignes, puis Val d'Isère a suivi avec le Glacier du Pisailas. Les canons à neige ne peuvent aider les stations à ouvrir plus tôt mais peuvent assurer le retour skis aux pieds aux bas de pistes ou prolonger la tenue de la couche neigeuse en fin de saison. Les retenues collinaires sont de plus en plus grandes : la Savoie en compte 18, dont 4 d'une capacité supérieure à 100 000 m³, la plus importante étant depuis octobre 2008 celle des Arcs 2000, la première classée « grand barrage » avec ses 400 000 m³ d'eau. Il faut 1m³ d'eau pour obtenir 2m³ de neige, la couverture d'un hectare de piste nécessite donc environ 4000m³ d'eau. La consommation en eau des canons diminue d'autant la ressource en eau disponible pour d'autres activités (eau potable) : lorsque les canons tournent à plein l'hiver, l'eau disponible est de plus prisonnière du gel, donc rare. Au printemps, la neige de culture, 50 fois plus dure et 4 fois plus dense que la neige naturelle selon certaines études scientifiques, fond plus tard et les conséquences indirectes sur le régime des eaux à l'aval sont encore mal connues. Elle raccourcirait la saison de végétation déjà brève à cette altitude et aurait aussi tendance à imperméabiliser les sols qu'elle recouvre en facilitant le ravinement et l'érosion. Cette retenue du Col de l'Iseran a été construite durant l'été 2004-2005 dans la zone auparavant protégée de la Réserve naturelle de l'Iseran, limitrophe du cœur de Parc. 1500 hectares ont été déclassés de leur statut en 2000 pour permettre des travaux d'amélioration et d'entretien du domaine skiable de Val d'Isère. En contrepartie a d'une part été créée une autre réserve naturelle, celle de la Bailletaz, d'une superficie de 500 hectares et d'autre part trois autres zones riches en flore bénéficiant d'un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope. Ces mesures y protègent par exemple la végétation typique de zone humide.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

090-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

091. Tignes

La retenue d'eau du Saut, avec de gauche à droite la Tsanteleina (3602 mètres) et l'Aiguille de la Grande Sassièrè (3747 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2440 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Pistes , Hydroélectricité , Routes et parkings , Lacs , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Dès avant son classement en réserve naturelle, en 1973, ce vallon de la Sassièrè était déjà bien connu des chasseurs de Tignes pour sa richesse en chamois. Ces grands mammifères ont depuis continué à prospérer, de même que les marmottes, immanquables aux beaux jours et dont des chercheurs de l'Université de Lyon étudient chaque été le comportement. Avec un peu de chance, on peut y observer aussi les évolutions du couple de gypaètes barbus qui niche à proximité . Ce site du Saut n'est qu'à dix minutes en voiture du lac du Chevril et du barrage de Tignes et constitue un lieu de promenade familial très apprécié car, une fois la voiture garée au pied du barrage, on accède directement à la zone protégée sans marche d'approche. Cette fréquentation estivale dérange peu les animaux tant que les promeneurs restent sur le chemin principal, à l'inverse du ski de randonnée d'hiver, peu fréquent ici mais qui, diffus dans l'espace, contraint les animaux à fuir au moment où ils misent toute leur survie sur l'économie de leur énergie vitale. Une tour en béton non visible sur cette photographie permet l'accès à une usine hydroélectrique souterraine qui turbine une première fois les eaux de la retenue pour produire de l'électricité. À leur sortie, elles seront rejointes par les eaux de deux autres torrents captés, le ruisseau du Clou et le Nant Cruet, puis turbinées toutes ensemble une seconde fois 416 mètres plus bas à l'usine du Chevril, proche du barrage de Tignes. Retravaillée en 2003 pour créer 100 places de stationnement, l'aire de parking fait aujourd'hui débat. Il est envisagé de déplacer le stationnement dans la vallée au hameau des Boisses. Une navette régulière desservirait le vallon, où la circulation et le stationnement seraient alors limités.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

091-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

092. Val d'Isère

Val d'Isère depuis la D 902 en montant au Col de l'Iseran, avec de gauche à droite : le Rocher de Belvarde (2827 mètres), la Tovière (2695 mètres), la Pointe du Lavachet (2652 mètres), le Dôme de la Sache (3601 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2450 mètres

Commune

Val-d'Isère

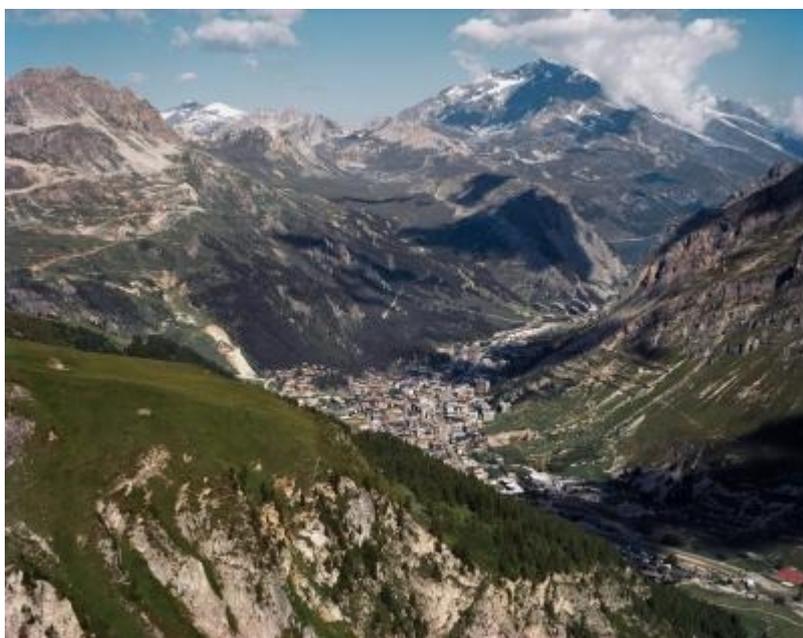
Thèmes

Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Glaciers

Présentation du site

Val d'Isère, village de montagne inaccessible dans les années 1950, est devenu un des temples du ski en France. Le bourg s'est d'abord développé jusqu'à occuper tout l'espace disponible dans son fond de vallée, limité uniquement par les pentes et les couloirs d'avalanche, puis la station restructure maintenant son centre ancien afin de le réhabiliter en le densifiant. Le cimetière a ainsi été déplacé et les exploitations agricoles « sorties » du bourg. En février 1970, le centre UCPA est soufflé par une avalanche qui descend des pentes situées à droite sur cette photographie, causant 39 morts. Ce centre sportif occupe alors l'espace entre les tours blanches en lisière droite du village et les grues de construction jaunes. L'UCPA a depuis été reconstruit de l'autre côté de la route et l'espace détruit laissé vierge de nouveaux bâtiments, comme pour respecter la limite posée violemment par la montagne. C'est aujourd'hui le parking du nouveau centre UCPA. De même, une portion de la route départementale 902 qui s'avance en direction du hameau du Laisinant vers le premier plan (jusqu'aux terrains de tennis rouges) n'est-elle bordée par aucune construction : elles seraient ici beaucoup trop menacées. Idem en s'éloignant de Val d'Isère vers le fond de la photographie : devant les immeubles en forme de pyramides de La Daille, une autre bande est laissée vierge, car risquent de s'y croiser les avalanches qui peuvent éventuellement descendre des deux versants opposés. Aussi, les hauts de pente dominant Val d'Isère sont-ils tous ou presque équipés de dispositifs pare-avalanche tels que banquettes et râteliers métalliques. Le manteau neigeux est sous surveillance constante et si les circonstances l'exigent, les avalanches

sont déclenchées préventivement à l'aide d'explosifs apportés par des câbles de transport (les Catex) ou de gaz explosif (Gazex.) Ce risque naturel n'a pas empêché Val d'Isère de se forger la réputation d'une des stations les plus sportives des Alpes françaises, accueillant les Jeux Olympiques d'hiver de 1992 et les Championnats du Monde de ski en 2009. La renommée historique du ski français est née ici, avec des champions comme Jean-Claude Killy et Marielle Goitschel. Le Critérium de la première neige, compétition de ski alpin à la mi-décembre, compte aujourd'hui pour les épreuves de championnats du monde. Il se déroule sur la piste Killy qui arrive à La Daille, près des derniers immeubles au fond de la photographie. Car, particularité de Val d'Isère, les grandes pistes de compétition sont visibles depuis les immeubles pour certaines presque dans leur totalité depuis le centre du bourg. Ce fut le cas pour la piste de Bellevarde, utilisée pour les Championnats du Monde de février 2009, qui serpente dans la pente à gauche de la photographie. Le jour de la prise de vue, le 27 juillet 2007, les zones de travaux se détachent en plus clair : arasement et constructions sont en cours pour préparer la piste pour les Championnats du Monde de ski.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

092-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en

droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

093. Tignes

Le lac de Tignes, avec de gauche à droite : La Pointe de Picheru (2953 mètres), l'Aiguille du Franchet (2809 mètres), le Rocher de Bellegarde juste à droite du lac (2827 mètres) la Crête des Leissières tout à droite

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2150 mètres

Commune

Villaroger

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Hydroélectricité , Routes et parkings , Lacs , Rivières et torrents , Forêts , Glaciers

Présentation du site

Comme tous les grands barrages d'altitude en Savoie, celui de Tignes est construit sur un verrou rocheux, qui succède à un vaste ombilic (partie plus large de la vallée) dans lequel le lac de retenue s'est étalé. La raison en est d'abord géologique : la voûte du barrage s'appuie en bas sur un sol stable et cale ses culées de part et d'autre sur les versants de la vallée de l'Isère. Lors de sa mise en service, le 20 octobre 1952, après 6 ans de travaux, le barrage du Chevril cumule déjà les superlatifs : le plus grand réservoir français de haute montagne (235 millions de m³ d'eau et 2,7 km² de surface), la plus grande voûte d'Europe (180 mètres de haut, dont 160 au-dessus de l'Isère), et la centrale la plus importante des Alpes (1 milliard de kWh produits). Sa face non immergée, son tablier, est recouverte d'une fresque du héros mythologique Hercule, qui s'efface au point de n'être aujourd'hui pratiquement plus visible. Cet ouvrage d'art monumental fournit de l'électricité à une France d'après guerre en pleine reconstruction, qui a besoin d'énergie. L'eau est turbinée dans la centrale électrique des Brévières implantée juste au pied du mur, à côté du hameau du même nom. Le chef-lieu, le village historique, a lui été noyé sous les eaux du barrage ainsi qu'une partie des hameaux et ses 442 habitants expropriés. Le barrage reconfigure tout le paysage. Avant 1952, la route passait au fond des gorges des Boisses, que le mur barre désormais. Elle a donc été déviée sur l'épaulement droit ; on la voit tirer ses lacets dans la pente pour rejoindre le replat du hameau des Boisses. Puis elle conduit à la station de Tignes, traversant un hameau en plein développement grâce au tourisme. La route qui passe à gauche du barrage, la RD 902, conduit à Val d'Isère. Les raisons de sécurité contraignent le développement urbain en aval du barrage. Le hameau des Brévières au premier plan ne peut construire qu'en remontant sur le versant gauche, mais en évitant aussi les couloirs de descente d'avalanches et de coulées de boue. La forêt atteint ici sa limite supérieure à peu près partout sur la zone (2000 mètres environ en Tarentaise pour les résineux). Elle appartient au domaine public, bien entretenue le long des torrents pour limiter les accès aux ravins, protéger les sols contre l'érosion et limiter l'impact des avalanches. Il en va de l'accès aux stations, donc aussi d'un intérêt économique pour les deux communes concernées, Val d'Isère et Tignes.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

093-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain CHASTIN

Référence (*)

093-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

093-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)

093-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

094. Termignon

L'alpage d'Entre-Deux-Eaux depuis Pensamen, avec au fond de gauche à droite : la Pointe Mathews (3783 m) et la Grande Casse (3855 m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2240 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Paysages d'altitude , Itinéraires de passage historique , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Entre-Deux-Eaux est l'un des plus beaux et des plus remarquables alpages de haute Maurienne et de Vanoise. On y recense les ruines de plusieurs dizaines de chalets de pierre, car nous sommes ici dans un système dit de « petite montagne » : chaque maison d'alpage appartient à une seule famille, qui exploite sa montagne où elle fabrique les fromages à partir du lait de son seul troupeau, qui dépasse rarement la dizaine de têtes. Un mode d'exploitation qui tranche avec les alpages collectifs –«la grande montagne»– de Tarentaise où sont rassemblés des troupeaux de plus de 100 bêtes dont le lait, mis lui aussi en commun, permet de fabriquer le Beaufort, gruyère dont les meules peuvent atteindre 80 kilos. Ici, à Entre-Deux-Eaux, les fromages sont au contraire plutôt petits. Depuis le début du XIXe siècle, c'est en effet ici que l'on fabrique de juin à septembre le Bleu de Termignon, fromage à pâte persillée, mélange de lait de vache caillé aigre et de caillé frais. Il s'ensemence naturellement lors de son affinage pour être bon à consommer pour Noël. Comme les grands crus de vin, la production – confidentielle – se monte à quelques centaines de pièces que les six producteurs vendent avant même leur fabrication, réalisée dans les premiers chalets en bas de la photographie. Les alpages de Pensamen, au premier plan, d'où est prise la photographie, sont broutés par des chevaux et des vaches ; ceux de la Leisse, le vallon qui s'éloigne au lointain arrière-plan au pied de la Grande Casse, par des génisses en bas des pentes et par des moutons en haut. Le torrent de la Leisse traverse tout ce grand alpage d'Entre-Deux-Eaux, seulement franchi par le pont de Croë-Vie, pont du XVIIIe siècle. Le sentier qui mène au Col de la Vanoise, vaste col glaciaire suspendu à 2515 mètres d'altitude, à gauche de la photographie, permet de convoier depuis la vallée voisine de Tarentaise le sel extrait à Moûtiers et les fromages produits de l'autre côté du Col, dont le Beaufort. Cette véritable route muletière d'altitude pavée et entretenue par la Maison de Savoie conduit ses précieuses marchandises vers Termignon, d'où elle gagnera ensuite l'Italie par le

Col du Mont-Cenis. Le GR5 l'emprunte aujourd'hui, les randonneurs ont succédé aux muletiers. Le chalet d'alpage privé, bâtiment clair au centre de la photographie, s'est reconverti dès 1906, accueillant les premiers « alpinistes ». Bouquetins et chamois s'aventurent parfois sur cette zone l'été, en descendant depuis les sommets et les barres rocheuses. Les cerfs et sangliers, dont la population croît dans la vallée, font eux des incursions dans les alpages depuis quinze ans environ. Les sangliers apprécient les sols enrichis en engrais, car ceux-ci prolifèrent en vers de terre dont ils raffolent. Au grand dam des agriculteurs restants car ils fouissent et retournent le sol. Falaises et rochers accueillent enfin le gypaète barbu, le plus grand rapace européen, dont il ne reste que 20 couples dans les Alpes.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

094-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

095. Termignon [¶](#)

Pont de la Rocheure

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2060 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Pistes , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Érosion

Présentation du site

La piste pastorale de la Rocheure qui passe sur ce pont a été créée en 1965 en remplacement d'un sentier étroit, dont elle n'a pas repris le profil, aligné sur les courbes de niveaux. La piste, tracée et élargie par des engins mécaniques, a coupé au plus droit, en éventrant le talus. Elle dessert aujourd'hui les chalets d'alpage de cette zone d'estive, où des moutons pâturent les hauteurs escarpées de l'arrière-plan, près de la barre rocheuse que fréquentent les aigles. Nature sauvage et nature domestique s'interpénètrent dans cette haute montagne : nous sommes à plus de 2000 mètres, zone où la forêt a été défrichée pour le pâturage et où elle cède donc la place aux alpages et prairies d'altitude. Nous sommes dans une zone fréquentée par le loup, espèce protégée par la Convention de Berne. Quelques attaques ont eu lieu sur des troupeaux dans cette zone, puis elles se sont espacées après que les éleveurs se sont entre autres pourvus de patous (chiens de protection des troupeaux.) Dans le torrent, vivent les truites lâchées par la société de pêche privée de Termignon. Tous les franchissements de cours d'eau, comme ce pont, sont soumis pour avis technique à l'ONEMA, l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques, qui vérifie que le débit de l'eau est suffisant pour permettre la vie aquatique et qui peut aussi se prononcer sur les matériaux mis en œuvre. Ainsi est-il important que le seuil aménagé sous le pont soit par exemple réalisé en matériaux rugueux afin de conserver une irrégularité d'écoulement de l'eau. Ce que ne permet pas un ouvrage d'écoulement trop lisse.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

095-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

096. Tignes

Barrage de la Sassièr, avec l'Aiguille du Dôme (3017 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2450 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Hydroélectricité , Paysages d'altitude

Présentation du site

La digue du lac de barrage de la Sassièr, construite pour surélever le lac naturel,

mesure 16 mètres de haut, créant une retenue dans laquelle la pêche est autorisée. Le site est d'ailleurs labellisé depuis 1997 « Parcours de pêche en Savoie » par la Fédération de Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique, reconnaissance pour la qualité de son eau, de son environnement naturel et de son accès. 2000 alevins y sont lâchés tous les deux ans pour le repeuplement. Cette gestion permet d'y trouver ombles chevaliers et truites arc-en-ciel. Ce sont les eaux de cette retenue de la Sassièrè qui aboutissent ici, au barrage du même nom. Nous voici face à un barrage en enrochement, semblable par exemple à celui du Mont-Cenis mais bien différent de celui de Tignes, en voûte béton. A la sortie, depuis l'exutoire jusqu'au barrage du Saut plus en aval, une petite population d'omble des fontaines se reproduit avec certitude depuis 2007. Aussi appelé cristivomer, cette espèce de salmonidé nord-américaine (Canada et Alaska) a été introduite par la société de pêche locale, l'Association pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Bourg-Saint-Maurice (AAPMA). L'eau froide et peu profonde des lacs alpins convient parfaitement à ce nouvel habitant aquatique.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

096-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en

droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

097. Saint-Bon Tarentaise

Col de la Platta, Courchevel 1650, avec la Dent du Villard (2284m) au centre et la crête du Mont Charvet à droite.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1800 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Pistes , Paysages d'altitude , Rivières et torrents

Présentation du site

La Grande Val que nous voyons ici est le seul vallon sans remontée mécanique de la commune de Saint-Bon Tarentaise. La seule piste ici est pastorale, à droite de l'image, et dessert l'alpage de la Grande Val, exploité par des éleveurs de la commune. Les étendues en herbes au premier et second plans sont pâturées par les « gros » troupeaux de Courchevel. Les parois de la falaise calcaire de la Grande Val (premier plan à droite de la photographie) sont équipées pour l'escalade, à la différence des crêtes du Mont Charvet, à droite de la photographie mais plus en arrière-plan, toutes en gypse. On distingue parfaitement dans le sens de la pente les zones blanches, où le sol décapé par l'érosion a perdu sa couverture de forêt, entraînée dans les éboulements. Toute cette vallée des Avals est particulièrement sujette aux avalanches. En février 1999, le chalet d'alpage du Biol a ainsi été rasé par l'une d'elles. Les infrastructures pour les sports d'hiver ne sont toutefois pas très loin puisque deux téléskis, celui de la Platta et celui des Pyramides arrivent au Col de la Platta, juste à gauche hors champ de cette photographie.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

097-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

098. Sollières–Sardières

Falaise de cargneule à Sardières

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1420 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Équilibre agriculture / forêt , Forêts , Érosion , Dynamique végétale , Autres –

Haute montagne

Présentation du site

Ces cheminées de pierre claire donnent à ce paysage une allure chinoise encore accentuée par la forêt de conifères dont elles émergent. Il s'agit de cargneule, pierre calcaire tendre, roche carbonatée que l'érosion a fait sortir d'une gangue de matériaux plus mous. Le nom géographique correct est en réalité « cornieule », terme suisse qui désigne ce que l'on appelle dans d'autres régions du monde « doigts de fée » ou « dolomite ». Ce site porte s'appelle la falaise du Mont, mais le piton porte aussi le nom ancien de roche None, sans doute en référence à une ancienne tranche horaire (none = la neuvième ?). Elle ne fait plus office de repère temporel solaire mais de site d'escalade sauvage. La falaise a été aménagée et équipée spontanément par des passionnés aux prises avec cet itinéraire côté du 6b au 8a (8c et 9a étant le niveau le plus difficile) L'escalade est à bannir sur ce site de février à fin mai car nidifie là un couple de faucon pèlerin. Ce rapace, espèce protégée, est très craintif : il commence à crier lorsqu'il détecte une présence à plusieurs centaines de mètres. Au pied des cargneules, la forêt de pins sylvestres abrite cerfs et chevreuils, qui y trouvent abri à deux pas d'un champ de moutarde, plus ouvert, qu'ils viennent brouter. Cette juxtaposition très proche de deux milieux très différents, l'un cultivé, l'autre forestier, cette « lisière » favorise les ongulés sauvages. On trouve dans la forêt des épines vinettes et du genévrier, et une zone où prospère la bruyère des neiges, espèce protégée. La prairie recèle quelques plantes messicoles, c'est-à-dire liées aux moissons, telles le bleuet et le coquelicot. Sur les rochers, pousse la saxifrage fausse diapensie. Les oiseaux comme les engoulevents côtoient les cailles et les lièvres bruns.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

098-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

099. Val d'Isère ¶

Les creux du Front et de la Becca blanche, avec de gauche à droite : la Pointe du Front (2960 mètres), l'Aiguille du Dôme (3017 mètres), la Becca Blanche (2910 mètres), la Pointe de La Bailletaz (2889 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2530 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Glaciers , Érosion , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Prise à 2530 mètres d'altitude, du lieu-dit la Tête de l'Arollay, depuis les pentes du Col de l'Iseran, cette photographie regarde en direction de la Réserve naturelle de la Bailletaz, qui occupe toute la moitié droite de la photographie, et vers la Réserve naturelle de la Grande Sassièrè , qui commence par-delà la ligne de crêtes. Devant les barres rocheuses acérées, deux zones glaciaires, deux cuvettes suspendues : les Creux du Front à gauche et le Creux de Becca Blanche, à droite. L'hiver, si la neige s'accumule trop, elle risque de se décrocher et de former des avalanches. C'est pourquoi ont été édifiées en rangées parallèles des banquettes pare-avalanche, destinées à retenir la neige, bien visibles à gauche sur la photographie juste en dessous des Creux du Front, et aussi jusqu'en haut de la Pointe du Front. En février 1970, la meurtrière avalanche qui a soufflé le centre UCPA de Val d'Isère, causant la mort de 39 personnes, est partie précisément d'ici. D'autres râteliers métalliques plus sombres, râteliers qui retiennent la neige, se détachent au centre de l'image, en travers du couloir de descente vertical. Et placés de part et d'autre du même couloir plus bas dans la pente. Il faut dire que mille mètres plus bas, hors de l'image, se situe une partie de Val d'Isère et les villages du Fornet et du Laisinant, hameaux distants du chef-lieu, les derniers sur la route départementale 902 qui monte au Col de l'Iseran.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

099-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

100. Villarodin-Bourget

L'aiguille Doran, au fond du vallon de l'Orgère, avec de gauche à droite : la Pointe de l'Échelle (3422 m), l'Aiguille Doran (3041 m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2600 mètres

Commune

Villarodin-Bourget

Thèmes

Paysages d'altitude , Landes et pelouses d'altitude , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Symétrique, d'un triangle presque parfait, l'aiguille Doran ferme comme un archétype de montagne le fond nord du vallon de l'Orgère : la roche nue domine les éboulis calcaires soulignés par la neige. La marche est longue pour approcher l'Aiguille. La difficulté de son ascension la réserve à des amateurs avertis, car elle se termine en escalade et certaines des voies sont malaisées à trouver. Il faut donc depuis le refuge de l'Orgère, plus en aval, compter environ 10 heures pour cette course. Les gardiens du refuge ne voient d'ailleurs guère passer plus d'une dizaine d'alpinistes se signalant chaque saison. Sur la gauche de l'Aiguille, le Col du Ravin Noir ouvre le passage derrière la crête vers le vallon de la Masse. Les grandes dalles lisses, les flancs herbeux et la fréquentation très réduite de ces itinéraires en font une zone privilégiée d'hivernage et de mise bas des étagnes, les femelles bouquetins. Les chamois apprécient aussi cet univers rocailleux où pousse une flore assez frugale, des génépis et des edelweiss.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

100-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

101. Villarodin–Bourget

Lac de la Partie, avec la Pointe de l'Échelle (3422 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2458 mètres

Commune

Villarodin–Bourget

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Landes et pelouses d'altitude , Autres – Haute montagne

Présentation du site

Des eaux qui se cachent derrière un dépôt de débris glaciaires (une moraine)... le lac de la Partie n'apparaît aux regards qu'à la toute dernière minute, après environ 2h15 de marche facile depuis le refuge de l'Orgère et un dénivelé de 600 mètres. La randonnée emprunte en outre un tronçon du « sentier–balcon » du tour des Glaciers de la Vanoise, ce qui en fait un itinéraire parfait pour une ballade familiale. Des itinéraires en boucle évitent de revenir sur ses pas pour le retour. La falaise est parcourue par les chamois et bouquetins, qui apprécient les pelouses rocailleuses entourant le lac. La commune de Villarodin–Bourget étudie d'ailleurs un projet d'installation d'une cabane temporaire de berger sur ces espaces d'altitude, pendant une partie de l'été.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

101-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

102. Termignon

Le parking de Bellecombe, avec la Pointe de Lanserlia (2909 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2390 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Pistes , Érosion , Sentiers et randonnée

Présentation du site

La piste pastorale du Piou, refaite en 1998, mène à la Femma des Sallanches, la plus haute zone d'alpage de Termignon et aussi la moins favorisée géographiquement : exposée à l'Ouest, la neige y est la dernière à fondre. Une route construite par EDF dans les années 1960 entre Termignon dans la vallée et Bellecombe a permis le maintien du pastoralisme de toute la zone. La fréquentation touristique qui découle de la route permet aujourd'hui aux agriculteurs de vendre directement leurs produits aux estivants. Sur la piste du Piou, s'applique la réglementation du Parc national de la Vanoise pour préserver les milieux naturels du Cœur de Parc. : seules peuvent y circuler les voitures y ayant été autorisées. À gauche de la piste, un sentier prend la tangente, signalé par des panneaux réglementaires du Parc. C'est une portion du GR 5 (sentier de Grande Randonnée). Quelques mètres au-dessus du sentier, dans la pente, un bief tire en biais : cet ancien canal d'irrigation captait les eaux de fonte au front même des glaciers puis les acheminait pour les répartir sur les alpages et les prairies de fauche d'altitude. Il suit les courbes de niveau sur près de 7 kilomètres en contournant Lanserlia, la barre rocheuse à l'arrière-plan à droite. Cet apport d'eau supplémentaire est vital en haute Maurienne, vallée ensoleillée et asséchée par le vent. On édifiait et on entretenait ces « biefs » par des corvées, qui, à la lecture des archives, se révèlent souvent les premiers témoignages d'institutions communales.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
102-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

103. Termignon

Lac Blanc de Termignon

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2246 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Glaciers , Landes et pelouses d'altitude , Dynamique végétale , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Une lande un peu rase borde le Lac Blanc de Termignon où poussent rhododendron, airelle des marais, myrtillier et camarine, une plante rampante à petites feuilles rondes lustrées et aux baies noires. Trop bas pour le tétras-lyre, cet habitat convient bien en revanche au lagopède alpin. À seulement une petite heure de marche du Parking du Coëtet, lui-même accessible en voiture depuis Termignon, le Lac Blanc est un « spot » de pêche apprécié pour les truites fario et les ombles chevaliers. Ces deux espèces ne sont pas naturellement présentes dans ces eaux de montagne, alimentées seulement par la fonte printanière des neiges et les précipitations naturelles. C'est la société de pêche privée de Termignon qui les introduit sous forme d'alevins pour les ombles et sous forme de poissons déjà formés pour la truite fario. Les rescapées de la pêche passent ensuite l'hiver dans le lac. C'est cette même société qui délivre aussi les cartes de pêche, le lac et ses eaux appartenant à la commune. La pêche y est ouverte de juin à octobre tous les jours. Le lac Blanc de Termignon est ainsi l'un des quatre lacs empoisonnés régulièrement dans le cœur du Parc. L'omble chevalier et la truite se nourrissent des larves des chironomes, ces minuscules insectes volants qui se regroupent en nuages l'été au bord des plans d'eau. Le cadre magnifique du lac est aussi pour beaucoup dans sa fréquentation : perché au-dessus des gorges du Doron de Termignon, il occupe une cuvette creusée par le glacier dans un substrat de micaschiste. S'il ne reçoit lui-même aucune « eau vive » des torrents, ses eaux ne stagnent pas pour autant. Elles quittent le lac à gauche de la photographie, dans l'échancrure qui apparaît à la convergence des deux sentiers pour se déverser quelque 500 mètres plus bas dans les Gorges du Doron de Termignon.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

103-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

104. Tignes, Les Boisses

Hameau des Boisses, chantier de la route départementale 87

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1810 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Urbanisation des villages , Aménagement de l'espace public urbain , Stations – Villages , Autres – Habitat , Aménagement des domaines skiables , Autres – Stations de ski , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

La route départementale 87 qui conduit à Tignes-le-lac et au Val Claret (donc à la station de Tignes 2100) traversait jusqu'en 2008 le hameau des Boisses. Des skieurs choisissaient de s'arrêter là et de garer leur voiture sur l'immense parking que nous voyons sur la première prise de vue pour ensuite prendre les navettes jusqu'aux pistes. Car en station, les parkings sont chers et les places de stationnement en extérieur sont rares. Le parking servait aussi aux nombreux saisonniers logés sur le hameau des Boisses et aux touristes. Ce paysage a complètement changé avec la déviation du tracé de cette seule route d'accès à Tignes. Le carré blanc de la centrale à béton a disparu depuis la troisième et dernière photographie, prise le 13 octobre 2007, remplacé par trois immeubles destinés à l'habitat permanent: un pour les saisonniers, l'autre en logement social, le troisième en accession à la propriété. Sur cette troisième image apparaît déjà une autre construction : le centre d'entraînement à la montagne des Chasseurs Alpains, qui du coup peuvent rendre à la commune l'ancien bâtiment qu'ils occupaient dans le bourg. La nouvelle route départementale 87 contourne le hameau, rendant la paix à ses habitants : elle grimpe en lacets à l'assaut de la falaise au centre de l'image. Les primevères du Piémont, espèce protégée, poussant sur la falaise n'ont pas été épargnées mais en compensation, les rochers de la Grande Parei tout proches ont bénéficié d'un arrêté préfectoral de protection de biotope. En avril 2009, ce parking est désormais utilisé par les occupants de ces nouveaux immeubles, l'espace vacant désormais bâti. Où les skieurs et les vacanciers vont-ils désormais garer les voitures ? Cela, l'image ne le dit pas encore.



Date de prise de vue

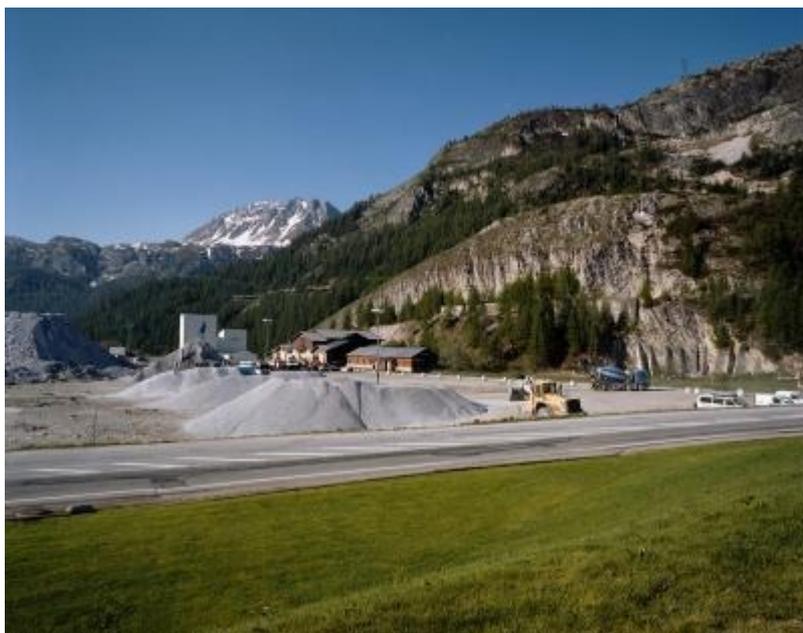
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

104-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

104-01



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
104-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

105. Aussois

Refuge du Fond d'Aussois

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2324 mètres

Commune

Aussois

Thèmes

Chalets - Hameaux d'alpage , Construction traditionnelle , Alpinisme et sommets , Refuges , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Ouvert en 2004, le nouveau refuge du Fond d'Aussois affiche une architecture contemporaine de bois et d'acier, au toit semi-cylindrique, pour s'intégrer dans le paysage et affronter les intempéries. Il dialogue avec l'ancien chalet du Club Alpin Français, un bâtiment d'alpage autrefois remanié pour abriter le sommeil et les repas des montagnards. Le refuge refait à neuf n'a pas gagné en capacité - il affiche toujours 42 places- mais le confort des gîteurs et du gardien s'est, lui, grandement amélioré. Ce dernier dispose désormais d'une chambre individuelle spacieuse, avec vue panoramique sur le plateau du Fond d'Aussois, comme toutes les chambres du refuge. Plus vaste, plus confortable, remis aux normes de protection contre l'incendie, agrandi de conséquentes réserves pour la cuisine, le nouveau refuge répond aussi aux nouvelles attentes d'une clientèle qui recherche autant le bien-être en montagne qu'une pratique sportive. La table du refuge propose des plats assez élaborés. Le refuge refait s'est enfin équipé de panneaux solaires et d'une pico-centrale électrique pour minimiser son impact sur le milieu. Tout cela a un coût, donc un prix. Les tarifs du nouveau refuge correspondant à une meilleure prestation ont donc augmenté. Gardé de mi-mars à mi-mai et de début juin à fin septembre, le refuge reste partiellement ouvert le reste de l'année, assurant une mission « de service public » en offrant un abri, du chauffage (poêle à bois) et 20 couchages à qui s'aventure en altitude en ski de randonnée ou en raquette. D'ici partent les courses pour le Col d'Aussois, la Pointe de l'Observatoire ou la Cime des Planètes.



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — LACOSSE Pierre

Référence (*)

105-01



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

105-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)

105-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

106. Bramans

Forêt de pins à crochets, avec la Pointe de Bellecombe à droite

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1450 mètres

Commune

Bramans

Thèmes

Forêts , Érosion

Présentation du site

Cette forêt de pins à crochets est une des originalités de la haute Maurienne. C'est cet habitat d'intérêt communautaire prioritaire qui a valu à une partie de la zone forestière visible sur cette photographie au deuxième plan d'être classée en

zone Natura 2000. Elle abrite une flore particulière de forêt sèche montagnarde de pins. La route départementale 100, depuis laquelle est prise cette photographie, route qui mène du village de Bramans à la chapelle Saint-Pierre d'Extravache reçoit régulièrement des matériaux de la montagne. Elle est aussi fragilisée sur son aval par la nature instable du sol : du gypse, sulfate hydraté de calcium naturel, roche claire et friable plus connue sous le nom commun de « pierre à plâtre ». Les pentes s'érodent ici très facilement : au premier plan, la roche glisse par plaques entières, entraînant les conifères dans sa descente. Des précipitations abondantes peuvent transformer ces décrochements en véritables torrents de boues, appelés alors « laves torrentielles », car elles se comportent comme des coulées de laves volcaniques, plus ou moins rapides selon leur viscosité.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

106-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

107. Val d'Isère [¶](#)

Immeubles de « La Daille »

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1785 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Architecture des stations de sports d'hiver , Autres - Stations de ski , Forêts ,
Autres - Haute montagne

Présentation du site

En arrivant à Val d'Isère depuis le bas de la vallée, les immeubles de « La Daille » se dévoilent sur la droite à l'entrée de la station. Baptisés du nom de lieux-dits proches (les Gorges de la Daille, les Plattes de la Daille) ils ont été construits entre 1968 et 1978 par les architectes Robert Locre, Pierre Chaussade et Jean-Claude Bernard (Grand Prix de Venise en 1970), et financés par des investissements privés. L'aspect du bâtiment laisse rarement indifférent : la silhouette générale, les facettes de la toiture imitent la falaise pour mieux dialoguer avec elle. Les teintes grises de la couverture acier, les teintes brunes des bardages bois de la façade reprennent eux les couleurs de la roche et des troncs d'arbres. Le rapport de forces ainsi créé dérange souvent le regard, qui se dispense alors de comprendre de plus près ce bâtiment du style dit « international » des années 60. Il est implanté dans le sens de la pente, n'offrant aux avalanches qu'une très petite surface de prise, tout en orientant sa façade principale plein Sud. La priorité est ici de jouir pleinement de l'effet régénérant du soleil. La teinte sombre du bois, en absorbant le rayonnement solaire, participe à réchauffer le bâtiment et les balcons jouent ici le rôle de solarium. La Daille abrite un très grand nombre d'appartements privés, la plupart assez petits (type studio cabine). En rez-de-chaussée, on accède aux services et commerces par des galeries internes. Pour les architectes, les habitants de la Daille doivent pouvoir « aller faire leurs courses en chaussons » : ce principe est l'un de ceux des stations « intégrées » dites de troisième génération. Les immeubles sont implantés immédiatement au bas des pistes de ski et conçus pour permettre à leurs occupants de laisser leurs voitures dans un parking à leur arrivée en station et ne plus avoir à les reprendre qu'à leur départ. Le télécabine de la Daille, deux télésièges et le funiculaire du Rocher de Belvarde se situent à quelques minutes à pied de l'immeuble. Un des stades de compétition de Val d'Isère arrive même juste devant La Daille. Derrière, le bord du Rocher du Saut : cette falaise est équipée d'une via ferrata. Cet itinéraire sportif installé dans une paroi rocheuse est équipé de câbles, d'échelles, plus généralement de prises, qui en permettent une escalade sécurisée.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

107-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

108. Termignon

Jardins potagers de Termignon

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1300 mètres

Commune

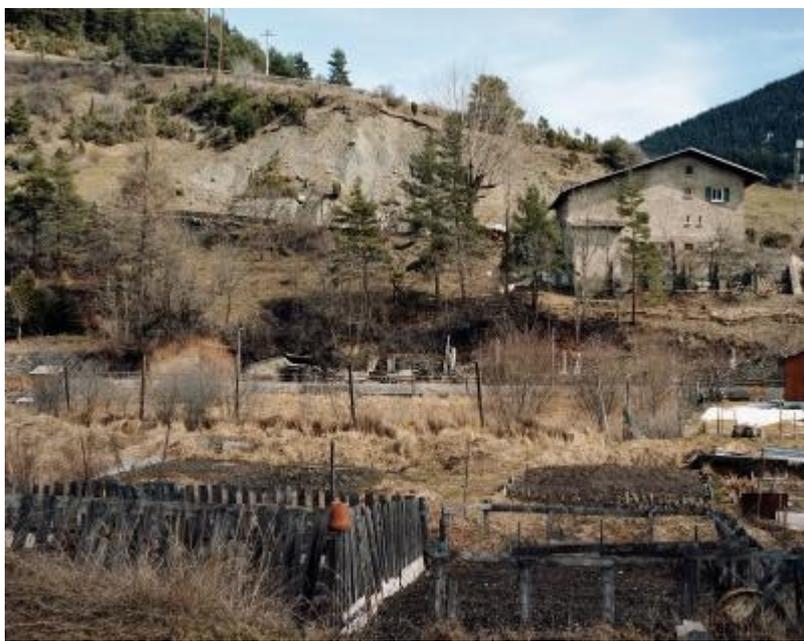
Termignon

Thèmes

Vergers et jardins potager , Agriculture et urbanisation , Patrimoine vernaculaire /
Petit patrimoine rural

Présentation du site

Les habitants de Termignon cultivent leurs jardins potagers dans une zone inondable et marécageuse entre deux cours d'eau : le Doron de Termignon d'une part, torrent de montagne descendant des zones d'alpages, et l'Arc d'autre part, qui parcourt toute la haute Maurienne. Derrière un apparent fouillis, l'espace des jardins est strictement structuré. Au premier plan, les parcelles individuelles, où la terre est butée pour isoler les légumes des rongeurs, clôturée pour les protéger des sangliers ou autre animal gourmand plus que de la convoitise des voisins. Le ruisseau entre les touffes herbues des parcelles abandonnées, au centre, draine plus qu'il n'irrigue. Une source ferrugineuse sourd juste à gauche hors champ de la photographie. Des canaux entraînent ensuite l'eau vers l'Arc en passant au besoin sous les rues et même dans les caves de quelques maisons de Termignon. Dans certaines d'entre elles, le « glouglou » se fait entendre sous les pieds et l'on y observe même des truites. Au-delà de la route, au pied et à gauche de la grande bâtisse, d'autres jardins étaient munis d'une remise et clos de murs pour se protéger du vent. L'attribution très ancienne à cet espace d'une fonction potagère optimise parfaitement ses ressources : proche des maisons, moyennement exposé, en zone inondable donc non constructible, il complète parfaitement une autre zone de jardins, fruitiers eux, situés de l'autre côté du village, exposés plein sud dans une boucle de l'Arc et abrités des vents par de hauts murs. Comme dans des régions plus septentrionales, les arbres fruitiers sont conduits en espaliers sur ces murs, dont ils captent la chaleur. Et c'est ainsi que Termignon produisait ses fruits. Quant aux jardins potagers, ils ne sont plus tous cultivés, attirent des oiseaux et abritent la ponte des grenouilles rousses.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

108-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

109. Champagny-en-Vanoise

Le village de Champagny-en-Vanoise, avec la Pointe de Villeneuve

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1250 mètres

Commune

Champagny-en-Vanoise

Thèmes

Vergers et jardins potager , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Stations – Villages , Implantation des villages et des hameaux , Forêts

Présentation du site

L'église Saint-Sigismond de Champagny-en-Vanoise et son cimetière sont construits sur un rocher de gypse qui apparaît au centre de l'image. Les bâtisseurs estimaient sans doute trouver là un terrain sûr mais l'avenir a prouvé le contraire : si le cimetière n'entoure pas l'église, comme à l'ordinaire, c'est que le terrain s'est justement avéré instable. L'église est d'ailleurs reconstruite en 1648 puis en 1689, ce qui n'empêche pas le clocher de quitter sa verticale et de pencher vers la gauche à cause des tassements du sol. Saint-Sigismond, roi burgonde devenu martyr au début du VI^{ème} siècle après J.-C. a laissé son nom à plusieurs églises de Savoie. Visible de loin sur son promontoire, celle de Champagny comporte entre autres pièces de mobilier liturgique, un retable baroque classé monument historique. Pivot de la vie du village, l'église est l'édifice sur lequel se concentrent les regards et les dons en argent. Les ornements, les sculptures, les réparations sont payés par les villageois, désireux d'offrir à leur paroisse les plus belles pièces et de gagner la vie éternelle grâce à leur générosité. Autour du cimetière, agrandi récemment, la prairie est pâturée : elle est classée Zone Agricole Réservée dans le Plan Local d'Urbanisme, le PLU. À Champagny, il est nettement orienté vers le soutien aux sept agriculteurs du village et la conservation de l'allure de bourg de montagne, en habitat groupé. Entretien, la prairie conduit l'œil vers l'église, mise en valeur et éclairée la nuit. Tout autour, les maisons des hameaux de Villard-Dessous à gauche et de Villard-Dessus à droite, regardent vers l'aval, toits orientés dans la même direction, serrées pour créer l'hiver des ponts de neige des unes aux autres et surtout ne pas gaspiller la terre agricole. Le village de 1970 s'est transformé en une « station village » de 4000 lits touristiques en gardant unité et harmonie. Objectif atteint grâce à un cahier des charges urbanistique précis, qui définit pour chaque nouvelle construction sa taille maximale (échelle et volumétrie), ses

caractéristiques d'aspect (matériaux, débords et pente des toits...), son orientation etc. Ainsi, lorsqu'un chantier débute, comme ici au premier plan de l'image, ne suscite-t-il pas l'inquiétude d'un changement radical ou la crainte d'une défiguration du paysage. L'économie prospère des sports d'hiver conjugée à la qualité environnementale du village repeuplent Champagny depuis la création de la station de ski en 1971. De jeunes actifs qui auraient décidé il y a 40 ans de partir font aujourd'hui le choix de rester vivre au pays.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

109-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

110. Avrieux

Le village d'Avrieux

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1100 mètres

Commune

Avrieux

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Village , Urbanisation des villages , Hydroélectricité , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents

Présentation du site

Avrieux a gardé très longtemps son allure de bourg de montagne aux lisières nettes : les maisons donnaient alors sur les terres cultivées, elles-mêmes suivies des prairies de fauche plus haut dans la pente. Aujourd'hui la déprise agricole se lit nettement sur les terres derrière le village. Aux maisons du vieux centre, groupées autour de l'église, s'ajoutent dès la fin du XXe siècle une première urbanisation liée à l'exploitation de l'hydroélectricité. Puis en 1956, est construit le barrage de plan d'Amont : l'eau de la retenue (8 millions de m³) est turbinée dans l'usine hydroélectrique dont nous voyons le long toit gris au premier plan, sur le bord de l'Arc. Immédiatement à sa droite deux pylônes métalliques convoient l'électricité produite. EDF construit alors des maisons pour son personnel, les deux maisons blanches au premier plan derrière les arbres. En 1950, une soufflerie récupérée comme prise de guerre en Autriche est installée sur la commune, grâce entre autres à la proximité d'une énergie électrique renouvelable et abondante. La soufflerie de l'ONERA, l'Office National d'Études et de Recherches Aéronautiques produit directement son électricité grâce à sa propre turbine alimentée par les eaux du barrage de Plan d'Aval. Avrieux s'agrandit encore, pour loger les nouveaux arrivants. D'autant plus que la proximité de Modane et de ses usines permet aux ouvriers de continuer à s'occuper partiellement de leurs terres. Mais sur cette photographie, c'est au final la disparition annoncée de la civilisation agropastorale que l'on lit, et la transition d'une économie majoritairement agricole, primaire, vers une économie secondaire, de type industriel, puis tertiaire, une économie dominante de services. Les terres cultivées sont remplacées par des lotissements de maisons individuelles. Autrefois regroupé dans un bourg pour laisser libres les précieuses et rares terres cultivables de montagne, l'habitat mitoyen nourrissait le lien social. Partager l'espace, s'entendre pour le gérer, organiser la place des populations humaines... ces préoccupations n'ont plus lieu d'être aujourd'hui. L'habitat contemporain reflète la montée de l'individualisme social et la recomposition des tissus de solidarité.



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

110-01



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

110-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

110-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

111. Sollières–Sardières, Sardières

Le plateau de Sardières

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1490 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Village , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

En 1985, la Loi Montagne encadre l'urbanisation des villages et prescrit de bâtir dans la continuité des bourgs existants pour éviter le mitage de l'espace. Cette image est la preuve tangible de son effet sur le village de Sardières, en haute

Maurienne: ce lotissement s'arrête pile à la route, la petite maison existant déjà avant 1985, comme le bâtiment du premier plan. Il s'agit du foyer de ski de fond : la grande zone plane devant nous constitue en effet le « domaine skiable du Monolithe. » Les maisons de Sardières goûtent l'immense privilège de recevoir le soleil toute l'année, car le village est installé sur un large replat en balcon bien dégagé et exposé au Sud. Ce plateau aux abords immédiats du village, jadis cultivé, s'est transformé en prairies fauchées, car cette zone plane est facilement mécanisable. Le terrain moins favorable, plus pentu, est toujours délaissé en premier, comme par exemple la butte derrière les maisons, ainsi qu'en témoigne la reprise de végétation d'arbustes et d'arcosses. Chevreuils et cerfs élaphe abondent dans cette zone où alternent prairies et forêts (à l'arrière-plan) : les chevreuils mangent les jeunes pousses, les cervidés rongent les écorces. À l'époque du brame du cerf, qui dure environ un mois à partir de la fin de l'été, Sardières attire les amateurs de faune sauvage. La présence permanente du loup y est aussi avérée. Les éleveurs ont donc adopté les trois moyens de protection recommandés : les moutons sont parqués la nuit, surveillés par un berger le jour, lui-même aidé d'un Patou. Ce gros chien blanc élevé dans le troupeau vit et dort avec lui et le protège de toute intrusion extérieure. Celle du loup bien sûr, mais aussi d'un chevreuil, d'un sanglier ou d'un autre chien. Il maintient autour des animaux domestiques une distance de sécurité, dans laquelle personne ne peut entrer sauf son maître. C'est donc un chien de troupeau et pas un chien de berger, dont le comportement diffère totalement.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

111-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

112. Villarodin–Bourget

Le vallon de l'Orgère avec le Râteau d'Aussois (3120 mètres) à gauche

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1940 mètres

Commune

Villarodin–Bourget

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Avalanches / Risques naturels , Rivières et torrents , Dynamique végétale

Présentation du site

Les chalets d'alpage, comme celui au centre de l'image tapi dans la pente, se sont pour la plupart transformés en résidences secondaires estivales au fur et à mesure que les paysans cessaient leur activité. La loi relative à l'aménagement de la montagne de janvier 1985 autorise la restauration des bâtiments d'altitude ruinés à deux conditions seulement : soit que la reconstruction soit à but agricole, soit qu'elle vise à préserver le patrimoine et ne soit pas une résidence permanente. Dans ce cas, les travaux sont soumis à l'avis de la Commission des sites. Même considérablement réduit, le pastoralisme est encore bien vivant dans le vallon de l'Orgère. Un berger fait paître génisses et vaches l'été au fond du vallon, tandis que des moutons se tiennent sur les parties plus escarpées. Les deux troupeaux se complètent donc bien. Le pastoralisme s'est aussi maintenu ici grâce à la piste, qui permet un accès plus rapide et plus facile aux troupeaux. Le sentier au centre de l'image, devant le chalet, marque la limite entre le cœur de Parc et l'aire optimale d'adhésion. C'est une zone de combat permanent entre la cembraie (forêt de pin cembro) et les avalanches, dont les coulées empêchent la forêt de recoloniser les pentes. Pour preuve, les larges sillons verticaux qui dessinent comme les dents d'un peigne au-dessus du chalet. Les bouquetins se rient de ces accidents naturels et circulent librement sur la crête du Râteau d'Aussois. La zone est aussi très fréquentée par les marmottes. Chamois, tétras-lyre et bartavelles vont et viennent à leur guise entre les prairies du fond de la vallée et cette forêt.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

112-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

113. Bonneval-sur-Arc

L'Arc en aval de Bonneval-sur-Arc

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1785 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Prairies de fauche , Routes et parkings , Rivières et torrents , Dynamique végétale

Présentation du site

Cette portion de l'Arc, immédiatement en aval du village de Bonneval-sur-Arc, est parfois souillée par les pollutions des eaux domestiques et agricoles, mais la rivière, très oxygénée et courante, peut encaisser ces pollutions qu'elle disperse au fur et à mesure de sa descente de la vallée. Sur les dix villages de la haute Maurienne, Bonneval-sur-Arc est en effet l'un des deux derniers à ne pas avoir encore construit sa station d'épuration, avec Bessans. Les eaux usées des 247 habitants (recensement 2006) et les effluents agricoles de la dizaine de troupeaux se déversent donc directement dans l'Arc. Le problème est particulièrement important au plus fort de la saison hivernale, lorsque la population de la commune augmente notablement alors que le débit de la rivière est très faible. À gauche de l'image, dans la pente, donc en rive droite de l'Arc, les aulnes verts (les « arcosses ») gagnent peu à peu les quelques prairies de fauche délaissées. Les autres prairies sont coupées une seule fois par an vers la mi-juillet, sans regain, c'est-à-dire sans deuxième coupe, car à presque 1800 mètres le froid et la très courte durée de l'été empêchent la repousse suffisante de l'herbe. Ces prairies de fauche, implantées autrefois en bas de pentes, succédaient aux terres cultivées et aux jardins, situés aux abords immédiats des villages. Avec la déprise agricole, les cultures ont disparu, puis les prairies de fauche ont pris la place de certaines d'entre elles, se rapprochant du bourg. Le cœur du Parc national de la Vanoise commence au dessus de la limite supérieure des prairies. Son sol ne doit pas être survolé à moins de 1000 mètres afin de garantir la tranquillité des animaux sauvages. Les troupeaux de moutons, accompagnés parfois de quelques chèvres, pâturent librement le plateau des Arses au lointain arrière-plan, qui paraît presque râpé tant la pression de pâturage est forte. Ce pacage sans berger apparu en Maurienne après l'éradication du loup par l'homme est aujourd'hui remis en cause par sa réapparition. La Vanoise est classée « zone de présence permanente » du *Canis lupus lupus* (le loup gris), espèce protégée au niveau européen par la Convention de Berne de 1979 sur la faune sauvage qui en assure la conservation. Ce qui ne signifie pas forcément que le loup y vit en meute permanente et installée, mais que des individus y sont régulièrement observés.



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JOURDAN Jérémie

Référence (*)

113-01



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

113-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jean-Yves PLOYER

Référence (*)

113-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

114. Bonneval-sur-Arc

Parc à moutons au lieu-dit La Cueigne, vu de la route de l'Iseran (RD 902) vers l'aval en direction du Sud-Ouest, avec l'Ouille des Trétêtes

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2350 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Autres – Agriculture , Paysages d'altitude , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Cet ancien parc à moutons est aujourd'hui encore utilisé par un éleveur de Bonneval-sur-Arc pour y mettre ses brebis et ses ânes. Si ce secteur du Col de

l'Iseran accueille traditionnellement des troupeaux de moutons, ceux-ci étaient autrefois presque toujours accompagnés d'autres animaux d'élevage nécessaires à l'alimentation de la famille : vaches, cochons, brebis, chèvres et poules montaient eux aussi à l'alpage durant l'été. Les ânes apparus récemment comme animaux de compagnie ne remplacent qu'occasionnellement les mulets comme animaux de bât, autrefois indispensables au transport des fromages, du foin ou du bois. Ces mulets, aussi montés et attelés, étaient souvent achetés à l'extérieur. Mules et mulets naissent en effet du croisement d'une jument et d'un âne et sont donc des hybrides incapables de se reproduire. Flumet, village de l'avant-pays savoyard, s'était par exemple spécialisé dans leur élevage. L'enclos de pierre placé sur le replat utilise judicieusement les blocs comme limite et comme abri. Il peut avoir trente comme deux cents ans. Les Alpes du Sud et les montagnes italiennes recèlent quantité d'abris sous roches pour les bergers et d'enclos ovins de ce type. La vie du berger d'autrefois, qui passait des semaines auprès de ses bêtes, relevait plus de celle de l'ermite que du pâtre gambadant. Ici, seules les palettes industrielles en bois nous renseignent sur l'utilisation contemporaine de cet enclos. Situé juste en contrebas de la route qui mène au Col de l'Iseran, sa création a sans doute nécessité le déplacement de nombreux blocs de pierre. Avec la réapparition du loup en haute Maurienne, ce type d'enclos pourrait retrouver une nouvelle fonction.



Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

114-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

115. Lanslebourg–Mont Cenis

Pont Lapouge, sur le ruisseau de la Madeleine

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2145 mètres

Commune

Lanslebourg–Mont–Cenis

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Avalanches / Risques naturels , Rivières et torrents , Forêts , Érosion , Dynamique végétale

Présentation du site

Le ruisseau de la Madeleine qui cascade joyeusement pour rejoindre l'Arc dans la vallée ne fait pas plus de 80 cm de large sur cette photographie. Aujourd'hui, il ne présente plus du tout le même visage, depuis qu'a eu lieu la crue torrentielle des 28 et 29 mai 2008 : à ce même endroit, sur le pont Lapouge, c'est aujourd'hui un canyon de plusieurs mètres de profondeur. En mai 2008, un vent chaud de foehn, la fonte printanière de la neige et de fortes pluies ininterrompues pendant une semaine accumulent l'eau dans le sol sous forme de poche dans le ravin de la Madeleine, poche qui crève le 29 mai dans la matinée. Une vague de boue arrache les berges, se charge de pierres et d'arbres, descend sur Lanslebourg, traverse l'Arc et parvient jusqu'aux premières maisons en bordure du village. La digue cinquantenaire est fragilisée, elle sera emportée par l'eau un peu plus tard. Mais pour l'heure, avant la crue, le ruisseau serpente entre les mélèzes de la grande forêt de l'Arc sur le versant exposé au nord, mélèze dont une branche jaunie sur le bord gauche de la photographie nous rappelle qu'il est le seul conifère dont les aiguilles changent de couleur en automne et tombent en hiver. Le 1er octobre 2006, jour de la prise de vue initiale, cette forêt et cette zone se situent dans un périmètre où la commune de Lanslebourg projette de nombreux aménagements dans le cadre de l'UTN (Unité Touristique Nouvelle) de la Turra : un télésiège débrayable, un télésiège fixe et de nouvelles pistes pour relier les domaines skiables de Termignon et de Val-Cenis au sein du grand ensemble Val Cenis-

Vanoise. Le but est de dépasser les 100 kilomètres de pistes, seuil au-delà duquel se déplace la clientèle internationale. Cet équipement devrait le porter à 130 kilomètres. En avril 2009, cette liaison est achevée. Ski sur l'Ubac, plus ombragé, et agriculture sur l'Adret, le versant ensoleillé en face de nous sur l'image : cette spécialisation classique de l'espace de montagne se vérifie parfaitement ici. Sur le versant opposé, une forêt de pins sylvestres s'est installée sur la partie inférieure du versant, visible au débouché du ravin. Cette forêt surmontée de pessières sèches, forêt d'épicéas, est une variante plus sèche d'autres pessières. Trois agriculteurs de Lanslebourg se partagent l'exploitation du versant. À mi-pente, les anciens secteurs de montagnettes, pâturés autrefois aux intersaisons, sont aujourd'hui délaissés et ont tendance à s'enfricher. Le haut de la pente jusqu'à la crête se trouve dans le cœur du Parc national de la Vanoise, la limite avec l'aire optimale d'adhésion passant à environ 2100 mètres d'altitude.



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

115-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

116. Modane et Saint-André ¶

Sur le GR 55, en montant vers le Grand Planay, après la Source du Vin

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2156 mètres

Commune

Modane

Thèmes

Équilibre agriculture / forêt , Rivières et torrents , Dynamique végétale

Présentation du site

Dans le vallon de Polset, l'avenir de ces cascades est directement lié à celui des glaciers de Chavière et de Polset. Leurs eaux de fonte alimentent deux torrents, les faisant grossir à partir de fin mai jusqu'en été, puis décroître ensuite au fur et à mesure de l'avancée du froid. Ils dégringolent ensuite ici en chutes d'une vingtaine de mètres environ. La cascade à gauche de la photographie est celle du ruisseau noir, ainsi nommé car il charrie des sédiments ou des éléments minéraux qui l'assombrissent à certaines périodes de l'année. Les cascades de droite sont celles du ruisseau blanc, dont les eaux restent claires. Toutes se rejoignent à l'aval en un seul cours d'eau, le ruisseau Saint-Bernard. Les moutons d'un éleveur installé plus bas dans le vallon pâturent l'été au pied des cascades, mais n'empêchent pas la forêt de recoloniser la zone : un mélèze au premier plan à droite et des pins cembro partout dans l'image poussent sur les replats et dans la pente. La barre rocheuse voit parfois évoluer le gypaète barbu, le plus grand rapace européen, et souvent des bouquetins, tous deux espèces protégées. Dans le couloir vertical encore enneigé a été repéré le trèfle des rochers, ou trèfle saxatile, une espèce de trèfle particulièrement rare. La zone est surtout très bien connue des géologues : nous sommes dans « l'accident de Chavière », zone de contact tectonique entre la « Vanoise houillère » et la « Vanoise cristalline ». Autrement dit, la diversité et la succession des roches est ici exceptionnellement complexe et riche.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

116-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

117. Aussois

En descendant du refuge de la Fournache

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2200 mètres

Commune

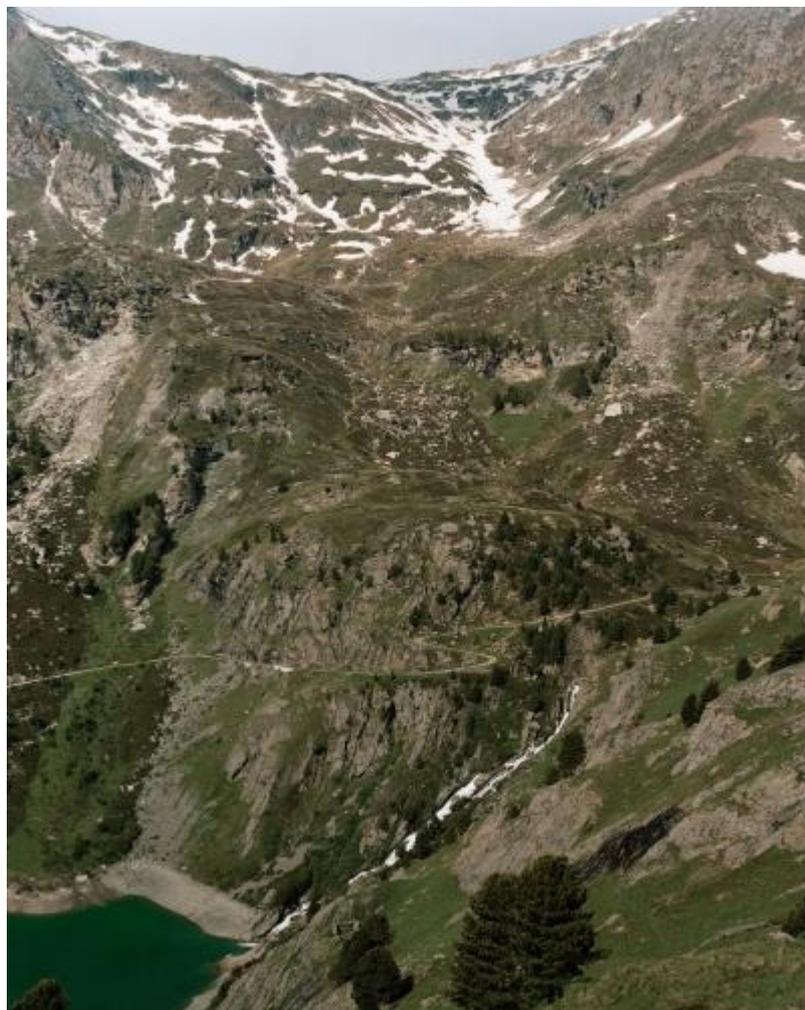
Aussois

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural ,
Paysages d'altitude , Lacs , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Cette eau verte en contrebas, c'est celle du lac de barrage de Plan d'Amont, construit en 1956 pour compléter la retenue du barrage de Plan d'Aval. Celui-ci reçoit les eaux captées par EDF dans les vallons de l'Orgère, de Polset et d'Entre-Deux-Eaux, amenées par des conduites souterraines de plusieurs dizaines de kilomètres creusées dans la montagne. Le barrage de Plan d'Amont ici, ne reçoit que des eaux de fonte des neiges et de précipitations, pour un volume de 8 millions de m³, qui sont ensuite turbinées et transformées en électricité à Avrieux. Le niveau du lac du barrage n'est par conséquent pas constant, baissant en fin d'été, et laissant apparaître alors une bande grise bien visible sur cette image, appelée « bande de marnage ». Aujourd'hui, la société de pêche d'Aussois y gère une population de truites fario et de truites arc-en-ciel et depuis 2006 d'ombles chevaliers, qui se reproduisent naturellement. Au premier plan en bas, une ruine de grange ponctue la pente. Elle rappelle que celle-ci était autrefois pâturée par les troupeaux à l'estive. Ceux-ci montaient alors progressivement en altitude, stationnant à chaque « étage » montagnard pour brouter l'herbe nouvelle. Les stations intermédiaires de « montagnettes » voyaient ainsi passer deux fois les troupeaux : au printemps lors de leur montée et en automne pour brouter une deuxième fois l'herbe repoussée pendant l'été. La ruine de cette grange témoigne d'un changement important dans cette pratique pastorale : aujourd'hui les troupeaux montent presque directement de la vallée à l'alpage à plus de 2000 mètres d'altitude et les montagnettes sont pour beaucoup délaissées. Les pâturages offrent désormais leur nourriture aux mammifères sauvages : les étagnes, les femelles bouquetins, affectionnent ainsi particulièrement le replat en herbe au centre de l'image pour mettre bas leur petit.



Date de prise de vue
2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
117-00



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Pierre LACOSSE

Référence (*)
117-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

118. Tignes

Accès aux parkings de Tignes-le-lac et vue sur le quartier du Lavachet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2100 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Aménagement de l'espace public urbain , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Routes et parkings

Présentation du site

Nous sommes ici dans le « village » de Tignes mais l'impression dominante évoque plutôt une lisière urbaine. Un panneau indique l'accès aux parkings. Comme dans la plupart des stations de Tarentaise dites « intégrées », Tignes propose aux automobilistes de garer leurs voitures dans des parkings dès leur arrivée pour ensuite passer leurs vacances skis aux pieds. Ainsi la station est-elle conçue pour que piétons et voitures se croisent le moins possible, les skieurs accédant directement aux appartements et hôtels implantés au bas des pistes. Tignes a restructuré son urbanisme à partir des années 1990, en augmentant justement la dimension de ces parkings et en confiant aussi à l'architecte Christian de Portzamparc la construction en 2000 de la Maison d'accueil du Lac, hors champ mais à une centaine de mètres à droite de cette photographie. Enfin a été aussi restructurée la place de Tignes-le-lac devant cette maison d'accueil, qui sépare les différents flux de circulation. A l'arrière-plan sur la gauche, deux immeubles blancs avec des balcons marrons se distinguent dans le brouillard : c'est le quartier du Lavachet, construit entre 1965 et 1974 par le promoteur Pierre Schnebelen. Originalité de l'opération, toutes les opérations sont concentrées entre les mains d'un seul homme : maîtrise du foncier, promotion immobilière et gestion du domaine skiable. C'est à cette même époque que Tignes renforce ses liens avec le domaine skiable de Val d'Isère et ouvre le glacier de la Grande Motte pour le ski d'été.



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

118-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

119. Saint-Martin de Belleville, Les Menuires

Terrasse du restaurant de l'alpage de La Chasse

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1900 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équipements d'accueil , Rivières et torrents , Sentiers et

randonnée

Présentation du site

Cette terrasse simple et sans apprêt jouxte le chalet de l'alpage de La Chasse , situé entre les Menuires et Val Thorens, au départ de la balade qui mène au lac du Lou. Cet alpage traditionnel comporte des vaches et des chèvres et une basse-cour, rassemblée autour du chalet, de poules, canards, oies, cochons, et lapins. L'exploitant ouvre quotidiennement son chalet de 5 à 22 h en juillet et août et propose aux randonneurs d'assister à la traite des vaches et à la fabrication de la tomme de Savoie, de la tomme de chèvre et du sérac.

Démonstration, explication et dégustation... les enfants peuvent essayer de traire eux-mêmes les chèvres qui gambadent autour des chalets à 15h30. Bref, cette offre tire ingénieusement parti du passage des très nombreux touristes d'été. La balade du lac du Lou permet en effet de gagner rapidement et sans fatigue un vallon préservé depuis le plan d'eau des Bruyères, où il est aisé de stationner. Authentique pour les uns, « terrasse paillotte » pour d'autres, cette buvette renvoie en tout cas à une image rassurante de la montagne d'été : des espaces d'altitude entretenus par des paysans, épargnés par les arcosses, les buissons d'aulnes verts qui colonisent les pâtures délaissées, avec de belles pelouses régulières. Et si possible relativement accessible et équipée pour le tourisme.



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

119-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

120. Termignon

Tables d'orientation à Plan du Lac, avec la Grande Casse (3855 mètres)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2383 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Aménagement de l'espace public urbain , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings

Présentation du site

Une route mène directement de Termignon jusqu'ici, dans le cœur du Parc national de la Vanoise, sur le site de Plan du Lac. Sur la dernière portion de la route, la circulation est soumise à autorisation. L'été, une navette gratuite circule depuis le parking de Bellecombe où les touristes garent leurs véhicules. Elle vient ensuite déposer ses passagers juste à gauche de la photographie hors champ. Ces trois tables de lecture des sommets et des Glaciers de Vanoise alentour (derrière nous hors champ de l'image) peuvent donc être rejointes aisément par des personnes à mobilité réduite, qui peuvent aussi bénéficier de l'autorisation de circuler. Le chemin d'accès et la plate-forme circulaire pavée ont été conçus pour justement être empruntés par des fauteuils roulants. De même, le texte des tables en lave émaillée est traduit en braille en bas du panneau, dans un cadre en laiton : pierre volcanique et métal, deux matériaux résistant bien aux dures conditions climatiques de la haute montagne. Car ces quatre tables, à la fois tables d'orientation et tables de lecture (la quatrième étant hors champ), installées depuis l'été 2008, sont permanentes et demeurent sur le site toute l'année. Pour compléter le dispositif, des audio-guides sont disponibles au refuge tout proche du Plan du Lac, qui détaillent davantage leur contenu. Le gypaète barbu, le lagopède alpin, l'héritage glaciaire, l'histoire de la route du sel et des fromages et les gravures rupestres de Maurienne : les thèmes sont naturels et culturels. Depuis la loi de 2006, la mission des Parcs nationaux (protéger, étudier et faire connaître) s'applique explicitement et également aux deux types de patrimoines. Ce point de vue frappant sur le sommet de la Grande Casse, plus haut sommet du massif de la Vanoise (3 855 mètres), est à la Vanoise ce que la Mer de Glace est à la vallée de Chamonix : maintes fois photographié, peint, dessiné et décrit, il est ici mis en scène par le large dispositif de médiation. Si personne ne conteste le bien fondé de décrypter aux visiteurs l'univers de la Vanoise, cette mise en scène de l'espace suscite l'interrogation. Pour les uns, elle renvoie le randonneur à un rôle passif de « spectateur » de la nature, trop artificielle. D'autres y voient aussi une muséification du réel, éloignée de la réalité de cet espace vivant et humanisé.



Date de prise de vue
2007

Auteur
© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)
120-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

121. Sollières–Sardières

Gravière dans l'Arc à Sollières

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1300 mètres

Commune
Termignon

Thèmes
Agriculture et urbanisation , Village , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents

Présentation du site

Le lit de l'Arc fournit à cet endroit, au pied du village de Sollières, des graviers et des sables pour la construction et les travaux routiers depuis 1959. Après avoir contourné le village de Termignon, la rivière amorce un premier coude puis un second, dans lequel elle coule plus près de sa rive gauche (à notre gauche). Les sédiments et graviers accumulés dans les Gorges du Doron de Termignon et charriés par les eaux se déposent alors le long de la rive droite, où le courant est moins fort. Le gravier est prélevé puis concassé, dégageant une fine poussière blanche qui importune parfois les habitants du village proche de Termignon, mais hors champ de la photographie, et de Sollières, à l'arrière-plan. Les installations industrielles (le hangar à droite) de la Gravière Richard se sont implantées depuis 1959 au plus près de l'eau, dans le lit majeur de l'Arc, zone inondable. Au moment où est prise la première photographie, la taille des arbres, des arbustes et des herbes qui ont poussé partout dans le lit montre que cette rive droite est épargnée par les crues depuis plusieurs années. Le bâtiment rouge et blanc au centre de l'image (un négociant en vins) se situe dans la nouvelle zone artisanale des Favières, qui abrite aussi une société ambulancière et un supermarché. Elle se situe juste de l'autre côté de la route départementale qui dessert toute la haute Maurienne et dont on distingue un court tronçon devant ce même bâtiment industriel rouge et blanc. Le village de Sollières est, lui, bien à l'abri des fureurs de l'Arc, construit sur le cône de déjection de Bonne nuit, accumulation de terres issues de la montagne et autrefois entièrement labourées et cultivées. Sollières s'est étendu vers la droite à partir du vieux centre, repéré par l'église, jusqu'au bâtiment ocre à droite, le centre de vacances « Les Alouettes ». L'eau de l'Arc, malgré ces aménagements reste d'une qualité assez bonne pour que la Fédération de Savoie de Pêche et de protection des Milieux aquatiques y ait labellisé un parcours « prendre et relâcher » qui débute au centre de cette image et se poursuit en aval sur plusieurs centaines de mètres. Les truites fario et les truites arc-en-ciel pêchées ici sont remises à l'eau juste après leur capture. Au moment de la prise de vue initiale, la station d'épuration commune de Termignon, Sollières, Sardières et Bramans n'est pas encore construite. C'est chose faite depuis, deux kilomètres en aval de cette photographie. La grande crue de l'Arc des 28 et 29 mai 2008 est aussi passée par là, effondrant le talus et emportant les arbres qui avaient poussé dans le lit de la rivière.



Date de prise de vue
2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

121-01



Date de prise de vue
2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

121-03



Date de prise de vue
2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

121-02



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise — Beatrix Von Conta

Référence (*)

121-00



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

121-04



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

121-05



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu Beurier

Référence (*)

121-06

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

122. Bonneval-sur-Arc

Glacier des Evettes et la Petite Ciamarella. Vue depuis le Plan des Evettes

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2539 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Paysages d'altitude , Lacs , Glaciers , Autres – Haute montagne



Date de prise de vue

1945

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

122-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

122-01



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise –Jean-Yves PLOYER

Référence (*)

122-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

123. Lanslevillard

Hameau de Pré Clos. Vue depuis sous la piste des Grattais

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1686 mètres

Commune

Lanslevillard

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Village , Dynamique végétale



Date de prise de vue

1938

Auteur

© Editions Gep, Lyon. Collection Musée savoisien

Référence (*)

123-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

123-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoit DEFFRENNES

Référence (*)

123-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Benoît Deffrennes

Référence (*)

123-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

124. Bellentre

Chef-lieu, église Saint-André

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2882 mètres

Commune

Bellentre

Thèmes

Village , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Architecture des stations de sports d'hiver , Routes et parkings

Présentation du site

La trame et la fonction de village-rue n'ont pas changé, ni la volumétrie, à peine modifiée par un étage. L'évolution relève plutôt de l'adaptation des bâtiments à la modernité des matériaux et des besoins. L'enduit ciment a remplacé la chaux et

les trompe-l'oeil; le parpaing de ciment, le moellon ; la tuile, la lauze ; l'enrobé hydrocarboné, la terre stabilisée ; et sont apparus les signes de nouveaux usages : baies, balcons, garage, paraboles, et de nouveaux goûts : bacs à fleurs publics et privés.



Date de prise de vue

1900

Auteur

© Editions Gep, Lyon. Collection V.O. Communication

Référence (*)

124-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

124-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

124-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

124-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

124-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

125. Landry

Chef-lieu, église Saint-Michel

[Faites vos remarques](#)

Altitude

793 mètres

Commune

Landry

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Architecture , Construction traditionnelle , Aménagement de l'espace public urbain , Routes et parkings , Rivières et torrents , Glaciers

Présentation du site

En « ville », le folklore est moins présent que dans les villages dits « touristiques ». La maison d'en bas, si elle a perdu sa fonction fermière, doit toujours répondre avant tout à une raison pratique, ici le logement. Son volume se prête d'ailleurs bien au collectif, même si ses appartements sont moins « fonctionnels » que ceux de l'immeuble industrialisé en arrière-plan. Mais si ces maisons de fermes rappellent encore le passé agraire, l'enjolivement public ne renvoie plus l'image du labeur.



Date de prise de vue

1920

Auteur

© Collection Musée savoisien

Référence (*)

125-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

125-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

125-03



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

125-02



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Regis JORDANA

Référence (*)

125-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

126. Peisey–Nancroix

Peisey et sommet de Bellecôte

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1322 mètres

Commune

Peisey–Nancroix

Thèmes

Vergers et jardins potager , Agriculture et urbanisation , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Aménagement de l'espace public urbain , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Glaciers

Présentation du site

LA MODERNISATION DE L'HABITAT

L'archéologue :

On remarque d'abord une présence forte des clôtures qui, par rapport aux champs ouverts et aux prés communaux d'antan, dénote une nette tendance à l'individualisation de la propriété, et aboutit au paradoxe suivant : « on se tourne vers le paysage, mais on se referme sur soi ». (Jean-Pierre Blazin)

Le paysagiste :

La façon courante de réagir face à cette image serait de dire que quand on s'installe dans le beau paysage, on le transforme, et on le réduit à peau de chagrin. Attention pourtant à la valorisation nostalgique du passé en tant qu'origine du beau ! Certes l'équilibre de la composition quasi picturale du paysage, avec ses diagonales et ses médianes parfaitement concourantes, se trouve dérangé par l'introduction de lignes, de courbes et d'objets qui ne se répondent pas. Mais, cela est vrai dans la peinture comme dans la vie : un paysage n'est pas une nature morte. Il se transforme en permanence sous l'effet de causes naturelles et humaines, toujours en chantier pourrait-on dire, et la pelle mécanique près de l'église ou la grue au centre, sont là pour nous le signaler. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

« Cette urbanisation type de la Savoie des années 1970-80, à savoir de maisons individuelles standard dispersées selon les opportunités et pressions foncières, représente une époque où on a construit, mais pas fait d'urbanisme, contrairement aux anciens qui, eux, faisaient de l'urbanisme sans le savoir en s'implantant par rapport au soleil, aux champs, aux risques naturels... Aujourd'hui, le problème de l'urbanisme est le diktat de la propriété individuelle favorisé par la démission politique soumise au chantage électoral, et par le déficit d'initiative publique : on n'exproprie pas, on investit peu alors que plus que jamais la rareté de l'espace justifie l'intervention de la collectivité. » (Jean-Claude Bompas)

L'architecte :

Ce qui ne peut laisser impassible un architecte, c'est bien sûr, la présence aussi prégnante d'un produit néo-régionaliste dont la standardisation répond moins à un contexte topographique, à une authenticité documentaire ou à un progrès technologique qu'à la rationalisation industrielle du secteur économique du bâtiment, commerciale de la promotion immobilière, et administrative des règlements d'urbanisme. Ici, donc, bien au centre, une architecture passe-partout qui emprunte à la fois au pavillon de banlieue, au chalet de skieur et à la ferme traditionnelle dite « à superposition ». (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'ingénieur :

Peisey s'urbanise. Le choix pour l'éclairage public des lampadaires à crosse et lanterne est exemplaire à ce sujet : «...une référence non seulement déplacée, mais anachronique, qu'on imaginerait plus facilement dans le Montmartre du XIXe siècle, et dont la finesse contraste avec la rusticité trompeuse des glissières bois conçues par un ingénieur des travaux publics... » (Jean-Pierre Petit et PNV)

Le géographe :

Ce qui est flagrant ici, c'est l'abandon des cultures vivrières, à savoir des céréales

comme le seigle, l'orge ou l'avoine. L'ancien terroir agricole, structuré par les murettes dites murgers, a fait place à un herbage uniforme dont la lecture est rendue ambiguë par le contexte urbain : s'agit-il d'un environnement domestique ou pastoral ? Un gazon tondu ou un pré fauché ou pâturé ? « Ce paysage urbanisé porte la trace d'un phénomène plus complexe que ce que l'on nomme habituellement la rurbanisation, qui emprunte au fonctionnement de la banlieue, mais avec une activité rurale choisie (poules, bois...), signe d'une nouvelle façon de vivre la montagne qui se donne une impression de possible. » (Jean-Paul Guérin.)

Le sociologue :

Des résidences secondaires ou permanentes sont apparues avec des comportements nouveaux tels qu'en témoigne la clôture. Autres changements : la nuit disparaît peu à peu avec l'éclairage public, et la glissière en bois désigne un changement du rapport au risque. (Isabelle Mauz)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

126-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

126-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

126-02



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

126-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

126-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

127. Sainte-Foy Tarentaise

Vallon du Clou, arête frontalière

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2209 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Pistes , Implantation des villages et des hameaux , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Glaciers , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Vue d'un ensemble de chalets d'alpages dont les quatre au premier plan forment une partie du Fruit commun du Clou. L'importance de cette unité de production de fromage d'altitude fait penser qu'il s'agissait d'une grande montagne, mode d'exploitation collectif et concentré qui exigeait une main d'œuvre assez nombreuse. L'une des maisons du hameau du Clou est aujourd'hui en ruine, l'unité de fabrication est descendue dans la vallée pour une plus large et plus commode mise en commun des moyens.



Date de prise de vue

1936

Auteur

© Parlier. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

127-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christian Balais

Référence (*)

127-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christian Balais

Référence (*)

127-02



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Christian BALAIS

Référence (*)
127-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

128. Séez

Village de Séez, pointes d'Archeboc et de la Foglietta

[Faites vos remarques](#)

Altitude
908 mètres

Commune
Bourg-Saint-Maurice

Thèmes
Agriculture et urbanisation , Village , Pistes , Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Glaciers

Présentation du site

Les villages proches des centres urbains jouent un rôle dortoir d'autant plus attractif qu'ils offrent un cadre de vie apaisé et ensoleillé. L'étalement des lotissements individuels ou collectifs, en rejoignant la ville centre, aboutit parfois à faire de ces villages des quartiers résidentiels. L'espace agricole, nécessaire à l'autosuffisance alimentaire des vaches laitières exigée pour l'appellation Beaufort, tend à protéger Séez d'une extension abusive et d'une conurbation avec Bourg-Saint-Maurice.



Date de prise de vue

1930

Auteur

© Editions Gep, Lyon. Collection V.O. Communication

Référence (*)

128-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

128-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

128-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

129. Villaroger ¶

Chef-lieu, aiguilles de Praina et de Terrassin

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1129 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Chalets
– Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village ,
Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Pistes , Routes et parkings ,
Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Après le gibier, ce sont les alpages qui ont attiré, puis fixé les nomades protohistoriques sur des terres fertilisées par les alluvions glaciaires. Ces lieux entérinés par l'installation de villages et de cultures sont à la base d'un système de transhumance, la remue, qui a permis aux hommes de prospérer et de se multiplier dans les temps historiques. Après le coup porté à la paysannerie par La Révolution industrielle, c'est encore le pastoralisme qui semble maintenir le caractère agricole des paysages.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Editions Jansol Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

129-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

129-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane MÉLÉ

Référence (*)

129-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

129-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

130. Montvalezan

La Rosière-Montvalezan. La halle du Plan du Repos. Vue sur la pointe des Couleureuses (2678 m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2097 mètres

Commune

Montvalezan

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et stations de sports d'hiver , Chalets – Hameaux d'alpage , Architecture , Construction traditionnelle



Date de prise de vue

1937

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

130-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

130-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

130-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane MÉLÉ

Référence (*)

130-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

131. Peisey–Nancroix

Le refuge–porte de Rosuel et le fond de la vallée de Peisey–Nancroix. Glacier du Geay, glacier du Pritre et glacier des Platières (de g. à dr.)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1550 mètres

Commune

Peisey–Nancroix

Thèmes

Chalets – Hameaux d'alpage , Architecture , Équipements d'accueil , Paysages d'altitude , Refuges



Date de prise de vue

1970

Auteur

© Carte Iris. Editions C.A.P, Chilly–Mazarin

Référence (*)

131–00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

131-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis JORDANA

Référence (*)

131-03



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

131-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Marie-Laure Tonnelier

Référence (*)

131-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

132. Sainte-Foy-Tarentaise

Hameau du Miroir

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1265 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Village , Forêts , Dynamique végétale



Date de prise de vue

1932

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

132-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

132-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

132-02



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian BALAIS

Référence (*)

132-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

133. Sainte-Foy-Tarentaise

Village du Monal, à l'arrière-plan les glaciers de la Guerra et de la Savine

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1898 mètres

Commune

Sainte-Foy-Tarentaise

Thèmes

Équilibre agriculture / forêt , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Glaciers



Date de prise de vue

1970

Auteur

© carte Cim

Référence (*)

133-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

133-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

133-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

133-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

134. Modane ¶

Hameaux de Polset

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1849 mètres

Commune

Modane

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes



Date de prise de vue

1938

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

134-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)

134-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mathieu BEURIER

Référence (*)

134-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

135. Les Allues ¶

Glacier de Gébroulaz, aiguilles de Polset et de Péclet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2950 mètres

Commune

les Allues

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Paysages d'altitude , Glaciers , Érosion , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Les « glacières » ont largement impressionné l'imaginaire collectif des Alpes, et leur réduction revient, sur le plan paysager, à un crime de lèse-majesté. Le glacier de Gébroulaz est l'un des mieux surveillés en France, certaines mesures comme des cartes topographiques datant même du début du XXe siècle. Les mesures annuelles, utiles à la compréhension, n'empêchent toutefois pas le glacier de diminuer en surface et en épaisseur, dégageant, comme ici dans sa zone centrale, des moraines latérales.



Date de prise de vue

1949

Auteur

© Legros. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

135-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz Storck

Référence (*)

135-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz STORCK

Référence (*)

135-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

136. Planay

Chef-lieu et Chambéranger

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1152 mètres

Commune

Planay

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Patrimoine religieux , Pistes , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Érosion , Dynamique végétale

Présentation du site

LA RECOLONISATION FORESTIERE

L'observateur immédiat (garde-moniteur)

La reconduction de la photo n'a pu être faite précisément depuis l'endroit de la prise de vue initiale, à cause de la recolonisation forestière. (Christophe Gotti)

L'historien :

Hormis la fermeture du paysage agropastoral, imputable à une déprise agricole quasi-totale, le cours de choses semble « faussement » immuable. L'habitat qui s'est développé, peu ou prou, à la naissance d'une aventure industrielle électrochimique de près d'un siècle (1898-1984), s'avère en effet d'une remarquable stabilité dans son emprise au sol. Les installations et bâtiments d'exploitation et de logements ouvriers ayant disparu, ne subsiste de ce passé voué à l'électrochimie qu'un noyau urbain monumental manifestement disproportionné, constitué de l'église de la mairie-école et de quelques immeubles collectifs. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

Si le parcours des remues et l'écoulement gravitaire des eaux communément utiles (abreuvement, assainissement, irrigation, force, refroidissement...) avaient tendance à développer les villages traditionnels dans le sens de la pente, comme à Chambéranger, le remplacement du mulet par l'automobile a commandé, comme au chef-lieu de Planay, un développement plutôt horizontal, le long des rampes carrossables douces et des réseaux de distribution associés. On pourrait lire aussi dans le détail l'influence des règlements d'urbanisme actuels, à

commencer par les contraintes de la Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager, qui contribuent à conserver la morphologie et le caractère de Chambéranger. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'architecte :

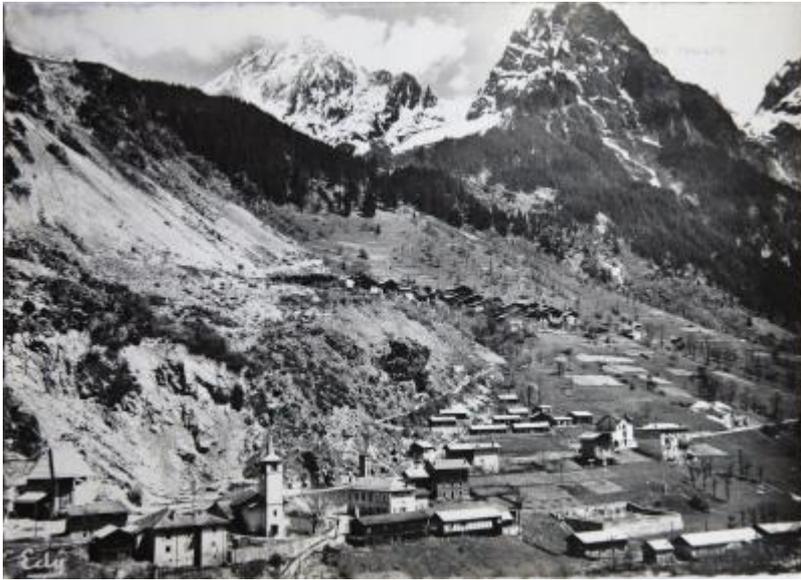
A côté des anciens logements ouvriers, dont l'architecture, ou plutôt l'absence d'architecture traduit une volonté utilitaire et collective, apparaît un phénomène de chalétisation, sans doute sous l'influence de Pralognan et de Courchevel où travaille une partie des Planerins, qui consiste soit à reproduire le chalet de skieur – modèle traditionnel réinterprété par l'architecte Henri-Jacques Le Même – soit, pour les bâtiments préexistants, à s'y référer par un bardage en bois des étages supérieurs. L'église Notre-Dame-de-l'Assomption (architecte A. Serraz), reconstruite à l'emplacement de l'ancienne démolie en 1971 pour cause de désordres irréparables, contraste évidemment par sa modernité, mais s'insère toutefois dans le paysage grâce à son parement de pierre et sa silhouette imitant les montagnes avoisinantes, tout en signifiant l'élan spirituel ou des mains priantes, comme l'imaginait l'évêque Bontemps lors de l'inauguration en 1973. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'ingénieur :

C'est d'abord la question des risques naturels qui saute aux yeux. Le versant apparaît très dégradé sur la photo ancienne, mais ce qui ne se voit pas, mais peut se deviner, s'avère aussi déterminant pour le paysage. La rupture d'une moraine a provoqué l'inondation du village, un glissement menace la route et déjà la déforme, et le versant opposé est extrêmement avalancheux. Dans ces accidents naturels, la responsabilité humaine est souvent engagée. Des mesures publiques ont été prises dès le XIXe siècle pour lutter directement contre les effets érosifs induits par une surexploitation des terres liée à une économie pastorale au service d'une démographie expansive. Il s'agit notamment des lois de Restauration des terrains en montagne, qui ont conduit à des replantations d'arbres alors très discutées. Mais la chute démographique depuis le pic de 1860, ainsi que les mutations économiques et les limitations de la Politique agricole commune, ont indirectement aidé à la reprise de la végétation, et donc, à la stabilité des sols. (Jean-Pierre Feuvrier)

L'agronome :

La partie anciennement cultivée et fauchée est aujourd'hui, sciemment ou non, abandonnée. Quelle perspective dans ce cas pour le paysage ? Selon une étude réalisée par l'Institut national de la recherche agronomique, une exploitation sylvo-pastorale sur le modèle jurassien de 100 à 150 tiges à l'hectare se révélerait profitable au site comme à l'activité pastorale, compte tenu de la grande valeur alimentaire de ce milieu. (Bruno Bletton)



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Edition EDY, Viviers-du-Lac. Collection Christian Gros

Référence (*)

136-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

136-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

136-02



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

136-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

137. Pralognan-la-Vanoise

Col de la Vanoise, refuge Felix Faure, la Grande Casse (3855 m)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2517 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Itinéraires de passage historique , Glaciers , Alpinisme et sommets , Refuges , Sentiers et randonnée , Autres - Haute montagne

Présentation du site

De passage commercial, le col de la Vanoise s'est mué en base d'alpinisme de la Grande Casse, plus haut sommet de Savoie, avec une suite de refuges depuis 1878, dont le célèbre Félix Faure, construit en 1903 par le C.A.F., complété en 1974 par deux préfabriqués classés au patrimoine du XXe siècle, bientôt remplacés. Mais l'évolution concerne surtout la fonte du glacier des Grands Couloirs, notamment des langues de 1935 qui a modifié l'itinéraire historique d'ascension de 1860, mais aussi de la langue de 1820-30 suggérée par les moraines latérales.



Date de prise de vue

1935

Auteur

© Editions Dauphin, Beaulieu/Mer. Collection V.O. Communication

Référence (*)

137-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

137-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

137.02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

137-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe GOTTI

Référence (*)

137-04



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

137-05

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

138. Bramans

Hameau du Verney, le Mont-Froid et Turra de Termignon

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1235 mètres

Commune

Bramans

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Village , Construction traditionnelle , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

Les fonds de vallées éloignés des centres urbains ou industriels subissent, eux, une pression urbaine qui semble appelée par une dépression agricole. Le recul des cultures fait place à la forêt dans les zones pentues, et en plaine, à l'urbanisation ou à une prairie qui malgré sa vitalité semble plus tenir lieu de réserve foncière, que de moteur économique. Soutenue par des remembrements, l'empreinte agricole reste dominante dans le paysage, même atténuée par la disparition des champs.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

138-00



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)
138-01



Date de prise de vue
2009

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)
138-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

138-03



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

138-04

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

139. Sollières-Sardières

Rocher d'escalade de l'aérodrome de Sollières

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1295 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Patrimoine religieux , Implantation des villages et des hameaux , Forêts

Présentation du site

Le déplacement des lisières hautes et basses de la forêt indique physiquement le recul des alpages et des terres cultivées, et au sein du secteur agropastoral encore actif, la campagne s'est retirée au profit de la prairie et de l'habitation. Jusqu'au début du XXe siècle, et depuis les défrichements médiévaux, c'est la forêt qui reculait devant l'expansion du terroir, et s'éclaircissait en fournissant le bois de chauffage à des familles toujours plus nombreuses. Aujourd'hui, même les potagers semblent céder à l'arbre.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Edition E. Raynaud Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

139-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

139-01



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

139.02



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

139-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

140. Bramans

Plan des Colombières et au fond à gauche, la pointe de Bellecombe

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2429 mètres

Commune

Bourg-Saint-Maurice

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Équilibre agriculture / forêt , Dynamique végétale



Date de prise de vue

1938

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

140-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

140-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

140-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

141. Termignon

Refuge d'Entre-deux-Eaux

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2118 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Architecture , Construction traditionnelle , Refuges



Date de prise de vue

1930

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

141-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Nathalie Tissot

Référence (*)

141-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

141-02



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

141-03

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

142. Termignon

Ruines des chalets de Borrel, chalets de Balme Froide. Au deuxième plan le Plateau du Turc et au fond le Grand Roc Noir.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2195 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Pistes , Paysages d'altitude



Date de prise de vue

1930

Auteur

© RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

142-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

142-01



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

142-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

143. Val d'Isère

Col de l'Iseran, l'Albaron et le Charbonnel

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1295 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Routes et parkings , Itinéraires de passage historique , Glaciers , Alpinisme et sommets , Refuges , Autres – Haute montagne

Présentation du site

Avec le tourisme en montagne, dont le goût s'est construit à partir du XVIIIe siècle, les cols n'ont plus seulement été des lieux de passages, mais des buts d'excursion. Avec la construction militaire des routes alpines et l'action promotionnelle à l'entre-deux-guerres du Touring Club de France et de la Grande route des Alpes, itinéraire PLM dont faisait partie le col de l'Iseran, l'automobile a conquis les cols. De grande renommée, le col est victime d'une surfréquentation qui érode sa pelouse.



Date de prise de vue

1935

Auteur

© Edition Gep, Lyon. Collection V.O. Communication

Référence (*)

143-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène Herrmann

Référence (*)

143-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

143-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

144. Val d'Isère ¶

Val d'Isère et Mont Pourri

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2577 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Routes et parkings , Rivières et torrents , Forêts , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Comparativement au village, la station montre bien l'importance acquise de la villégiature d'hiver, sachant que presque neuf résidences sur dix sont secondaires. Le développement de l'urbanisation, d'abord axé sur la route, a été attiré par les pistes de ski dès les années 1930, jusqu'à se construire franchement en leur direction dans les années 1990. Face à cette ruée urbaine vers la neige, le risque d'avalanche d'autant plus important (avalanche mortelle de 1970) a conduit à strier la montagne.



Date de prise de vue

1955

Auteur

© Editions Jansol. Collection chalet-hôtel du col de l'Iseran

Référence (*)

144-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène Herrmann

Référence (*)

144-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène HERRMANN

Référence (*)

144-02

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

145. Bessans

Hameau d'Averole, Pointe de la Bessanèse

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1963 mètres

Commune

Bessans

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Avalanches / Risques naturels , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Érosion

Présentation du site

Exceptée la pousse de quelques aulnes verts et épicéas, le paysage semble figé dans une observation mutuelle et méfiante entre l'homme et la nature, entre un hameau craintif des avalanches, mais désireux de profiter de la nature, et une montagne scrutatrice, attentive à conserver une distance respectueuse. Les chalets d'alpage sont devenus résidences secondaires, mais avec le principe de précaution limitant les constructions et barrant la route d'hiver, l'homme semble ici retrouver une savante humilité.



Date de prise de vue

1940

Auteur

© Paul Dufournet. Collection Musée savoisien

Référence (*)

145-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)
145-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

146. Bonneval-sur-Arc

Hameau de l'Ecot

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2007 mètres

Commune
Bonneval-sur-Arc

Thèmes
Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Architecture ,
Construction traditionnelle , Aménagement de l'espace public urbain , Glaciers

Présentation du site

La déprise de l'activité agropastorale touche aussi l'habitat. Conservé ou non par les familles d'origine, ce patrimoine bâti fait l'objet de mesures réglementaires visant à en garder l'aspect originel, à défaut de la fonction. Ceux-ci n'empêchent pas la disparition des balcons suspendus de séchage pour des balcons terrasses solarium, et l'apparition de baies, de contrevents ou de doubles toitures répondant au confort moderne. Mais pour succéder au fumier, ne vaut-il pas mieux le géranium que l'ortie ?



Date de prise de vue

1930

Auteur

© Editions GEP Lyon. Collection V.O. Communication

Référence (*)

146-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

146-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

147. Bonneval-sur-Arc ¶

Entrée du chef-lieu depuis ancienne route

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1785 mètres

Commune

Bonneval-sur-Arc

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Urbanisation des villages , Architecture , Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Aménagement de l'espace public urbain , Stations – Villages , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Autres – Occupation des sols , Glaciers

Présentation du site

Le risque avalancheux structure en creux le paysage. L'implantation des villages anciens évitait en effet les lieux des précédentes avalanches dont le souvenir était entretenu. Après un temps d'oubli ou d'insouciance, l'urbanisme moderne reprend en compte cette mesure de protection passive en limitant la constructibilité et la circulation au vu de plans de prévention fondés sur des cartes de risques. L'ancienne entrée de Bonneval se trouve ainsi bornée par la menace d'avalanche, ainsi que détournée.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Editions Pittier, Annecy. Collection V.O. Communication

Référence (*)

147-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

147-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

148. Lanslebourg

Ruisseau du Plâtre et son cône de déjection

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1607 mètres

Commune

Lanslebourg-Mont-Cenis

Thèmes

Prairies de fauche , Implantation des villages et des hameaux , Forêts

Présentation du site

Si l'on ne voit que le lit creusé en 1937 par la crue du ruisseau, dévié de son lit naturel par un éboulement, l'action de l'eau sur le paysage semble négligeable, tout juste une plaie vite cicatrisée. Mais c'est oublier la force d'érosion des glaciers qui ont formé la vallée, et du ruisseau qui a construit un cône de déjection d'autant plus déterminant dans le paysage qu'il a favorisé, par son apport alluvionnaire et par irrigation, les champs ou prés qui retiennent la forêt et marquent le sol.



Date de prise de vue

1937

Auteur

© Fevre. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

148-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)
148-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

149. Lanslevillard

Chef-lieu (Envers et Adret)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1486 mètres

Commune

Lanslevillard

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Patrimoine religieux , Pistes , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Paysages de vallée , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

LA MAITRISE DE L'EAU

L'archéologue :

Pourquoi une installation des deux côtés de la rivière, apparemment contraire à la logique de communication, et pourquoi si près d'une rivière aussi dangereuse ? Il faudrait rechercher, mais on peut penser que cette configuration vient de l'intérêt d'utiliser la force du courant, mais aussi du tracé des anciennes voies romaines et sardes qui n'empruntaient pas la vallée, généralement inondée à la fonte des neiges, mais se maintenaient à flanc de coteau, côté Mont-Cenis. De là, peut-être, l'origine d'une implantation rive gauche, pourtant à l'opposé des terres cultivées, et aussi le choix de ce lieu taluté et resserré, susceptible de faciliter le franchissement tout en protégeant le village en hauteur. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'historien :

Sur la photo des années 1900, ce qui frappe c'est le rôle crucial du pont entre l'« Envers », installé en rive gauche sur une terrasse dominante, et l'« Adret ». Le pont de pierre à deux arches, explosé en 1944, a été remplacé en 1952, par un autre pont à son tour détruit et remplacé après la crue de juin 1957. Inondation qui a fait aussi décider de l'élargissement et de l'endiguement de la rivière, ainsi que du nouveau tracé de la route de transit et de la reconstruction immobilière de l'Adret, faisant ainsi disparaître l'ancien bief canalisant l'eau du moulin et de la scierie situés en aval, et muer l'activité artisanale liée au flux hydraulique, en activité commerciale liée au flux routier. (François Forray)

Le paysagiste :

Le clocher continue à exercer son rôle de signal, voire de protection tutélaire. Le pont, lien à la fois organique et symbolique, joue pour le bourg un rôle central, que le cadrage du point de vue entérine. Paradoxalement, le lieu s'est à la fois civilisé et ensauvagé. Civilisé par l'artificialisation de la digue, de la voirie et du mobilier urbain, et par la fonction oisive de l'habitat touristique ; ensauvagé par la reconquête des berges par les saules, frênes, aulnes et peupliers. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

Aujourd'hui, Lanslevillard, comme toute la Maurienne, s'est ouvert au tourisme. Le village n'a pas grossi, mais son usage et sa population se sont transformés en acceptant la résidence secondaire. C'est un habitat plus urbain, à plusieurs

étages, d'appartements et de commerces. La commune dispose d'un architecte conseil, pour contrôler ou aider à la qualité des constructions car les Haut-Mauriennais sont fiers de leur patrimoine et savent ce qu'ils doivent au tourisme. (Benoît Gervaise)

L'architecte :

On remarquera, au centre, le bâtiment de l'Office du tourisme (architectes Chambre et Vibert) à l'architecture contemporaine contrastant par la forme, mais s'accordant par les matériaux. Celui-ci déborde sur le lit majeur de l'Arc, en zone rouge du Plan de prévention des risques d'inondation, mais dans un défi mesuré grâce à sa forme arrondie qui évite l'affrontement brutal avec le courant, et qui fait ressembler le bâtiment à une rotule articulant les deux quartiers, ou à un bastion flanquant une digue-muraille, comme pour dire que, face aux menaces de crue, le bourg est cette fois prêt à se défendre. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'agronome :

« On distingue, en bas à gauche, une paysanne avec ses deux vaches. C'est quelque chose qu'on ne voit plus. Aujourd'hui, une exploitation c'est 25 à 30 vaches laitières, et 150 000 litres de quotas en AOC (plus, si on n'est pas en AOC) pour tenir ». (Bruno Bletton)

Le sociologue :

« Qu'est-ce ce qu'on voit de neuf ? D'abord il y a un parking, une maison, l'addition de la normalisation avec le code de la route. Les anciennes bâtisses ont fait place à la route. La rue a pris une destination commerciale. Le collectif contemporain repose beaucoup sur la circulation automobile. Le raccordement des nouvelles habitations à des réseaux techniques tels que téléphone, ordures, réseau routier ont changé en profondeur la vie collective ». (Isabelle Mauz)



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

149-01



Date de prise de vue

inconnue

Auteur

© Collection Musée savoisien

Référence (*)

149-00

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

150. Lanslevillard

L'Envers de Lanslevillard et Dent Parrachée

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1471 mètres

Commune

Lanslevillard

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Village , Urbanisation des villages , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Glaciers

Présentation du site

Cette extension du bourg, plus tentacule que rue du fait de l'unilatéralité du bâti, constitue un véritable front de neige face aux pistes qui se trouvent à gauche. Cette disposition reprend certes le principe de contenir l'automobile à l'arrière des résidences pour profiter d'un accès direct à ski aux pistes, toutefois moins à la manière d'une station intégrée que d'un front de mer. La continuité du bâti, autrefois image d'une réelle solidarité, résulte aujourd'hui de contraintes urbanistiques.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Edition Cim Mâcon. Collection V.O. Communication

Référence (*)
150-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)
150-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

151. Bourg-Saint-Maurice

Les Chapieux et Dent d'Arpire

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1549 mètres

Commune
Bourg-Saint-Maurice

Thèmes
Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Pistes , Implantation des villages et

des hameaux , Forêts
Présentation du site
LA PERENNITE DES ALPAGES

L'observateur immédiat :

“De nombreux arbres apparaissent, pour la plupart des érables près des villages, et aussi des résineux et des arcoses (aulnes verts) en arrière-plan, sur les Vararays et le bas de la combe de la Neuva. Peut-être à cause d'une déprise des pâtures, ou d'un abandon de la coupe du bois de chauffage. Depuis la disparition des baraquements gardés toute l'année par le 7e BCA, plus personne ne vit là-haut en hiver, la route d'accès est coupée par de nombreuses et très grosses avalanches. A gauche sont apparus de nouveaux bâtiments dont celui de la colonie de la CCAS (EDF).” (Christian Balais)

L'historien :

« Les cols, devenus frontaliers entre la France et l'Italie à la suite de l'Annexion de la Savoie à la France, sont surveillés ou fortifiés à l'occasion des politiques d'alliance ultérieures. Issu du plan de défense français des années 1880-1890, l'objectif de surveillance a conduit à la construction de ce casernement et des rampes en zigzag aptes au transport de l'artillerie légère, qui partent à l'assaut du col du Bonhomme et du Cormet de Roselend (aux premier et second plans). Aujourd'hui le passé militaire disparaît. Après les destructions imputables aux combats de 1940 et de 1944, l'avalanche de 1999 s'est chargée d'effacer toute trace des derniers vestiges bâtis... Ne subsistent qu'une petite cave souterraine et cet incroyable réseau de routes militaires que les paisibles randonneurs empruntent en n'imaginant pas les devoir à d'aussi dramatiques circonstances ! » (Bruno Berthier)

Le géographe :

A l'arrière-plan, le Cormet de Roselend qui a eu, comme le col de la Seigne proche, une vocation militaire, mais dont la route pour le déplacement de troupes, que l'on devine sur la photo, a opportunément répondu au développement de l'automobile d'Après-guerre. Développement promu notamment par le Touring Club de France et par la fameuse Route des Grandes Alpes, qui contribua à l'appropriation de la montagne par les citadins. (Jean-Paul Guérin)

Le paysagiste :

On se situe ici dans l'aire d'appellation contrôlée du Beaufort, mais malgré l'exploitation laitière locale, les modifications apportées paraissent essentiellement d'ordre urbain, et non pastorales. On a paysagé le site. On voit une zone de parking avec des cailloux, et aujourd'hui, un accueil avec des toilettes, qui dénotent une structuration à vocation touristique : on est sur le tour du Mont Blanc, l'un des itinéraires les plus prestigieux des Alpes. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

Ici, les alpages sont en bonne santé (présence d'agriculteurs locaux et de troupeaux). C'est un cas de vraie vitalité économique, et pas simplement un décor. L'image type d'alpage fait sans doute que ce secteur représente un espace affectif, quasi mythique, pour les borains. C'est leur fenêtre sur la nature. Du

coup, ce lieu de départs de promenades et de visites d'étables est très fréquenté l'été, causant une circulation et un stationnement dommageables au paysage. Paradoxe d'un tourisme dit vert, qui oblige à trouver un aménagement respectueux du cadre « naturel » recherché, ni « foutoir », ni parking de zone commerciale. (Jean-Claude Bompas)

L'ingénieur :

Le site des Chapieux est très contraint du fait des torrents, comme ceux qu'on voit en bas de la photo ancienne. La séparation en deux du village des Chapieux en témoigne. Les débordements torrentiels représentent des risques bien réels. Le tout a dû être dévié. Le lit du torrent apparaît avoir été repoussé. La plaine des Chapieux est couverte de graviers déposés par les torrents dont les lits divaguaient. Les militaires ont fait des espèces de digues par lesquelles ils essayaient de protéger leur baraquement. On voit dans l'ancienne photo le témoignage de ce qui ressemble à une digue. (Jean-Pierre Feuvrier)

Le philosophe :

“Parfois, les évolutions redonnent à un site, comme ici aux Chapieux, une figure originale, mais ne nous y trompons pas, ce n'est pas un retour à une nature vierge : le paysage montagnard est toujours travaillé par l'activité humaine, directement ou indirectement.” (Pascal Bouvier)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

151-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)

151-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

152. Montvalezan ¶

Hameau du Pré du Four et le Rognaix

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1813 mètres

Commune

Montvalezan

Thèmes

Prairies de fauche , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Pistes ,
Implantation des villages et des hameaux

Présentation du site

La place, la quantité et l'essence des arbres dans la campagne ne sont pas dues au seul gré du vent ou des ruissellements. Davantage qu'en forêt ou qu'en ripisylve, l'intention humaine préside. Le frêne notamment, est favorisé pour «

faire la feuille », c'est-à-dire compléter l'alimentation du bétail, ou pallier la paille des litières. Aujourd'hui, la déprise agricole, profite aux générations spontanées d'espèces pionnières, comme le bouleau, qui en participant à l'enrichissement, ferment la vue.



5017-11. Montvaleran — Le Pré de Four. Au fond, le Rognais (1000 m.)

Date de prise de vue

1920

Auteur

© Collection Jean-Luc Penna

Référence (*)

152-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)
152-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

153. Montvalezan ¶

Combe des Moulins, Mont de Putétruit

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1789 mètres

Commune
Montvalezan

Thèmes
Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Construction traditionnelle , Pistes , Implantation des villages et des hameaux , Paysages d'altitude , Glaciers , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Les vaches n'apparaissent pas dans la photo récente, mais le bon état du chalet d'estive de Putétruit et les sillons de passage de troupeaux en travers de la pente

prouvent que l'alpage est bien vivant. Les ornières de la piste d'accès à l'alpage rappellent le rôle de l'automobile dans l'exploitation moderne, qui a permis de rendre mobile les unités de traite, et de redescendre les unités de production à l'étage des montagnettes ou des villages, en diminuant l'habitation d'estive du personnel.



Date de prise de vue

1936

Auteur

© Parlier. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

153-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Stéphane Mélé

Référence (*)

153-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

154. Peisey-Nancroix

Chalet de Rosuel, hameau de La Gurra

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1541 mètres

Commune

Peisey-Nancroix

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Glaciers , Alpinisme et sommets

Présentation du site

La vocation ludique de ce lieu de randonnée et de séjour, manifestée au second plan par le refuge moderne de Rosuel et ce qui semble être un terrain de football, est arrivée avec la nouvelle route dans ce paysage traditionnel d'alpage. La fonction de pâturage est restée, mais l'extension forestière montre avec évidence une diminution de l'activité pastorale. La grande montagne, regroupant les troupeaux de tout un village, a fait place à la petite montagne, exploitation plutôt familiale.



Date de prise de vue

1936

Auteur

© Editions Gep Lyon. Collection Musée savoisien

Référence (*)

154-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

154-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

155. Peisey–Nancroix

Hameau de Nancroix, sommet de l'Aliet.

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1428 mètres

Commune

Peisey–Nancroix

Thèmes

Village , Urbanisation des villages , Architecture , Patrimoine religieux , Routes et parkings

Présentation du site

Le remplacement des carrioles par des véhicules à moteur n'aurait guère d'effet sur le paysage si n'était la banalisation induite des devantures de villages initialement identifiés par leur silhouette. La dépendance à la voiture se fait plus prégnante : garages, stationnements, enrobé et bande de signalisation ; tandis que le front du village se rapproche de la voirie de transit en renforçant sa façade, contribuant ainsi à fermer et urbaniser la vue.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© André Jacques, Léandre Vaillat. Librairie Dardel, Chambéry.

Référence (*)

155-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Régis Jordana

Référence (*)

155-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

156. Séez

Torrent de Reclus, Saint-Germain

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1630 mètres

Commune

Séez

Thèmes

Avalanches / Risques naturels , Rivières et torrents , Forêts , Érosion , Dynamique végétale , Autres – Haute montagne

Présentation du site

Le paysage naturel est souvent débiteur de l'action humaine. Erosive, comme avec

le pâturage ou la coupe de bois excessifs du XVIII^e siècle, cette action peut aussi être restauratrice. La revégétalisation stabilisatrice du gypse et le barrage régulateur de crues d'orages révèlent ici la mission d'Etat du service de Restauration des terrains en montagne qui, dès la fin du XIX^e siècle, utilise le génie biologique ou civil, pour dévier, stopper ou empêcher la naissance des phénomènes naturels dangereux.



Date de prise de vue

1905

Auteur

© Mougins. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

156-00



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Christian Balais

Référence (*)
156-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

157. Aussois ¶

Chef-lieu et Dent Parrachée

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1490 mètres

Commune

Aussois

Thèmes

Vergers et jardins potager , Agriculture et urbanisation , Autres – Agriculture , Construction traditionnelle , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux , Forêts

Présentation du site

LA RUEE VERS L'OR BLANC

L'archéologue :

Il paraît pertinent d'aborder l'archéologie d'un paysage par la question des ressources existantes et de leur localisation. De là découle principalement la raison des aménagements et de l'organisation de l'espace. Si le sol plan et fertilisé par les alluvions glaciaires, ainsi que la forêt susceptible de produire bois de chauffe et de construction expliquent en grande partie la situation et l'organisation de l'ancien paysage cultivé d'Aussois, l'évolution récente du paysage doit beaucoup à la présence de la houille blanche (barrages) et de l'or blanc (ski). (Jean-Pierre Blazin)

L'historien :

« La reproduction ancienne semble encore porter les traces d'une culture originale et inattendue en terrain de montagne : des champs ouverts notamment céréaliers (seigle) fonctionnant en un système de jachères régulé par la communauté ». Aujourd'hui, ce système s'est immobilisé et uniformisé en prairies. (François Forray)

Le paysagiste :

D'où sont prises les photographies, le principal point d'appel visuel s'est déplacé du clocher vers les remontées mécaniques, tout un symbole ! D'autre part, la nuance de verticalité donnée dans la photo ancienne par l'ostensible flèche d'église et par la netteté des étages alpins qui semble redresser la Dent Parrachée, a disparu dans la photo récente du fait de la nébulosité et de l'étalement urbain et forestier ; ceci concourant à un aplatissage du paysage. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

L'agglomération, initialement développée le long des axes routiers, s'est étendue en trois bras entourant des dépressions naturelles réglementairement protégées pour maintenir leur usage agricole. Le front de neige, dernière phase d'extension, est soumis à la procédure réglementaire d'Unité touristique nouvelle qui impose une continuité de construction avec le bâti préexistant, et répond en partie au

besoin d'équilibrer financièrement les dépenses d'équipements comme le télésiège. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'architecte :

« Les saignées des remontées attirent en premier lieu l'attention (...), mais c'est autour du foisonnement des constructions que se joue la mutation du paysage : la villégiature s'est emparée du terroir. Cette architecture de villégiature est appelée à changer de peau, à recevoir des doublages et de nouvelles menuiseries pour se protéger du froid... sa physionomie va se transformer à son tour. » (Yves Belmont)

L'ingénieur :

« Les gens autrefois étaient très économes de l'espace. Ils se sont mis en plein milieu alors que souvent les villages se mettaient sur les cônes de déjection dangereux ». L'extension du village s'est traduite par un étalement urbain. « On aurait pu imaginer un village dans la pente. Mais c'est coûteux ; cela implique des infrastructures. » (Jean-Pierre Feuvrier)

Le politique :

« On peut imaginer qu'il y avait environ 400 habitants. Maintenant il y a 700 permanents plus 6000 lits touristiques ». « L'agriculture, l'élevage, s'est largement maintenue avec une quinzaine d'exploitants. ...Il faut remplacer les remontées des années 1970-1990, (...) restructurer le domaine skiable. Ça représente un coût très élevé. Le seul moyen c'est de construire des lits pour faire venir plus de personnes. Mais depuis l'an dernier, tout est stoppé. On se méfie, car on observe qu'il y a plus de lits que de clients. Le village n'a cessé de croître par nécessité, dans un cycle économique infernal, contre lequel on ne peut pas grand chose. » (Alain Marnézy)

Le philosophe :

« Le paysage de montagne (...) est aujourd'hui un décor plus qu'un mode de vie. L'industrie touristique hiérarchise les lieux selon les marchés, et ne se préoccupe guère d'une quelconque protection. Les stations balnéaires ou de sports d'hiver ne connaissent pas d'autre logique que celle de la rentabilité. Le paysage est devenu un produit comme un autre, il est livré avec les clefs de l'appartement, loué pour quelques jours. » (Pascal Bouvier)



Date de prise de vue

1953

Auteur

© Editions Jansol, Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

157-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Véronique Ristelhueber

Référence (*)

157-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

158. Aussois

Le Plan d'Amont et le Plan d'Aval

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2264 mètres

Commune

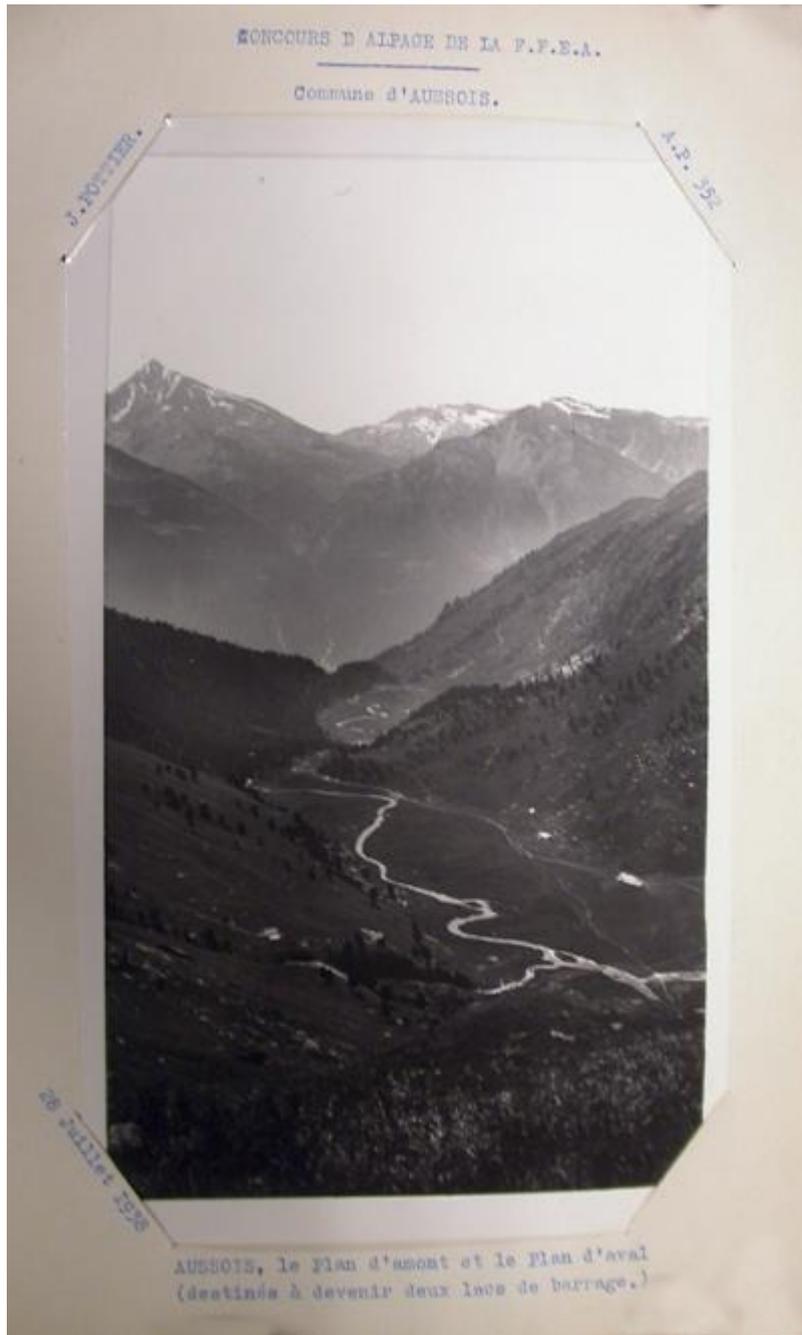
Aussois

Thèmes

Lacs , Rivières et torrents , Forêts , Dynamique végétale , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Les barrages d'altitude appartiennent à l'épopée alpine de la houille blanche, autrement dit de l'industrie hydroélectrique particulièrement active dans la Savoie de l'après-guerre. En résultent des transformations radicales du paysage, valorisées pour ce qu'elles rapportent, malgré l'impact environnemental et agropastoral. Ces lacs artificiels révèlent autant la force de la nature que l'ambition et le génie humains, mais l'équilibre est éphémère : le béton ne dure pas.



Date de prise de vue

1938

Auteur

© Pottier. RTM-ONF Chambéry
Référence (*)
158-00



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Pierre Lacosse

Référence (*)
158-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à

l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

159. Avrieux ¶

Avrieux et chapelle de St-Benoît

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1234 mètres

Commune

Avrieux

Thèmes

Prairies de fauche , Patrimoine religieux , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents , Forêts , Glaciers , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Les grandes installations industrielles trouvent logiquement dans les fonds de vallées des conditions stratégiquement propices à leur implantation : surfaces constructibles, grands axes de circulation, force hydraulique... et un bassin d'emploi que l'urbanisation concrétise dans le paysage. Avec l'occupation industrielle se développe un habitat de type plutôt urbain, pavillonnaire, isolé ou greffé à des noyaux ruraux environnants, que l'urbanisme tente de contenir hors des zones naturelles sensibles.



Date de prise de vue

1938

Auteur

© Editions Gep Lyon. Collection Musée savoisien

Référence (*)

159-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Véronique Ristelhueber

Référence (*)

159-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

160. Fourneaux

Fourneaux

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1136 mètres

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Pistes , Routes et parkings , Infrastructures économiques et militaires , Paysages de vallée , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

LA PRESSION URBAINE

L'historien :

« La photo ancienne date d'après 1906, année de la crue du Charmaix. Au centre de l'image, on voit les bâtiments de 1873, symboles de la première industrialisation, qui ont abrité les compresseurs de Sommeiller créés pour le percement du tunnel ferroviaire du Fréjus. Ces bâtiments ont ensuite servi, entre 1893 et les années 1990, aux papeteries du Mont Cenis qui profitaient là de l'hydroélectricité et de la voie ferrée qui ont, par ailleurs, fait de Modane une des premières villes françaises électrifiées. Au premier plan, il peut s'agir de logements collectifs ouvriers liés au chantier du tunnel, à la gare internationale ou aux papeteries... sinon, de casernes de garnison attachées aux défenses militaires du Sapey et de Replaton, qui protégeaient le débouché du tunnel contre l'Italie de la fin du XIXe siècle et dont on voit la route d'accès sur l'adret. Sur la photo récente, beaucoup de traces se sont effacées. En revanche, sont apparus quantité d'éléments. Le plus visible, la « gare marchandises », témoigne d'une croissance des échanges. Mais aussi l'extension urbaine le long de la route nationale, et l'apparition de la fonction tourisme, avec le Centre de vacances des années 1980, que l'on voit au milieu, et qui marque une reconversion économique suscitée par le déclin des retombées du transit de Modane. On perçoit d'ailleurs, au loin, à gauche, la rampe de la route d'accès au tunnel routier du Fréjus, qui a concouru à ce déclin» (François Forray)

Le géographe :

« Ni village, ni ville, Fourneaux paraît plutôt comme un faubourg industriel de Modane, refusant d'être absorbé par elle. Son développement est lié à son rôle historique de voie de passage vers l'Italie. » (J-P.G.) Depuis l'Antiquité, et même avant, la vallée de Maurienne représente en effet une voie de passage naturelle des plus stratégiques à travers les Alpes, renforcée par les voies sardes, puis napoléonienne. Mais c'est du transit du tunnel ferroviaire de Fréjus de 1870, débouchant à Modane, que Fourneaux a sans doute tiré le plus de profit. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

Après les bombardements et les coulées torrentielles du Charmaix, la reconstruction des années 50, sous forme de lotissement, est moins dense que celui du tissu villageois remplacé. Un luxe d'espace qui n'est plus possible aujourd'hui, pour des raisons physiques et juridiques. Le site est, à cet endroit, très encaissé, et contraint par des Zones de protection et de prévention contre les risques naturels visant à éviter les accidents dus aux chutes de blocs ou aux crues de l'Arc. » (Benoît Gervaise)

L'architecte :

Je noterai évidemment le changement radical d'architecture de l'église de Notre-Dame-de-l'Assomption, entre celle détruite en 1943, et sa reconstruction moderne de 1950 (Architectes : Henry-Jacques Le Même, architecte en chef de la Reconstruction, et Jean Toulouse) qui a pris le parti très sobre d'une nef rectangulaire couverte d'un toit à un seul pan, sans façade monumentale, ni flèche, comme un vœu d'humilité ou comme tournée vers une lumière intérieure. (Jean-Pierre Petit et PNV)

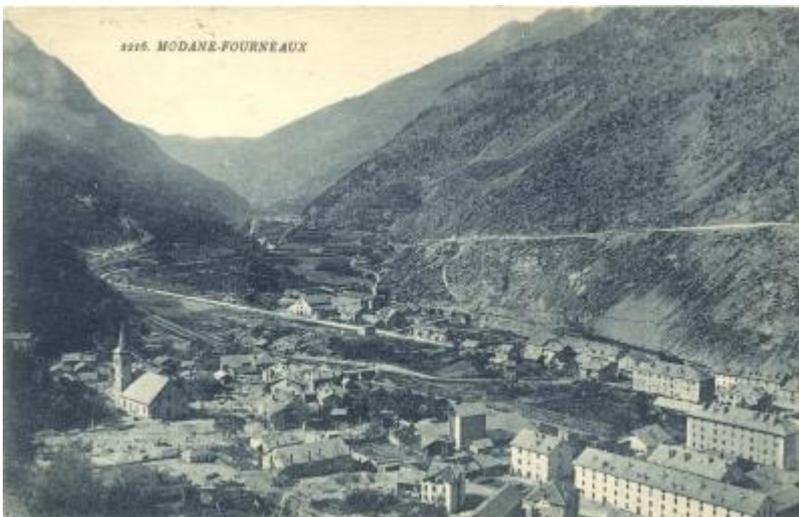
L'ingénieur :

« La crue du Charmaix a été une catastrophe d'autant plus importante que le torrent est arrivé dans la ville et dans l'Arc à angle droit. Cela a engendré des

travaux importants de lignes de barrages dans le lit du Charmaix. Maintenant, le torrent disparaît, c'est pour cela qu'il est dangereux. Même si on a fait des aménagements, on n'a pas la naïveté de croire que rien ne va plus se passer. Il y a aussi des versants qui bougent, au point de construire le viaduc d'accès au tunnel du Fréjus sur vérins, pour des réglages permanents. Les géologues diraient que les versants ont tendance à se rapprocher. Ce n'est pas sensible à l'échelle d'une existence, mais très important à l'échelle géologique.» (Jean-Pierre Feuvrier)

L'environnementaliste:

La végétation démontre des terrains de parcours sur-pâturés. Et malgré un long abandon, on s'aperçoit que ces parcours ne se sont pas tellement fermés. L'érosion est restée très active. Il n'y a pas de cicatrisation. La dynamique biologique est très lente car la dynamique géomorphologique est très vivace. (Jean-François Dobremez)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

160-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)

160-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

161. Modane

Valfréjus et sommets de la Vanoise

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1625 mètres

Commune

Modane

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Village , Urbanisation des villages , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Forêts , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Valfréjus appartient à la génération des stations de sports d'hiver influencées par le retour culturaliste et écologiste à l'échelle « humaine » et à l'architecture «

traditionnelle », née dans les années 1980, en réaction au modèle urbain des superstations dont les grands ensembles rappelaient les cités. Plus de grandes concentrations de logements, de services ou de parkings, mais une modération et une diffusion voulues cependant moins sur le plan d'un village, que d'un quartier péri-urbain.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Editions Jansol Chambéry. Collection V.O Communication

Référence (*)

161-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)

161-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

162. Modane ¶

Modane ville et les forts d'Esseillon

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1113 mètres

Commune

Modane

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Routes et parkings , Infrastructures économiques et militaires , Implantation des villages et des hameaux , Rivières et torrents , Forêts

Présentation du site

Le développement urbain dans les fonds de vallées est contraint par le manque d'espace physique, ainsi que par les interdictions de bâtir destinées à prévenir des risques naturels comme les crues ou les avalanches. Signe de bonne santé économique, favorisée par la localisation des activités et des voies de communication, il constitue une menace pour le sol qui est considéré comme une ressource non renouvelable, poussant les villes à se densifier et à se construire sur elle-même, plutôt qu'à s'étaler.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

162-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)

162-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

163. Saint-André [¶](#)

Vallon de Saint-Bernard

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1914 mètres

Commune

Saint-André

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Paysages d'altitude , Rivières et torrents , Refuges , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Même s'il se maintient mieux que l'agriculture handicapée par la pente et le morcellement parcellaire, le pastoralisme a reculé, et la diversification économique, pour ne pas dire la diversion, de l'hydroélectricité et des sports d'hiver n'y est pas étrangère. La pelouse recule devant les arcosses et les épicéas, tandis que disparaissent les installations mécaniques in situ, comme l'ancienne barate, rendues mobiles ou repliées plus bas dans la montagne au sein d'unités d'exploitation fixes rationalisées.



Date de prise de vue

1930

Auteur

© Messines. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

163-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)

163-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

164. Villarodin–Bourget

Baraque forestière de Saint–Antoine

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2190 mètres

Commune

Villarodin–Bourget

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Chalets – Hameaux d'alpage , Avalanches / Risques naturels , Forêts , Glaciers , Dynamique végétale

Présentation du site

Contre les avalanches, deux façons de se défendre illustrées ici : se placer hors de portée, comme le bâtiment juché sur un rognon ou s'enfouir et se cacher derrière des ouvrages de déviation, comme l'ancienne baraque forestière au premier plan.

Sa double tourne est ici maçonnée, mais on peut voir ce rôle joué ailleurs par des terrassements ou des obstacles naturels opportuns (rocher...). Au second plan, on peut aussi se demander s'il s'agit d'une reforestation spontanée ou d'une forêt de protection.



Date de prise de vue

1911

Auteur

© Mougins. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

164-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Sébastien Brégeon

Référence (*)
164-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

165. Villarodin-Bourget

Villarodin et le fort du Sappey

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1236 mètres

Commune

Villarodin-Bourget

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Patrimoine religieux , Routes et parkings , Implantation des villages et des hameaux

Présentation du site

Souvent par abandon d'exploitation des abords ou des parcelles riveraines, les perspectives paysagères depuis les routes ou les belvédères sont masquées par des peuplements végétaux spontanés. Plus ponctuellement, l'affichage publicitaire peut aussi faire écran selon sa taille et son implantation. Même s'il semble toujours possible de retrouver la vue en ouvrant des fenêtres à des endroits choisis ou si, pour certains, la mémoire peut imaginer ce qui est occulté, peut-on parler de paysage ?



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

165-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Véronique Ristelhueber

Référence (*)

165-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

166. Bozel

Le Bozelet

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1970 mètres

Commune

Bozel

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et stations de sports d'hiver , Équipements d'accueil , Glaciers , Alpinisme et sommets , Refuges , Autres – Haute montagne

Présentation du site

La halle et les caves de Bozelet photographiées en 1954, ont été rasées pour la construction d'un restaurant d'altitude en service depuis 2007. Ces bâtiments se trouvent sur le domaine skiable de Champagny-en-Vanoise, intégré à l'ensemble dénommé "Paradiski". Cette conversion radicale de vocation, semble avoir aussi effacé les traces de la pachonnée, ancienne méthode de conduite des troupeaux bovins consistant à attacher les vaches à un piquet de bois, le pachon, au moment de la traite.



Date de prise de vue

1954

Auteur

© Ancherri. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)
166-00



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)
166-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

167. Pralognan-la-Vanoise

Glacier de la Grande Casse et aiguilles de la Glière

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2719 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Glaciers , Érosion , Alpinisme et sommets

Présentation du site

LA CONSÉCRATION DE LA NATURE

L'archéologue :

Ce n'est pas le monde des hommes : ni eau, ni herbage, ni rien pour vivre. Aucune trace humaine d'occupation, ni de passage. Mais c'est un paysage de projection et d'habitation symboliques qui réfère essentiellement à l'idéal de l'alpinisme et à l'imaginaire traditionnel. Pour l'homme du XIXe siècle, il constitue un territoire d'exploit et de rencontre extraordinaire avec la nature ; c'est la lune de l'époque. C'est, à peu de choses près, l'expérience du surhumain ou du surnaturel. Et ce paysage représente aussi, dans l'imaginaire traditionnel, un monde habité d'êtres mythologiques. (Jean-Pierre Blazin)

L'historien :

Cette vue classique, sinon mythique, de la Vanoise montre évidemment un phénomène très net de recul d'un glacier, marginal à l'échelle géologique mais long à l'échelle historique, dans un site dont la représentation a évolué d'un non lieu fait de "rocs et glaciers stériles", longtemps ignoré cartographiquement et juridiquement, à celui de temple sacré de la nature sauvage, ou de « terrain de jeux de l'Europe », selon le célèbre mot de Leslie Stephen. En un peu plus d'un siècle, nous sommes donc passés de la fréquentation utilitaire et craintive de la haute montagne, à celle de sa domestication ludique et mystique. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

D'un certain point de vue, ce site n'échappe pas à l'urbanisme, puisqu'il est inscrit dans des plans et fait l'objet de réglementation en terme d'aménagement. Mais n'est-ce pas plutôt l'urbanisme qui est soumis aux contraintes naturelles du site ? D'autre part, dans l'esprit de nos contemporains, la nature se définit comme ce qui échappe à la ville, et le sauvage, comme ce qui échappe à la civilisation. Que vaudrait alors un urbanisme qui réussirait, ou viserait seulement, à maîtriser le moindre lieu naturel ? (Jean-Pierre Petit et PNV)

Le glaciologue :

Cette reconduction photographique témoigne de l'évolution du paysage glaciaire dans les Alpes au XXe siècle, mais également, grâce aux moraines déjà découvertes sur la photo ancienne, de l'expansion du glacier au petit âge de glace (1450-1850). Entre ces deux époques, le glacier a certainement beaucoup évolué en fonction des grandes variations connues : une décrue entre 1850 et 1900 ; une stagnation de 1900 à 1940 ; une nouvelle décrue importante de 1940 à 1955, due à un manque de précipitations hivernales ; la re-avancée de 1955 à la fin des années 1980 ; puis, de nouveau, comme en témoigne la photo récente, la fonte spectaculaire enregistrée depuis 25 ans, liée à la hausse des températures estivales. Cette évolution répond à des phénomènes climatiques naturels, mais également à des facteurs humains dont les climatologues et les glaciologues cherchent à comprendre les mécanismes et les impacts sur le climat général ou local et les écosystèmes. (Delphine Six)

Le philosophe :

Aujourd'hui, le constat d'un recul des glaciers nous renvoie à notre propre responsabilité dans notre rapport à l'environnement, notamment dans notre

impact climatique. Une prise de conscience qui suggère un devoir de précaution, en termes d'action, mais aussi d'observation et de connaissance. La perception de la finitude du monde imprègne désormais le spectacle des lieux réputés immortels. On ne peut plus se contenter d'un rapport quasi magique à la montagne, ni d'un simulacre de surnaturel mais le miracle ou l'absolu n'ont pas disparu, ils résident dans le libre choix constituant le principe même de la responsabilité. (Jean-Pierre Petit et PNV)

Le photographe :

« Il n'y a pas de doute, la neige, par sa blancheur autant que par le voile qu'elle impose aux spectateurs, censure le paysage. Regardez comme sa fonte nous donne à voir la sensualité des moraines, comme la féminité de ce site tout à coup s'expose ! Le réchauffement de la planète développe mon érotomanie, merci à lui ! » (Jacques Damez)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection Christian Gros

Référence (*)

167-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christophe Gotti

Référence (*)

167-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

168. Les Allues ¶

Village des Allues

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1107 mètres

Commune

les Allues

Thèmes

Patrimoine vernaculaire / Petit patrimoine rural , Village , Architecture , Routes et parkings

Présentation du site

Le paysage urbain a subi des modifications évidentes, comme la démolition d'une grange pour une rue, l'exhaussement d'un immeuble, la substitution d'un parking à des bassins, mais la principale évolution est que le village a disparu, car

l'activité rurale qui le définit comme tel a disparu. Plus de foin, ni de fontaine.
Mais aussi, plus de place, sinon un lieu de départ au lieu de rassemblement, et
plus de four à pain, sinon un décor fleuri. Le village est devenu agglomération.



Date de prise de vue

1900

Auteur

© Ouvrage Henri Ferrand

Référence (*)

168-00



Date de prise de vue
2006

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Frantz Storck

Référence (*)
168-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

169. Pralognan-la-Vanoise ¶

Lac des Assiettes, massif de la Porletta (en fond)

[Faites vos remarques](#)

Altitude
2515 mètres

Commune
Pralognan-la-Vanoise

Thèmes
Avalanches / Risques naturels , Paysages d'altitude , Itinéraires de passage historique , Lacs , Érosion , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

Situé sur l'ancienne route marchande et touristique de Pralognan à Termignon par le Col de la Vanoise, le lac des Assiettes, en contrebas du col et de l'aiguille de la Vanoise, s'est complètement asséché dans les années 1995. Le plan actuel en

garde bien sûr la trace, mais avec la perte d'un pittoresque reflet de ciel, c'est aussi celle d'un biotope, d'un élément vital de diversité écologique.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

169-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise - Christophe Gotti

Référence (*)

169-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

170. Pralognan-la-Vanoise

La Grande Casse

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1710 mètres

Commune

Pralognan-la-Vanoise

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Équilibre agriculture / forêt , Urbanisation des villages , Architecture , Patrimoine religieux , Avalanches / Risques naturels , Implantation des villages et des hameaux , Forêts , Glaciers , Alpinisme et sommets

Présentation du site

Cette carte postale reconduite résume à la fois les principales évolutions physiques du paysage – fonte des glaciers, recolonisation forestière, repli agropastoral... – et la construction de notre regard à partir de lignes classiques de composition et d'un rapport idéalisé à la nature. La Grande Casse, sommet le plus élevé du massif de la Vanoise, représentant suprême de la nature sur le territoire du Parc national, semble accorder un berceau généreux à l'homme qui lui rend grâce par le dessin d'un cœur au centre du paysage.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

170-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Véronique Ristelhueber

Référence (*)

170-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

171. Saint-Bon-Tarentaise

Courchevel 1650 (Moriond) et 1550 (à gauche)

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1092 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Agriculture et stations de sports d'hiver , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Aménagement des domaines skiables , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Forêts

Présentation du site

A la différence des stations de sports d'hiver développées à partir de villages existants, comme Val d'Isère, Courchevel fait partie de la génération des stations dites intégrées, construites dès l'après-guerre à partir d'alpages, et devant répondre à des besoins de masse. Parmi la diversité des formes expérimentées, l'immeuble de style International que l'on voit au premier plan satisfaisait au grand nombre, tout en symbolisant l'esprit nouveau d'un homme moderne, forgé par le Progrès et la Nature.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Editions Jansol Chambéry. Collection Christian Gros

Référence (*)

171-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz Storck

Référence (*)

171-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

172. Saint-Bon-Tarentaise

Le Praz, la Dent du Villard et le Grand Bec

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1261 mètres

Commune

Saint-Bon-Tarentaise

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et urbanisation , Village , Urbanisation des villages , Architecture , Construction traditionnelle , Aménagement de l'espace public urbain , Aménagement des domaines skiables , Routes et parkings , Lacs , Sentiers et randonnée

Présentation du site

LE REPLI AGROPASTORAL

L'observateur immédiat :

La disparition du troupeau n'est qu'apparente, car on peut deviner que la clôture électrique, sur l'image récente, est un enclos de pâturage. La différence est justement cette séparation physique qui, l'été, renvoie chacune d'un côté les fonctions pastorale et touristique, établissant une concurrence là où il y avait solidarité. Le repli est d'autant plus marqué pour le pastoralisme que le lac, lieu d'une convivialité en tant qu'abreuvoir et étang de pêche ou de loisir, a été accaparé pour le tourisme qui manifeste son appropriation par l'aménagement de ses abords : sentier, poubelle, banc, passerelle, et par la plantation d'une roselière. Celle-ci, au-delà de l'agrément et de l'image de marque attendus, vise à lutter contre la pollution animale du lac. Le pastoralisme est peu à peu devenu une activité marginale, tel un décor enfermé dans sa clôture. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'historien :

Sur la photo ancienne, Le Praz, plus haut hameau permanent de Saint-Bon, desservi par la nouvelle route de Courchevel 1850, demeure en apparence fidèle à sa vocation agropastorale traditionnelle, hors influence de la station phare. Au cours des années 1970, la fièvre de la vocation touristique d'hiver, qui a déjà atteint Moriond et le site de Courchevel 1550 imprégnés du modèle de la superstation, contamine Le Praz à son tour, mais celle-ci semble redécouvrir la vertu, sinon le charme, du stéréotype villageois, et grâce au distancement d'une liaison téléphérique, joue la carte du retour à la bergerie, dans une ambiance certes hybride non dénuée d'influences modernes, mais qui suffit à l'illusion après une journée passée, plus haut, dans une quasi cité industrielle du ski. (Bruno Berthier)

Le paysagiste :

C'est encore vers 1965 le cliché de l'alpe rousseauiste. Une montagne riante, vivante et paisible, avec en fond de sublimes et effroyables sommets, plus quelques peupliers évoquant les peintures toscanes de la Renaissance, matrices occidentales du beau paysage, et cette colorisation qui donne des bonnes joues bien saines à la montagne. Les tarines jouent dans ce tableau un rôle de signature géographique. Mais ce cadre bucolique s'est transformé en un cadre technique formé de part et d'autre d'installations mécaniques (gare de départ et pylône du télécabine), et à l'avant, d'une barrière électrique ; technicité allant jusqu'à normaliser le sujet : le rivage estompé du lac se géométrise, et les nuances automnales des feuillages ont été supprimées avec les vergers du fond, au profit d'un vert sapin. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'urbaniste :

L'image de station-village à l'écart de la pression urbaine est relativement trompeuse. Le Praz est sous l'influence économique de Courchevel dont la dérive spéculative fait redescendre des familles qui trouvent là, à 1300 m, un niveau de vie plus abordable, en même temps que des commodités d'habitation (rapprochement de la vallée, climat...), sans se priver de l'accès à l'une des plus prestigieuses stations de sports d'hiver du monde. La pression de Courchevel est donc bien là, et pas seulement à travers les installations du téléphérique qui semblent comprimer l'image. (Jean-Claude Bompas)

L'ingénieur :

Avant, le lac était là parce qu'il était là, naturellement retenu. Maintenant, on sent une volonté de le retenir malgré lui en le cernant par un sentier, sans doute parce qu'il est devenu objet de valeur plus que d'usage. La roselière, participe de sa valeur ajoutée, non en tant que référence à un lieu traditionnellement malsain, porteur de miasmes, mais comme image de marque d'une approche technique labellisée dans une optique de développement durable. A côté de ça, on voit une passerelle visant à gérer techniquement des flux de circulation croisés. (Jean-Pierre Feuvrier)



Date de prise de vue

1965

Auteur

© Editions Jansol, Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

172-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Frantz Storck

Référence (*)

172-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

173. Saint-Martin-de-Belleville

Chef-lieu

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1340 mètres

Commune

Saint-Martin-de-Belleville

Thèmes

Prairies de fauche , Agriculture et urbanisation , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Implantation des villages et des hameaux , Forêts

Présentation du site

L'abandon d'exploitation des cultures laisse, à proprement parler, le champ libre aux logiques d'occupation naturelles et humaines. L'homme, la bête et l'arbre se disputent habituellement la friche, mais un équilibre semble trouvé ici, volontairement ou pas, entre urbanisation, pâturage et reforestation. Les trois s'entremêlent sans confusion. Le conflit paysager viendrait plutôt de la plantation de résineux, dite en « timbre-poste », dont l'artificialité tranche avec son environnement.



Date de prise de vue
inconnue

Auteur

© Editions E. Raynaud, Chambéry. Collection Office du tourisme St-Martin-de-Belleville

Référence (*)

173-00



Date de prise de vue
2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Véronique Ristelhueber.

Référence (*)

173-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

174. Bramans ¶

Col du Petit Mont-Cenis et massif d'Ambin

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2180 mètres

Commune

Bramans

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Routes et parkings , Itinéraires de passage historique , Glaciers , Alpinisme et sommets , Autres – Haute montagne

Présentation du site

Avec la paix, le déplacement des frontières ou l'ouverture de celles-ci au sein de la Communauté européenne, les cols militaires ou douaniers ont dû se convertir. Ici, les anciennes bornes frontalières sont restées, mais les poules indiquent la proximité d'une ferme qui a réinvesti la caserne de carabiniers. Jusqu'à la cour de ferme, le trafic routier a certes endommagé l'emprise agricole, mais ensuite la piste n'a guère évolué, interdite à la circulation par un arrêté de protection de biotope.



Date de prise de vue

1964

Auteur

© Ancherri. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)

174-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

174-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

175. Sollières-Sardières

Village de Sardières

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1512 mètres

Commune

Sollières Sardières

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Village , Urbanisation des villages , Patrimoine religieux , Implantation des villages et des hameaux , Lacs , Forêts

Présentation du site

En montagne le rapport de l'homme à l'eau est souvent tendu par la violence destructive des crues torrentielles ou par la sape érosive et déstabilisante des eaux de ruissellement. Ici, le rapport semble plus apaisé, plus passif, mais n'en demeure pas moins conflictuel. Inondation ou pas, ce plan d'eau a gêné puisque l'homme ne l'a conservé ni pour son usage, ni pour son agrément, lui préférant un sol drainé, cultivable et constructible.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Editions F. Montaz, Modane. Collection V.O. Communication

Référence (*)

175-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

175-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

176. Temignon ¶

Chef-lieu et Dent Parrachée

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1321 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Agriculture et urbanisation , Construction traditionnelle , Implantation des villages et des hameaux , Érosion

Présentation du site

Ici, le cadrage de la vue entre les mélèzes s'est décidé assez aléatoirement, mais fait penser que la « fenêtre », c'est-à-dire le déboisement localisé et étudié en fonction des points de vues, est une solution à fermeture généralisée des paysages par la recolonisation forestière. D'une certaine manière, c'est un retour à l'origine même du paysage, à la « veduta » de la Renaissance italienne ou aux fenêtres introduites dans les tableaux de Van Eyck. Ici, la nature s'ouvre sur elle-même.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Editions Jansol Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

176-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

176-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

177. Termignon

L'ancienne traversée du chef-lieu

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1292 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Village , Urbanisation des villages , Architecture , Construction traditionnelle , Patrimoine religieux , Routes et parkings

Présentation du site

Bien que le bâti ancien ait été conservé, le paysage est complètement transformé par les multiples adaptations aux exigences modernes de circulation (déviation de la route et passerelles de jonction), de communication (publicité...), d'usage (garage, plutôt que grange...), d'ornementation (bardage, plutôt que bossage...) ou d'économie (fibro-ciment, plutôt que lauze...), dont l'hétérogénéité semble principalement résulter de l'appropriation individuelle de l'espace.



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Louis Grimal. Collection Musée savoisien

Référence (*)

177-00



Date de prise de vue

2006

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

177-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

178. Termignon

Vallon et col de la Leisse et la Grande Motte

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2408 mètres

Commune

Termignon

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Itinéraires de passage historique , Glaciers , Alpinisme et sommets , Sentiers et randonnée

Présentation du site

LA CONVERSION DES COLS

L'observateur immédiat :

La photo est prise depuis un point de vue légèrement en dessous du col de la Vanoise. Col symbolique pour le massif et pour le Parc national du même nom. On voit sur le flanc du versant de droite, le sentier de randonnée qui rejoint le refuge de la Leisse, situé sous le col en bout de vallon. Le paysage n'a pratiquement pas bougé, ni les névés, ni la végétation ; à peine une reprise d'herbe sur l'ancien chemin muletier. Un lieu qui ne passe pas, donc ; ce qui peut sembler paradoxal pour un lieu de passage ! Ce lieu resté presque identique, ne peut que faire partie des représentations identitaires de la Vanoise partagées par les générations successives. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'historien :

Ce qui étonne, c'est que l'image d'aujourd'hui soit celle d'hier. De tous les cols de la zone intra alpine utiles au colportage, le col de Vanoise se prêtait spécialement à la liaison entre Tarentaise (Bozel, Pralognan) et Piémont. Les paysans vendaient leurs bétails et fromages dans la vallée de Suze ou sur les marchés d'automne de Turin, débouché plus naturel que Chambéry. Cette liaison naturelle vers l'Italie en faisait aussi un endroit militairement surveillé et parcouru par les patrouilles de la garnison de la citadelle de l'Esseillon. On peut envisager ici en image les débuts du tourisme en Vanoise, issu du Grand Tour britannique du XVIIIe siècle. Le cœur de la Vanoise, bien que peu propice à l'alpinisme, attirait néanmoins des étrangers pour des excursions d'été en haute-montagne... et souvent, comme ici, à dos du mulet et accompagnés de guides habitant le pays, dits marrons, probablement de Termignon ou de Pralognan. (Brien A. Meilleur)

L'ingénieur :

« En haut, c'est la permanence du paysage, on est dans le domaine du minéral.

On est frappé par la stabilité de l'image, même si ces grands éboulis continuent sournoisement de bouger. Les mêmes couloirs, les mêmes culots d'avalanche. Le chemin est là, sous une autre forme. A l'époque, il s'agissait d'une approche muletière. Aujourd'hui les mulets sont anecdotiques même s'il existe une production muletière reconnue dans le Val d'Arly et que certaines agences essaient de développer la randonnée sans bagage (pour le marcheur). Les cols de la Vanoise et de la Leisse sont maintenant empruntés par les seuls randonneurs. C'est un mode d'appropriation du paysage par l'homme. Aujourd'hui le col de la Leisse est sur le sentier du GR. Le tour de la Vanoise est une grande classique. Des fois, dans ce genre de paysage, ce qui peut tout changer, c'est un pylône de remontées mécaniques. » (Jean-Pierre Feuvrier)

Le philosophe :

« Rien ne prédispose à voir dans le paysage montagnard du sublime ou de la beauté, les habitants des Alpes ou des Pyrénées au XVIIe siècle sont effrayés par les sommets, seuls quelques chasseurs ou cristalliers s'y aventurent. Lorsque Descartes traverse un col savoyard et qu'il observe une avalanche, il cache mal sa frayeur sous des remarques de physicien. Comment dès lors, apparaîtra le sentiment de la montagne en tant que paysage ayant une valeur ? C'est lorsque la pensée des Lumières aura balayé toute forme de superstition sur la montagne que celle-ci deviendra un paysage digne d'estime. » (Pascal Bouvier)

Le photographe :

« Les chemins muletiers marquent les flancs de montagne. Les mules, ces animaux rustiques ont une science millénaire de l'itinéraire, leurs passages répétés ont sillonné le sol et tracé des sentiers. Aujourd'hui la photographie est en couleur et la mule n'est plus, mais les sentiers restent qui, comme la neige, rythment et ourlent les pentes. Au vu de ces deux photographies, même la vallée semble avoir été tracée par les mules. » (Jacques Damez)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

178-00



Date de prise de vue

2007

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

178-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

179. Tignes

Lac de Chevril, barrage de Tignes et Mont Pourri

[Faites vos remarques](#)

Altitude

1871 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Prairies de fauche , Chalets – Hameaux d'alpage , Routes et parkings , Rivières et torrents , Forêts , Érosion

Présentation du site

Image paradoxale que ce lac de barrage qui reconstruit une image de nature par un effet d'industrie, et qui représente un pur geste humain en bannissant le paysage humanisé. Plus étonnants encore, ce paysage réservoir qui se vide tous les dix ans en redonnant à voir l'image d'un passé villageois, et cette eau apparemment emprisonnée, pourtant en communication permanente avec l'Arc et l'Isère par d'intimes galeries rejoignant L'Ecot et Malgovert. Paysage à double face, et à double fond.



Date de prise de vue

1950

Auteur

© Editions Jansol Chambéry. Collection V.O. Communication

Référence (*)

179-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)

179-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

180. Tignes

Le lac de Tignes, Tignes les Chartreux et Val Claret

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2095 mètres

Commune

Tignes

Thèmes

Alpage / Prairie pâturée , Agriculture et urbanisation , Construction traditionnelle , Stations de ski d'altitude : urbanisme , Architecture des stations de sports d'hiver , Aménagement des domaines skiables , Pistes , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Lacs , Glaciers , Érosion , Alpinisme et sommets

Présentation du site

LES MENACES DE LA PENTE

L'archéologue :

Si n'était la photo ancienne qui montre incontestablement le muret d'enclos de bétail autour du gros chalet d'alpage, l'épilobe qui a poussé autour aurait permis de deviner la fonction ancienne de ses abords, comme l'auraient permis d'autres marqueurs d'activité, comme le chénopode (ou herbe du bon Henri) ou l'ortie, qui trahissent la présence d'ex-vergers ou d'ex-enclos d'animaux aux sols azotés par les déjections. (Jean-Pierre Blazin)

L'urbaniste :

Au fond, on voit l'ensemble bâti du Val Claret datant de 1970, de 15000 lits mais économe en espace et qui répondait à un projet social généreux d'accès pour plus grand nombre aux bienfaits de la montagne selon un prototype urbain initialement cohérent. Le souci de mettre les gens au pied des pistes explique la situation de Val Claret à la convergence du cirque glaciaire. Après les années 1970, l'urbanisation est devenue plus anarchique, ne retenant que l'aspect

rentable des opérations de masse. Un débat est d'ailleurs en cours sur l'implantation d'un hôtel au bord du lac. Heureusement, le golf 18 trous, juste devant, sauve pour l'instant le paysage, notamment en lui conservant une image d'alpage, et ce, bien plus efficacement que la législation de protection des lacs de montagne (lois Montagne et Littoral). (Jean-Claude Bompas)

L'architecte :

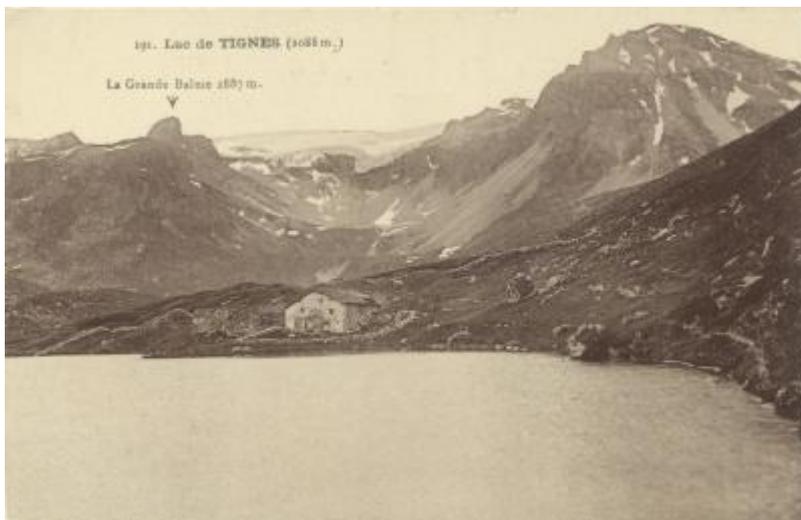
Rien ne sert de renvoyer dos à dos l'ensemble bâti du Val Claret (architecte : Claude Bernard, 1970), et le chalet d'alpage du premier plan, en accusant l'un de verrue utopique, et l'autre de verrue anachronique. Ce sont deux architectures qui ont tiré le meilleur parti de la montagne compte tenu de ce que leur société réciproque attendait. Une dispersion de petites constructions, comme le chalet du Centre international de Haute Montagne situé à gauche, construit aussi dans les années 1970, n'aurait pas pu répondre au besoin économique et social de démocratisation des sports d'hiver. Plus qu'un geste d'architecte, Val Claret est un geste de société, qui voulait profiter d'un geste de la nature. (Jean-Pierre Petit et PNV)

L'ingénieur :

« Ici, au premier plan, l'avalanche est chez elle. On le voit avec l'ouvrage de protection de la route en béton et les rateliers qui le surplombent, mais aussi avec la disposition semi-enterrée de l'ancien chalet d'alpage. L'accès à Tignes est très contraint par les avalanches, et parfois coupé, ce qui représente un vrai problème parce que la route est le cordon ombilical de la station. En France, à l'inverse de l'Italie, on a toujours été réticent à la protection d'envergure. Ici, on a une couverture minimale de la route. A l'arrière-plan, le recul impressionnant du glacier et la pratique du ski sont les principales causes de transformation du paysage. Il y a eu un moment des pylônes de remontées mécaniques pour rejoindre le sommet du cirque, qui ont été démontés après la construction du funiculaire souterrain qui grimpe là-haut. En dessous, la zone gris clair des éboulis correspond aux terrassements pour les pistes de retour. Le paysage a été modelé au bulldozer, et plus récemment, comme le montrent les canons à neige, on fait encore appel à la technique pour suppléer l'indifférence de la nature aux comptes d'exploitation des stations. (Jean-Pierre Feuvrier)

Le politique :

« La zone gris clair des éboulis, c'est la zone des pistes de retour. Là haut, c'est un secteur où il y a des équipements, dans le cœur même du Parc national. Il faut avouer que comme porte d'entrée d'un parc naturel... On peut faire du mauvais esprit... le sas voulut par le législateur... Mais bon, à un an près, on aurait pu ne pas avoir de parc, car sa création est concomitante avec le Plan neige. Aujourd'hui, c'est un fait, le Parc national est corseté par les stations en Tarentaise, d'où l'enjeu actuel de la redéfinition du rôle des Parcs dans la zone d'adhésion, visant à une solidarité écologique.» (Jean-Pierre Feuvrier)



Date de prise de vue

1910

Auteur

© Collection V.O. Communication

Référence (*)

180-00



Date de prise de vue

2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Mylène Herrmann

Référence (*)

180-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

181. Val d'Isère

Hameaux du Châtelard, de la Legettaz et du Joseray

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2287 mètres

Commune

Val-d'Isère

Thèmes

Urbanisation des villages , Avalanches / Risques naturels , Routes et parkings , Autres – Aménagements – travaux , Implantation des villages et des hameaux , Autres – Occupation des sols , Forêts

Présentation du site

En dehors des stratégies d'habitation, les risques de la pente se lisent dans le paysage aux protections de génie civil, telles ces banquettes paravalanches édifiées dans la combe de Joseray, encore discernables sous un autre angle. Plus que pour la lutte initiale contre le surpâturage et la déforestation qui menaçaient les habitations existantes du fait de l'érosion et des glissements induits, ces ouvrages semblent motivés par le besoin d'accroître le périmètre constructible en connaissance du risque.



Date de prise de vue

1945

Auteur

© Rolley. RTM-ONF Chambéry

Référence (*)
181-00



Date de prise de vue
2008

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Alain Chastin

Référence (*)
181-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

182. Carrière du Paradis ¶

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1970 mètres

Commune
Lanslebourg-Mont-Cenis

Thèmes
Infrastructures économiques et militaires

Présentation du site

Au 2ème plan, la piste menant aux chalets du Lamet.
Au fond à droite : la Pointe de Novalèse.



Date de prise de vue
2008

Auteur

© Parc national de la Vanoise — JOURDAN Jérémie

Référence (*)

182-00



Date de prise de vue
2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Jérémie Jourdan

Référence (*)

182-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

184. plateau au Col du Petit Saint Bernard

Vue depuis la chapelle de l'Abbé Chanoux

[Faites vos remarques](#)

Altitude

2120 mètres

Commune

Séez

Présentation du site

Vue sur une partie du plateau au Col du Petit Saint Bernard.

En plan médian à gauche : l'hospice du Petit Saint Bernard avec à sa gauche la statue de Saint Bernard.

À droite., une partie de la zone Natura 2000 à Caricion incurvae.

En haut à droite : le Roc de Belleface



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — MELE Stéphane

Référence (*)

184-01



Date de prise de vue
2012

Auteur
© Parc national de la Vanoise – Stéphane MÉLÉ

Référence (*)
184-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

185. la Ville des Glaciers

Devant la Chapelle

[Faites vos remarques](#)

Altitude
1790 mètres

Commune
Bourg-Saint-Maurice



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — MELE Stéphane

Référence (*)

185-01



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Christian BALAIS

Référence (*)

185-01

[retour au menu de navigation](#)

Pour commander les photographies en haute définition, envoyez votre demande à l'adresse phototheque@parcnational-vanoise.fr, en précisant sa ou leur référence (*), l'utilisation prévue ainsi que toutes vos coordonnées. Toutes les photographies sont en droits gérés et leur mise à disposition est accompagnée d'un contrat.

186. Les Adrets de Termignon [¶](#)

[Faites vos remarques](#)

Commune

Sollières Sardières



Date de prise de vue

1910

Auteur

© inconnu

Référence (*)

186-00



Date de prise de vue

2009

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

186-01



Date de prise de vue

2011

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

186-03



Date de prise de vue

2010

Auteur

© Parc national de la Vanoise — TISSOT Nathalie

Référence (*)

186-02



Date de prise de vue

2012

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

186-04



Date de prise de vue

2013

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie TISSOT

Référence (*)

186-05



Date de prise de vue

2014

Auteur

© Parc national de la Vanoise – Nathalie Tissot

Référence (*)

186-06

[retour au menu de navigation](#)

- [001. Tignes , Le Villaret du Nial](#)
- [002. Planay](#)
- [003 . Termignon](#)
- [004. Sainte-Foy Tarentaise](#)
- [005. Champagny-en-Vanoise](#)
- [006. Termignon](#)
- [007. Les Allues](#)
- [008. Val d'Isère](#)
- [009. Tignes, Les Almes](#)
- [010 . Les Menuires – Val Thorens](#)
- [011. Saint-Martin de Belleville](#)
- [012. Val d'Isère](#)
- [013a . Bonneval-sur-Arc](#)
- [013b. Bonneval-sur-Arc](#)
- [014. Tignes](#)
- [015. Tignes](#)
- [016. Aussois](#)
- [017. Peisey –Nancroix](#)
- [018. Bonneval-sur-Arc](#)
- [019 . Termignon, vallon de la Rocheure](#)
- [020. Sollières-Sardières](#)
- [021. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [022. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [023a. Tignes, Les Boisses](#)
- [023b. Tignes, Les Boisses](#)
- [024. Villarodin– Bourget](#)
- [025. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [026. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [027. Champagny-en-Vanoise](#)
- [028. Tignes](#)
- [029. Sollières-Sardières](#)
- [030. Termignon](#)
- [031. Termignon](#)
- [032. Champagny en Vanoise](#)
- [033. Saint-André](#)
- [034. Lanslevillard](#)
- [035. Lanslebourg–Mont Cenis](#)
- [036. Champagny-en-Vanoise](#)
- [037. Villarodin–Bourget](#)
- [038. Villaroger](#)
- [039. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [040. Bonneval-sur-Arc](#)
- [041. Bessans, Alpage de la Buffaz](#)
- [042. Villarodin–Bourget](#)
- [043. Bramans](#)
- [044. Val d'Isère](#)
- [045. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [046. Champagny-en-Vanoise](#)
- [047. Bessans](#)
- [048. Val d'Isère](#)
- [049. Val d'Isère](#)

- [050. Saint-Martin de Belleville, Les Menuires](#)
- [051. Termignon](#)
- [052. Champagny-en-Vanoise](#)
- [053. Lanslebourg-Mont Cenis](#)
- [054. Bonneval-sur-Arc](#)
- [055. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [056. Saint-Martin de Belleville](#)
- [057. Termignon](#)
- [058. Villarodin-Bourget](#)
- [059. Termignon](#)
- [060. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [061. Saint-André](#)
- [062. Villaroger](#)
- [063. Bramans](#)
- [064. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [065. Tignes](#)
- [066. Peisey-Nancroix](#)
- [067. Champagny-en-Vanoise](#)
- [068. Aussois](#)
- [069. Lanslebourg-Mont Cenis](#)
- [070. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [071. Champagny-en-Vanoise](#)
- [072. Landry](#)
- [073. Sainte-Foy Tarentaise et Tignes](#)
- [074. Villaroger](#)
- [075. Lanslebourg-Mont Cenis](#)
- [076. Tignes](#)
- [077. Saint-Martin de Belleville](#)
- [078. Planay, La Novaz](#)
- [079. Bessans, Avérole](#)
- [080. Villaroger, section spéciale de la Gurraz et de la Savinaz](#)
- [081. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [082. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [083. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [084. Bourg-Saint-Maurice](#)
- [085. Saint-Martin de Belleville](#)
- [086. Tignes](#)
- [087. Val d'Isère](#)
- [088. Tignes](#)
- [089. Saint-Martin de Belleville](#)
- [090. Val d'Isère](#)
- [091. Tignes](#)
- [092. Val d'Isère](#)
- [093. Tignes](#)
- [094. Termignon](#)
- [095. Termignon](#)
- [096. Tignes](#)
- [097. Saint-Bon Tarentaise](#)
- [098. Sollières-Sardières](#)
- [099. Val d'Isère](#)
- [100. Villarodin-Bourget](#)

- [101. Villarodin-Bourget](#)
- [102. Termignon](#)
- [103. Termignon](#)
- [104. Tignes, Les Boisses](#)
- [105. Aussois](#)
- [106. Bramans](#)
- [107. Val d'Isère](#)
- [108. Termignon](#)
- [109. Champagny-en-Vanoise](#)
- [110. Avrieux](#)
- [111. Sollières-Sardières, Sardières](#)
- [112. Villarodin-Bourget](#)
- [113. Bonneval-sur-Arc](#)
- [114. Bonneval-sur-Arc](#)
- [115. Lanslebourg-Mont Cenis](#)
- [116. Modane et Saint-André](#)
- [117. Aussois](#)
- [118. Tignes](#)
- [119. Saint-Martin de Belleville, Les Menuires](#)
- [120. Termignon](#)
- [121. Sollières-Sardières](#)
- [122. Bonneval-sur-Arc](#)
- [123. Lanslevillard](#)
- [124. Bellentre](#)
- [125. Landry](#)
- [126. Peisey-Nancroix](#)
- [127. Sainte-Foy Tarentaise](#)
- [128. Séez](#)
- [129. Villaroger](#)
- [130. Montvalezan](#)
- [131. Peisey-Nancroix](#)
- [132. Sainte-Foy-Tarentaise](#)
- [133. Sainte-Foy-Tarentaise](#)
- [134. Modane](#)
- [135. Les Allues](#)
- [136. Planay](#)
- [137. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [138. Bramans](#)
- [139. Sollières-Sardières](#)
- [140. Bramans](#)
- [141. Termignon](#)
- [142. Termignon](#)
- [143. Val d'Isère](#)
- [144. Val d'Isère](#)
- [145. Bessans](#)
- [146. Bonneval-sur-Arc](#)
- [147. Bonneval-sur-Arc](#)
- [148. Lanslebourg](#)
- [149. Lanslevillard](#)
- [150. Lanslevillard](#)
- [151. Bourg-Saint-Maurice](#)

- [152. Montvalezan](#)
- [153. Montvalezan](#)
- [154. Peisey-Nancroix](#)
- [155. Peisey-Nancroix](#)
- [156. Séez](#)
- [157. Aussois](#)
- [158. Aussois](#)
- [159. Avrieux](#)
- [160. Fourneaux](#)
- [161. Modane](#)
- [162. Modane](#)
- [163. Saint-André](#)
- [164. Villarodin-Bourget](#)
- [165. Villarodin-Bourget](#)
- [166. Bozel](#)
- [167. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [168. Les Allues](#)
- [169. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [170. Pralognan-la-Vanoise](#)
- [171. Saint-Bon-Tarentaise](#)
- [172. Saint-Bon-Tarentaise](#)
- [173. Saint-Martin-de-Belleville](#)
- [174. Bramans](#)
- [175. Sollières-Sardières](#)
- [176. Termignon](#)
- [177. Termignon](#)
- [178. Termignon](#)
- [179. Tignes](#)
- [180. Tignes](#)
- [181. Val d'Isère](#)
- [182. Carrière du Paradis](#)
- [184. plateau au Col du Petit Saint Bernard](#)
- [185. la Ville des Glaciers](#)
- [186. Les Adrets de Termignon](#)

Tous